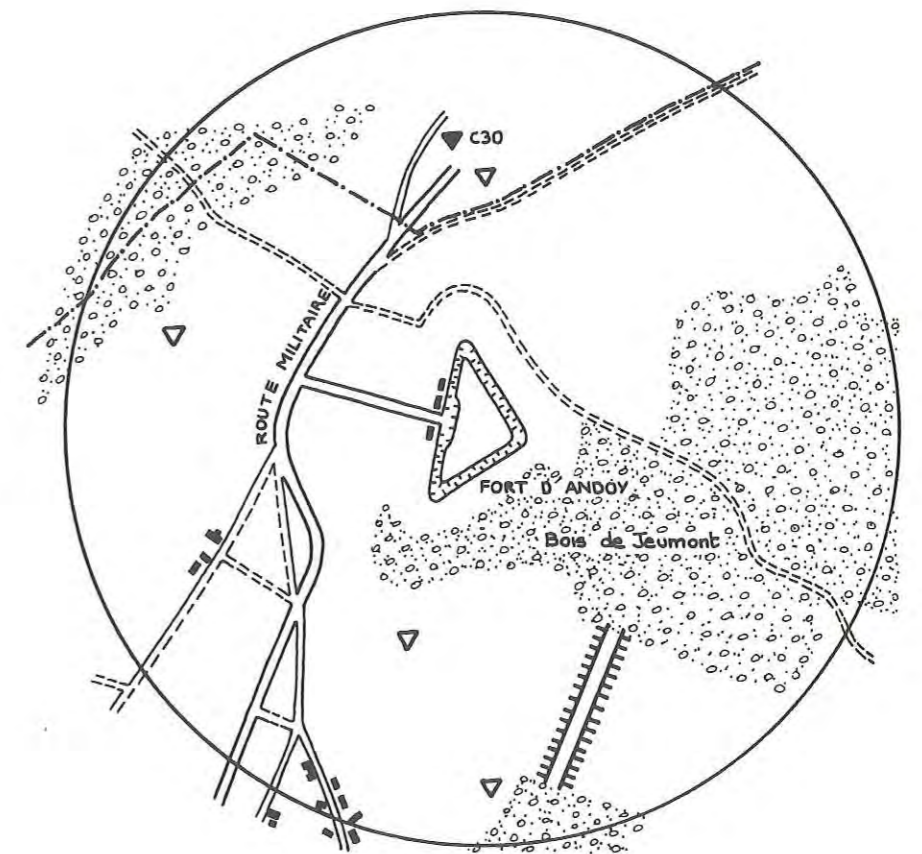


josé bette

le fort d'andoy

il était une fois, le 27 juin 1887...



une publication de
l'asbl le crespon ~ andoy - wierde

mai 1990

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS.

Cette seconde édition de l'histoire du fort d'Andoy a été réalisée au profit de l'association sans but lucratif "Le Crespon".

Plusieurs personnes y ont collaboré. Elles se sont efforcées de rencontrer les objectifs de l'association par la récolte, la conservation et la mise en valeur de toute pièce, de tout document ou de toute trace matérielle ou orale témoignant de ce qu'a été le fort dans le contexte de leur village.

L'association tient à les remercier pour leur participation:

Recherche et documentation:

Marcel Bertrand, José Bette, Luc Dahin, Géo Donnet, Philippe Pirlot et Albert Delvaux.

Rédaction et mise en page:

José Bette.

Réalisation des plans du village et du fort en 1940:

Marcel Bertrand, Jacqueline Blondiaux et Philippe Pirlot.

Réalisation de la page de couverture:

Jacqueline Blondiaux.

Réalisation du dessin intitulé "la place forte de Namur en 1940":

Georges Feron.

Reproductions de photos:

Baudouin de Moreau.

Traduction du journal de campagne de la 211ème division allemande:

Colonel e.r. Henry.

Témoignages anecdotiques particuliers:

Marianne Culot, Maria et Pierre Dispaux, Clarisse Lebon, Freddy Metten, Aimée et Jules Servais, Clémence et Omer Tamsyn, Marie Thiran, etc.

Remerciements particuliers:

Au vicomte Simonis, actuel propriétaire du fort, pour l'ouverture d'esprit manifestée vis à vis de nos projets;

au centre liégeois d'histoire et d'archéologie militaire, en la personne de son président, le colonel A.Gany, pour toute l'attention qu'il porte aux activités du Crespon lorsqu'il s'agit du fort d'Andoy;

au président et aux membres de l'amicale des Anciens du fort d'Andoy, pour tout ce qu'ils incarnent et qui, comme chaque année en ce mois de mai, nous rappellent ...

José Bette

LE FORT D'ANDROY

2ème édition
(revue et augmentée)

ASBL "*Le Crespon*" c/o Marcel Bertrand, rue Grande, 15 - 5141 - Andoy-Wierde (Namur).
© 1990 by José Bette § l'ASBL "*Le Crespon*".

UNE PUBLICATION DE L'ASBL "*Le Crespon*" - ANDOY-WIERDE

Préface

Il faut se rendre à l'évidence, la commémoration prochaine des événements de mai 40 ne laisse personne indifférent; chaînes de télévision, maisons d'édition, salles d'exposition se relayent pour raviver le souvenir de ces jours pourtant sombres et apparemment peu glorieux.

C'est que beaucoup d'entre nous portent encore en eux les séquelles de ces jours tragiques: blessures de guerre, sévices subis dans les camps d'internement ou dans les stalags, souffrances morales dues à la séparation, à la peur, à l'incertitude ...

Pourquoi dès lors rappeler ce passé peu agréable sinon parce que l'on ne gomme pas impunément l'Histoire, et aussi parce qu'il est juste et opportun de rendre hommage à ceux-là mêmes qui ont fait pleinement leur devoir.

C'est bien à quoi s'est attelé l'auteur de la présente brochure, et il l'a fait par le biais de ce beau fleuron de notre patrimoine fortificatif qu'est le fort d'Andoy.

Lourde tâche pourtant que de faire revivre les grands moments de ce fort, depuis sa construction jusqu'à sa démilitarisation en passant par les deux guerres mondiales.

Cette tâche, l'auteur l'a accomplie avec clarté et minutie, démontrant sa parfaite connaissance des techniques de construction et d'armement et son grand respect de la vérité historique.

Voilà un ouvrage qui comblera certainement tous ceux-là, et ils sont nombreux en terre namuroise, qui s'intéressent à l'histoire militaire de leur région.

C'est là le plus beau cadeau que l'on pouvait faire à tous les anciens du fort qui ont bien mérité notre admiration et notre estime.

*A.GANY,
Colonel de réserve.*

PARTIE OFFICIELLE.



MINISTÈRE DES FINANCES.

Loi contenant le Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1887 (1).

LÉOPOLD II, Roi des Belges,
A tous présents et à venir, SALUT.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

TITRE I^{er}. — RECETTES EXTRAORDINAIRES.

Art. 1^{er}. Les recettes extraordinaires pour l'exercice 1887 sont évaluées à neuf millions sept cent trente et un mille cinq cent quatre-vingt-quatre francs (fr. 9,751,584) ; elles se composent :

1 ^o Du produit de ventes de biens domaniaux	fr. 2,186,000 »
2 ^o Des quotes-parts des Etats maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut	470,584 »
3 ^o Du remboursement au trésor de la moitié du crédit extraordinaire de 2 millions de francs alloué par le § 25 de la loi du 24 mai 1882	4,000,000 »
4 ^o De la délivrance de titres de la dette publique dont l'émission est autorisée pour règlement du prix de construction de chemins de fer (lois des 27 mai 1876 et 26 juin 1877)	6,000,000 »
5 ^o Des avances faites pour compte des provinces et des communes dans le paiement des traitements de disponibilité pour cause de suppression d'emploi des instituteurs communaux	575,000 »
Total	fr. 9,751,584 »

TITRE II. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Art. 2. Il est ouvert, pour les dépenses extraordinaires de l'exercice 1887, énumérées au tableau ci-annexé, des crédits à concurrence

(1) Session de 1886-1887.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi. Séance du 8 février 1887 : p. 71-77. — Rapport. Séance du 5 mai : première partie : p. 159-146; deuxième partie : p. 146-157.

Annales parlementaires. — Discussion de la première partie : dépenses extraordinaires civiles. Séances des 13 mai 1887 : p. 1111-1121; 17 mai : p. 1123-1156; 1145-1145; 18 mai : p. 1142 et 1145-1150; 20 mai : p. 1151-1165; 25 mai : p. 1163-1170; 1185-1196; 26 mai : p. 1197-1212; 27 mai : p. 1213-1226 et 1^{er} mai : p. 1227-1252. — Discussion de la seconde partie : dépenses extraordinaires militaires. Séances des 31 mai : p. 1253-1240; 1^{er} juin : p. 1243-1253; 2 juin : p. 1257-1272; 3 juin : p. 1274-1286; 7 juin : p. 1287-1298; 8 juin : p. 1299-1314; 9 juin : p. 1315-1351; 10 juin : p. 1353-1543 et 14 juin : p. 1347-1365. — Adoption du projet de loi. Séance du 14 juin : p. 1368-1369.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport sur les deux parties du projet de loi. Séance du 21 juin 1887.

Annales parlementaires. — Discussion de la première partie. Séances des 11 juin 1887 : p. 403-418 et 22 juin : p. 410-434. — Discussion de la seconde partie. Séances des 23 juin : p. 435-445 et 24 juin : p. 440-467. — Adoption du projet de loi. Séance du 24 juin : p. 467.

de cinquante millions trente mille huit cent quatre-vingt-seize francs (fr. 50,050,896).

Ces crédits se répartissent entre les divers départements ministériels de la manière suivante :

Ministère de la justice	fr. 261,000 »
Ministère des affaires étrangères	90,000 »
Ministère de l'intérieur et de l'instruction publique	2,575,000 »
Ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics	20,428,560 »
Ministère des chemins de fer, postes et télégraphes	7,526,500 »
Ministère de la guerre	19,273,856 »
Ministère des finances	76,000 »
Total	fr. 50,050,896 »

TITRE III. — EMPRUNT.

Art. 3. L'excédent des dépenses autorisées par l'article 2 sur les recettes prévues à l'article 1^{er} sera couvert au moyen d'un emprunt.

Il pourra l'être provisoirement par des bons du trésor dont l'échéance ne dépassera pas cinq ans.

TITRE IV. — DISPOSITIONS DIVERSES.

Art. 4. Le gouvernement est autorisé à rattacher, par arrêté royal, les crédits extraordinaires reportés à l'exercice 1887 par application de l'article 4 de la loi du 26 mai 1886, aux crédits extraordinaires alloués par l'article 2 de la présente loi, et à grouper ceux de ces crédits concernant un même objet.

Il pourra être fait des imputations pendant trois ans, à compter du 1^{er} janvier 1887, sur les crédits ouverts par l'article 2 de la présente loi, et pendant un an, à partir de la même date, sur les crédits alloués par les lois du 31 décembre 1884, du 24 juin et du 26 août 1885. Les excédents disponibles sur les premiers de ces crédits, à la fin de chaque exercice, seront reportés à l'année suivante; l'article 52 de la loi sur la comptabilité de l'Etat est applicable à ces reports.

Art. 5. Est approuvée la convention conclue entre l'Etat et la ville d'Anvers, le 15 décembre 1886, pour mettre fin à une contestation relative à l'exécution d'un contrat du 25 septembre 1879, ayant pour objet l'établissement d'une école normale d'institutrices avec école d'application.

Art. 6. Est approuvée la convention conclue entre l'Etat et la ville de Bruxelles le 26 avril 1887, portant cession par cette dernière à l'Etat belge, moyennant certaines conditions, de terrains ayant fait partie de l'ancienne Plaine des manœuvres, en vue de l'agrandissement du parc public, et de l'établissement d'un musée d'art monumental et industriel, ainsi que de constructions destinées à des réunions, à des conférences et à des divertissements populaires.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

Donné à Londres, le 27 juin 1887.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des finances,

A. BEERNAERT.

Vu et scellé du sceau de l'Etat :

Le Ministre de la justice,

J. DEVOLDER.

29 JUIN 1887.

BUDGET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES POUR L'EXERCICE 1887. (Suite.)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.		MONTANT	TOTAL
61	Fort de Rupelmonde	990,000 »	19,273,856 »
62	Fort de Schooten	617,856 »	
63	Forts de Waelhem et de Lierre (pour mémoire)	»	
64	Remplacement des fronts intérieurs de la citadelle du Nord à Anvers	1,000,000 »	
65	Armement du camp retranché	4,200,000 »	
66	Ligne de la Meuse	8,000,000 »	
67	Armement de l'infanterie	5,000,000 »	
68	Artillerie de campagne	516,000 »	
69	Voitures à bagages avec harnais, mousquetons pour lanciers, etc.	50,000 »	
70	Habillement de la troupe	400,000 »	
71	Amélioration du casernement	1,700,000 »	

LA CONSTRUCTION DU FORT

HISTORIQUE

Le 7 février 1831, les pouvoirs politiques belges consacrent l'indépendance de la Belgique par le vote de la Constitution.

La même année, les grandes puissances européennes signent le protocole de Londres qui garantit cette indépendance et la neutralité de la Belgique. Cette neutralité, précise-t-on notamment, " ... sera perpétuelle, armée et garantie. "

En 1882, le Général Henri Alexis Brialmont publie un ouvrage intitulé *Situation militaire de la Belgique*. Cet ouvrage, parmi d'autres publications sur cette question, révèle judicieusement la faiblesse du système défensif de la Belgique pour en assurer la protection et la sécurité face aux nouveaux moyens de guerre développés par les industries militaires étrangères.

Les commentaires sur cette situation vont bon train ...

Aussi, lorsque la tension dans les relations politiques entre Français et Allemands prend des allures inquiétantes, ces commentaires se cristallisent sur les difficultés que les Belges auront pour garantir leur neutralité et, par là, pour préserver la souveraineté de leur jeune Etat. En effet, la situation géographique de la Belgique, coincée entre ces deux pays, suscite des inquiétudes bien compréhensibles à ce sujet.

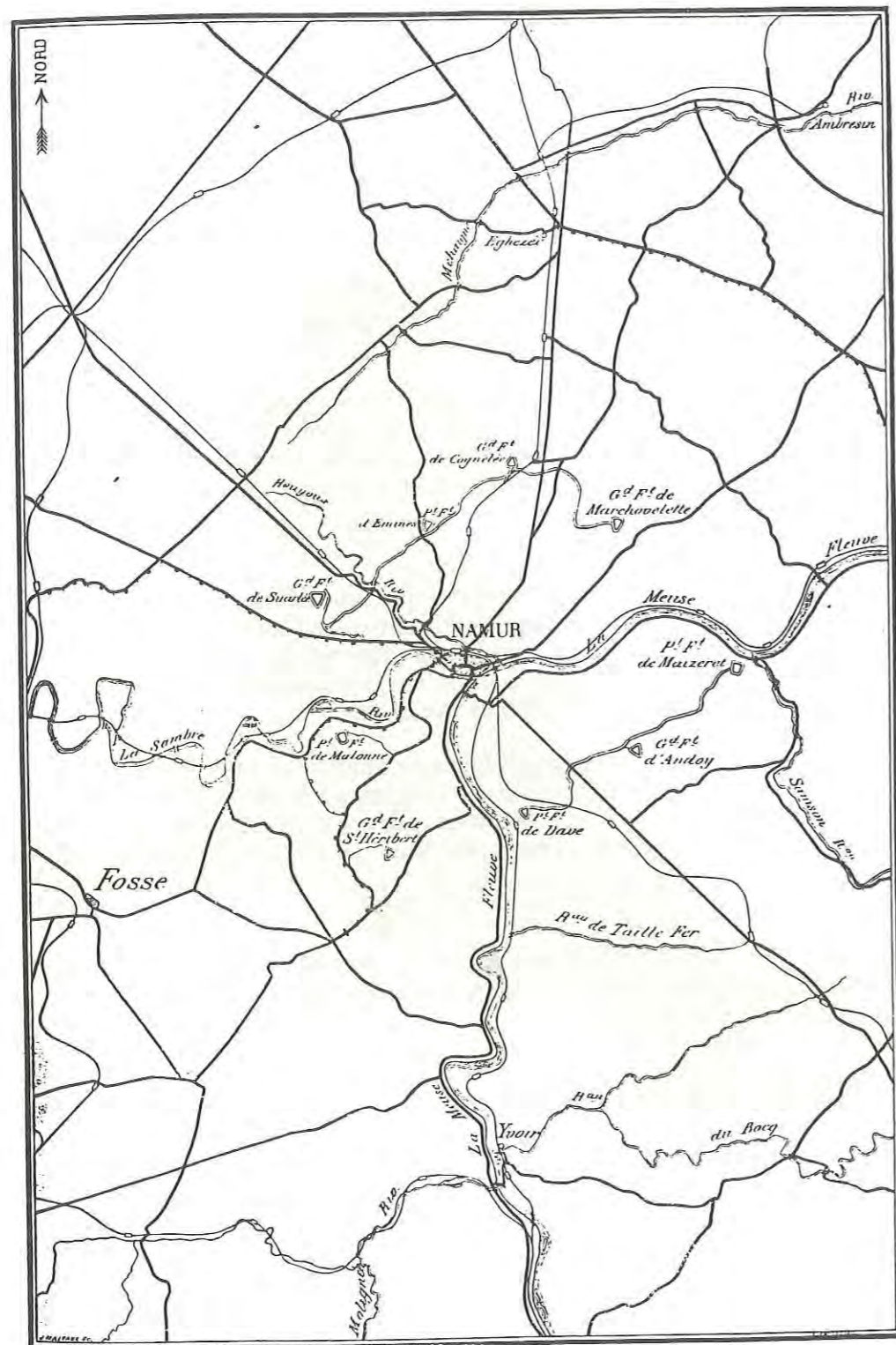
C'est ainsi que, pressé par les milieux politiques, le ministre de la guerre Pontus invite le général Brialmont à lui faire des propositions concrètes et fermes concernant la défense du pays. Le général Brialmont est dès lors amené à développer concrètement sa stratégie défensive du territoire belge. Celle-ci est articulée autour de trois places-clefs: ANVERS
LIEGE
NAMUR.

Au début de l'année 1887, le ministre reçoit les projets concernant la défense des positions de Liège et de Namur. Ces projets, réunis dans un plan dit *de protection de la ligne de la Meuse*, prévoient :

- pour Liège, une ceinture défensive dirigée vers l'Allemagne constituée de 6 grands forts et 6 petits,
- pour Namur, une ceinture défensive dirigée vers la France constituée de 4 grands forts et 5 petits.

Après pas mal d'oppositions et de critiques, le Roi Léopold II sanctionne le 27 juin 1887 une loi permettant au ministre de la guerre d'engager des dépenses extraordinaires d'un montant de 19.273.856 francs pour, notamment, mettre à exécution la construction des forts devant assurer la défense de la Belgique. Avec ces moyens financiers, le ministre peut mandater le général Brialmont pour réaliser ses projets.

Avec un budget de départ officiel de 8.000.000 de francs, Brialmont commence la mise en oeuvre du plan de protection de la ligne de la Meuse: c'est le début de l'histoire du fort d'Andoy.



SOURCE: Géographie historique de la Belgique (Jourdain - Van Stael) - BXL- 1896.

CHOIX ET EMBLEMENS DES FORTS

Pour la défense de la position de Namur, Brialmont engage le projet de construire 9 forts bétonnés et cuirassés, distants l'un de l'autre de plus ou moins 4 kilomètres et situés dans un périmètre variant de 4.700 à 8.700 mètres de la ville, soit :

- au nord de Namur,
4 forts : 2 grands: 1 à Cognelee et 1 à Suarlee,
2 petits: 1 à Emines et 1 à Marchevelette,
- au sud de Namur (entre la Sambre et la Meuse),
2 forts : 1 grand à Saint-Heribert,
1 petit à Malonne,
- au sud de Namur (rive droite de la Meuse),
3 forts : 1 grand à Andoy,
2 petits: 1 à Dave et 1 à Maizeret,

l'ensemble constituant la Position Fortifiée de Namur (PFN).

Une note du général Brialmont adressée le 30 juillet 1887 au ministre de la guerre motive le choix de ces positions comme suit :

" *Le choix des emplacements est justifié par la nécessité de battre toutes les routes carrossables, d'éviter les expropriations coûteuses et de réduire au minimum les inconvénients résultant des servitudes militaires.*"

C'est ainsi que chaque fort doit recevoir la mission de protéger une ou plusieurs voies d'accès vers Namur :

- ANDOY..... protège la vallée de la Meuse et la route de Marche,
- COGNELEE, le chemin de fer et la route de Louvain,
- DAVE,..... la vallée de la Meuse et la route de Dinant,
- EMINES,..... la route de Bruxelles,
- MAIZERET,..... la vallée de la Meuse et la route de Liège,
- MALONNE,..... la vallée de la Sambre
- MARCHOVELETTE,..... la route de Hannut,
- SUARLEE,..... la route de Nivelles,
- SAINT-HERIBERT,..... la vallée de la Meuse, la route vers Saint-Gérard et la ligne de chemin de fer vers Dinant.

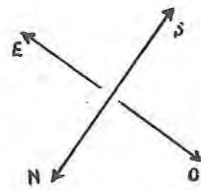
Une fois les localisations générales des forts déterminées, plusieurs sites sont présentés pour leur édification.

Il ne reste donc plus qu' à faire un choix en fonction du coût des expropriations et des possibilités d'accès offertes pour répondre aux servitudes militaires.

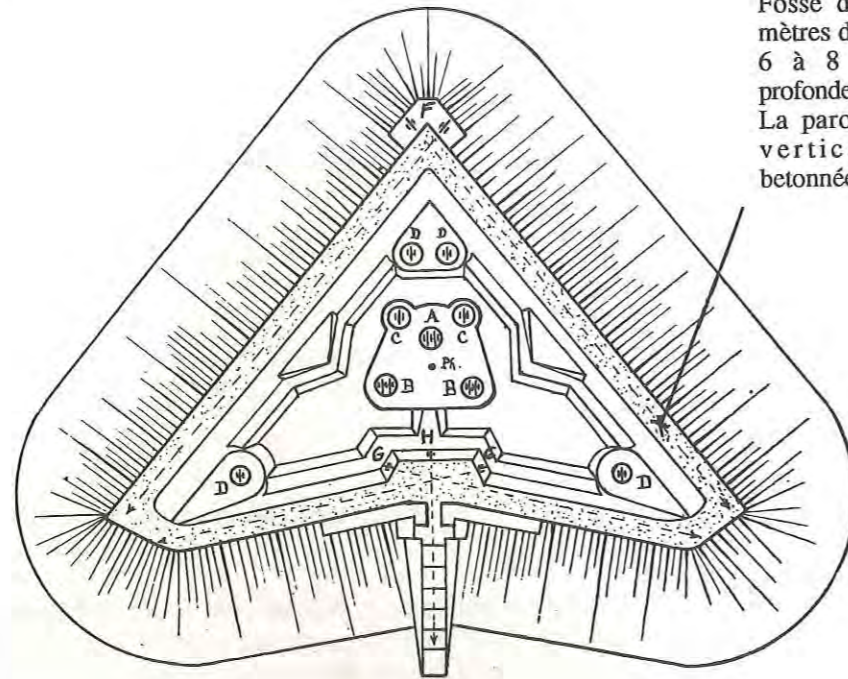
A Andoy, le choix se porte sur un emplacement situé à 6 kilomètres de Namur et à une altitude de 220 mètres^(*), ce qui permet de dominer la région. L'endroit choisi se trouve dans la direction de Limoy, à environ 2 kilomètres de la route de Marche(N4) et à 300 mètres de la route de Limoy.

^(*) Il s'agit de la même altitude qu'à Mont-Sainte-Marie!

PLAN TYPE D'UN MODELE DE GRAND FORT.



Orientation du fort à Andoy.



Fossé d'environ 10 mètres de large et de 6 à 8 mètres de profondeur. La paroi extérieure verticale est bétonnée.

- A - Coupole pour 2 canons de 150 mm,
- B - Coupole pour 2 canons de 120 mm,
- C - Coupole pour 1 obusier de 210 mm,
- D - Coupole à éclipse pour 1 canon de 57 mm,
- F - Coffre de contrescarpe flanquant les fronts latéraux,
- G - Coffre d'escarpe flanquant le front de gorge,
- H - Coffre flanquant la rampe d'accès,
- Ph - Phare électrique.

Source: Géographie historique de la Belgique (Jourdain - Van Staele) - Bruxelles - 1896;
L'armée belge dans la seconde guerre mondiale (Lt.-col. Tasnier § maj. Van Overstraeten) - 1923.

Un bulletin de l'Amicale du 317ème régiment des grenadiers allemands⁽¹⁾ décrit cet emplacement comme suit :

" Du fort d'Andoy, le terrain descend de tous côtés, vers le nord et vers l'ouest presque entièrement à découvert, seulement masqué par quelques vallonnements et des vergers. Du sud-est, arrive un bois d'environ un kilomètre de profondeur, peu dense, sans aucun doute composé de broussailles et de taillis. "

TYPE DE FORT

Le système défensif choisi pour tous les forts est prévu pour résister aux pièces d'artillerie de 220 utilisées par les armées allemandes et françaises de l'époque. Voici la description des défenses que Brialmont propose à l'approbation des autorités gouvernementales belges :

" Les forts eux-mêmes sont fort simples : un massif central, en béton, protégeant le bureau de tir, -centre nerveux du fort- ainsi que des magasins et des coupoles pour canons de 15 et de 12 et des obusiers de 21. Autour de ce massif, un triangle, également en béton, couvrant des galeries dans lesquelles les fantassins attendent l'assaut à l'abri du canon, est surmonté d'un rempart d'où les défenseurs, à coups de canons-révolvers, mitrailleuses et fusils, faucheront l'assaillant cloué sur place par les "barbelés" ceinturant l'ouvrage.
Aux angles du rempart triangulaire, des coupoles à éclipse joignent leur feu à celui des fantassins pour la défense rapprochée. Si d'aventure, le bombardement de l'ennemi a eu raison des barbelés, l'assaillant, descendu dans le fossé, y sera pris de flanc par le canon des canonnières ou caves à canons.
Enfin, un personnel d'observation, répandu dans les clochers du voisinage, sur les points dominants, près des carrefours, suit, téléphone à la main, la marche de l'adversaire, afin de déclencher au moment propice le tir du fort. "

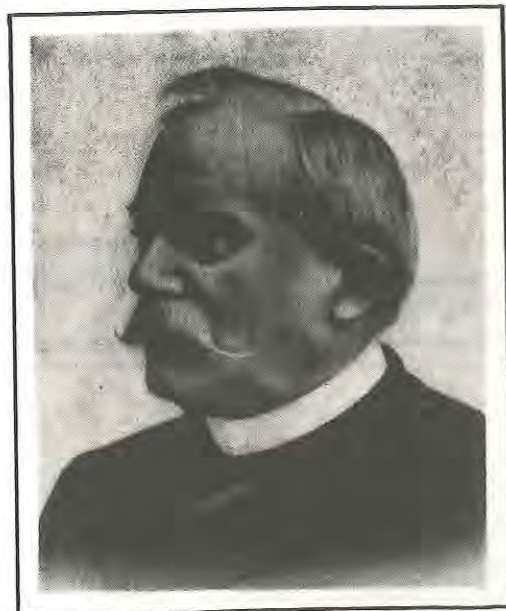
Dans ce système de défense, Andoy fait partie du lot des 4 sites retenus pour la construction d'un grand fort.

Ce type de fort se distingue essentiellement des petits forts par son armement⁽²⁾ (10) :

GRAND FORT

PETIT FORT

1 coupole pivotante dotée de 2 canons de 150 mm	idem
2 coupoles pivotantes dotées de 2 canons de 120 mm	idem ...dotée de 1 canon...
2 coupoles pivotantes pour 1 obusier de 210 mm	1 coupole ...idem
groupées dans le réduit central du fort	
4 coupoles pivotantes à éclipse pour 1 canon de 57 mm distribuées aux angles de parapet du fort	3 coupoles ...idem
4 canons de 57 mm sur affûts à fourches (2 dans chacune des 2 casemates de défense du fossé de gorge en angle rentrant)	
1 canon du même type dans la casemate défendant la rampe d'accès au fort	
4 canons du même type dans le coffre double de tête (deux canons du même type dans un coffre flanquant latéral supplémentaire s'il s'agit d'un fort quadrangulaire).	



Lettre manuscrite du 1er mars 1888 du général Brialmont concernant la mise en adjudication des travaux de construction des forts de la Meuse.

SUJET :

Travaux de la Meuse.

Réponse au N°

188

Annexes

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser les pièces nécessaires pour la mise en adjudication des travaux de construction des forts de la Meuse, savoir :

- Un devis et cahier des charges et quatre bordereaux de prix.

*Le Génl. en Chef, Inspecteur Général
Brialmont*

ADJUDICATION DES TRAVAUX

Le 1er avril 1888, le ministre Pontus approuve le cahier des charges proposé par le général Brialmont afin de mettre en adjudication les travaux de construction des forts de la Meuse.

Ceux-ci sont confiés à une société française dirigée conjointement par MM. Jules Baratoux, Adrien Hallier et les frères Letellier.

CONSTRUCTION DU FORT

Le 12 juillet 1888, A.Hallier fait diffuser les premières instructions de service et le premier coup de pelle est donné le 28 juillet de la même année.

Des travaux qui sont prévus au cahier des charges, on retient essentiellement :

- les terrassements,
- l'aménagement ou la construction de voies de communications entre les différents forts de la PFN,
- la construction de puits, citernes, égouts,...
- la construction des ouvrages.

Afin de mesurer l'ampleur de ces travaux, voici quelques chiffres cités dans l'un des nombreux articles consacrés par le colonel A.Gany⁽³⁾ aux forts de Brialmont. Ces chiffres reprennent l'ensemble des besoins requis pour les chantiers de la rive droite de la Meuse (Andoy, Dave et Maizeret) :

- bois..... 2.400 m³,
- terrassements..... 420.000 m³,
- maçonnerie de ciments..... 145.000 m³,
- maçonnerie de briques..... 2.758 m³,
- enduits au mortier de ciment..... 76.000 m³,
- aires au mortier de ciment..... 9.330 m³.

Compte tenu du délai de 30 mois imparti par le cahier des charges pour la réalisation des ouvrages (ce délai a été prolongé de 6 mois suite au retard mis par l'Etat pour mettre à la disposition des entrepreneurs les bandes de terrains nécessaires aux différentes sections de travaux entre les forts), on se rend tout de suite compte du gigantisme de l'entreprise pour l'époque.

Ce gigantisme est encore accentué par le fait que, à Andoy comme pour bien d'autres forts, le site retenu pour la construction des ouvrages se trouve d'une part, à un endroit éloigné des grandes voies d'accès nécessaires à l'évacuation des déblais et, d'autre part, à l'approvisionnement en matières premières.

Aussi, pour répondre à ces énormes besoins, il faut construire des voies de communications:

- une route reliant les forts de la PFN entre eux (sauf Saint-Héribert et Malonne) sur une bande de terrain de 12 mètres de large réservée à cet effet par l'Etat: "la route militaire" (rebaptisée à Andoy le 28 mai 1979 "route du fort d'Andoy"),
- une ligne de chemin de fer d'une longueur de 40 kilomètres à voie de 1 mètre desservant les chantiers: "la voie stratégique" (aujourd'hui disparue et dont les traces peuvent se retrouver dans les excédents de voirie de la route du fort d'Andoy).

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu la loi du 27 juin 1887, qui accorde au département de la guerre un crédit extraordinaire pour la construction d'ouvrages de fortification destinés à assurer la défense de la Meuse;

Considérant que l'exécution de ces ouvrages est dans l'intérêt général du pays et nécessite l'acquisition ou l'expropriation de propriétés particulières;

Vu la loi du 27 mai 1870;

Sur la proposition de Notre Ministre de la guerre,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Est déclarée d'utilité publique l'exécution des ouvrages destinés à assurer la défense de la Meuse.

Art. 2. Seront acquis à l'amiable ou expropriés conformément aux lois en vigueur, tous les immeubles nécessaires à la construction de ces ouvrages.

Art. 3. Les limites des immeubles à acquérir ou à exproprier, en exécution des deux articles qui précèdent, seront déterminées par des plans terriers établis par commune et approuvés par Notre Ministre de la guerre.

Art. 4. Notre Ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Moniteur*.

Donné à Londres, le 29 juin 1887.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de la guerre,
PONTUS.

L'ARRETE ROYAL DU 29 JUIN 1887
PERMETTANT LES EXPROPRIATIONS
NECESSAIRES A LA CONSTRUCTION
DES FORTS DE LA MEUSE.

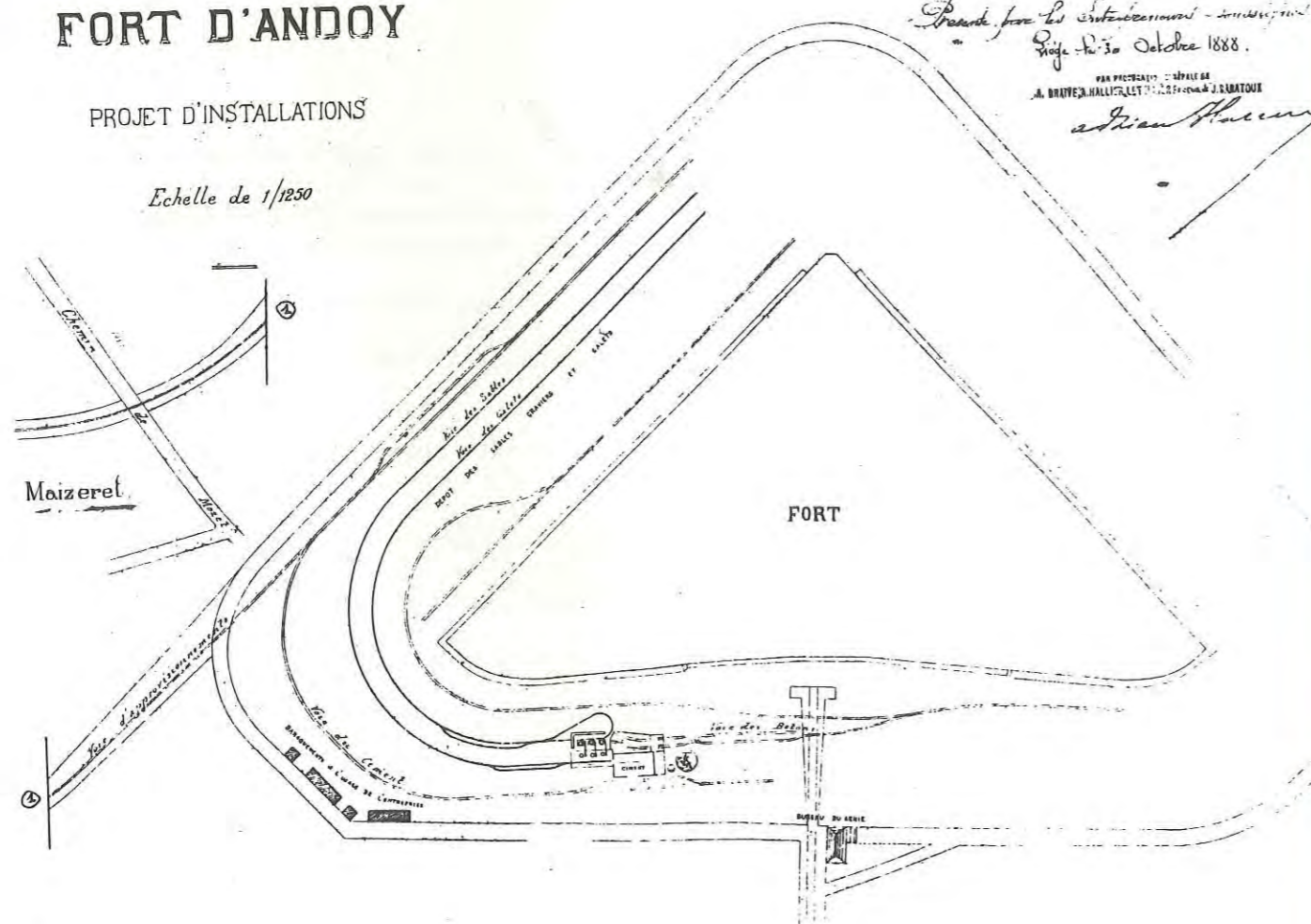
Pendant que s'opèrent les opérations d'expropriations de propriétés particulières, les entreprises s'activent à l'organisation de leurs chantiers

A Andoy, le plan ci-dessous détaille l'emplacement des bétonneuses et des voies d'acheminement des matériaux nécessaires à la fabrication des bétons.

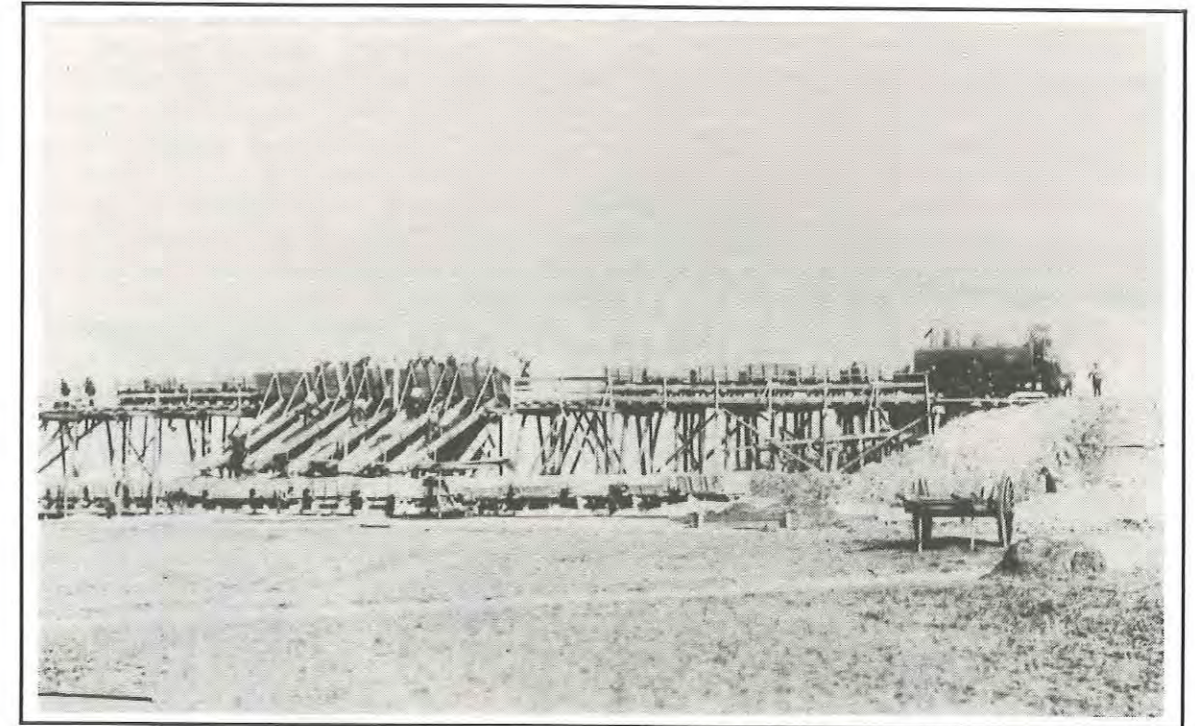
FORT D'ANDROY

PROJET D'INSTALLATIONS

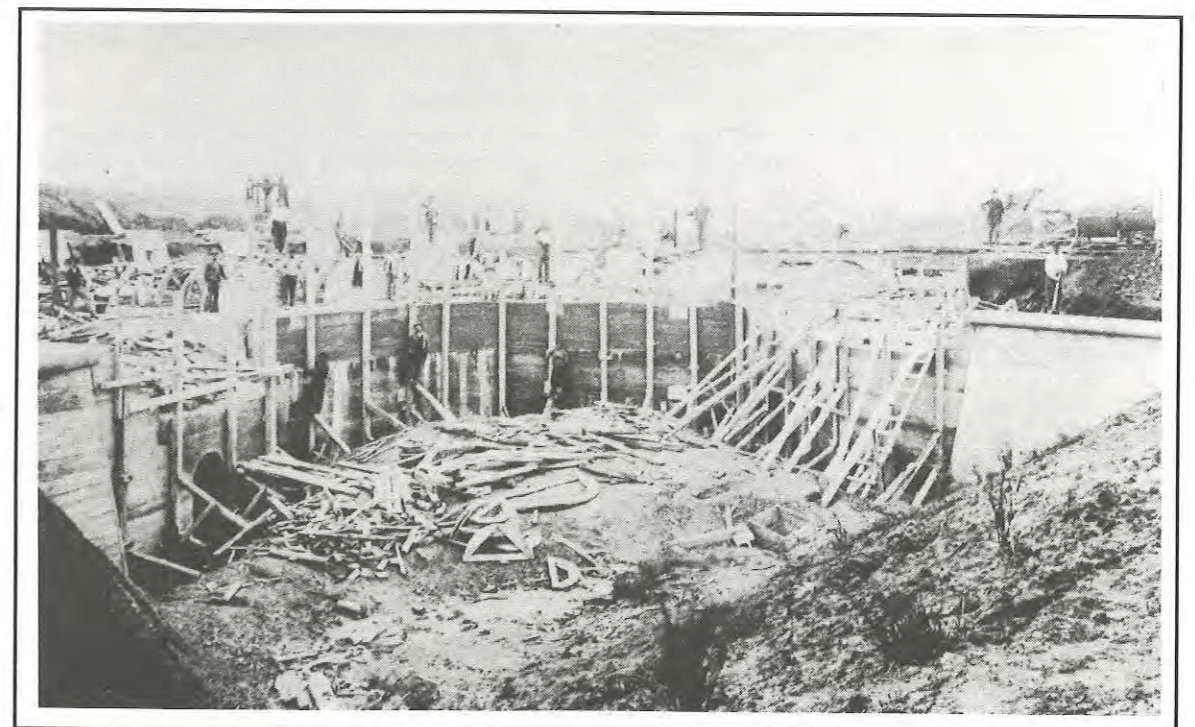
Echelle de 1/1250



LA CONSTRUCTION EN 1889 ET EN 1890.

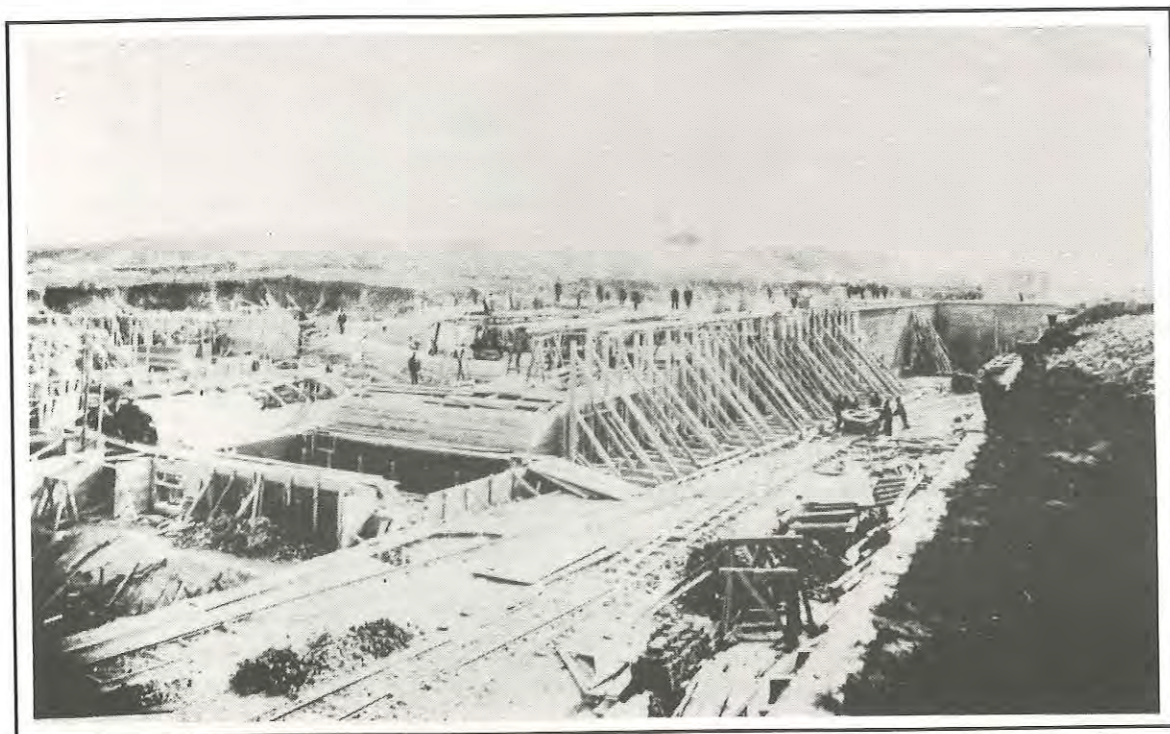


Andoy le 4 avril 1890: sur la ligne stratégique venant de Maizeret: l'estacade et les installations pour le criblage des sables et des galets (doc.MRA).

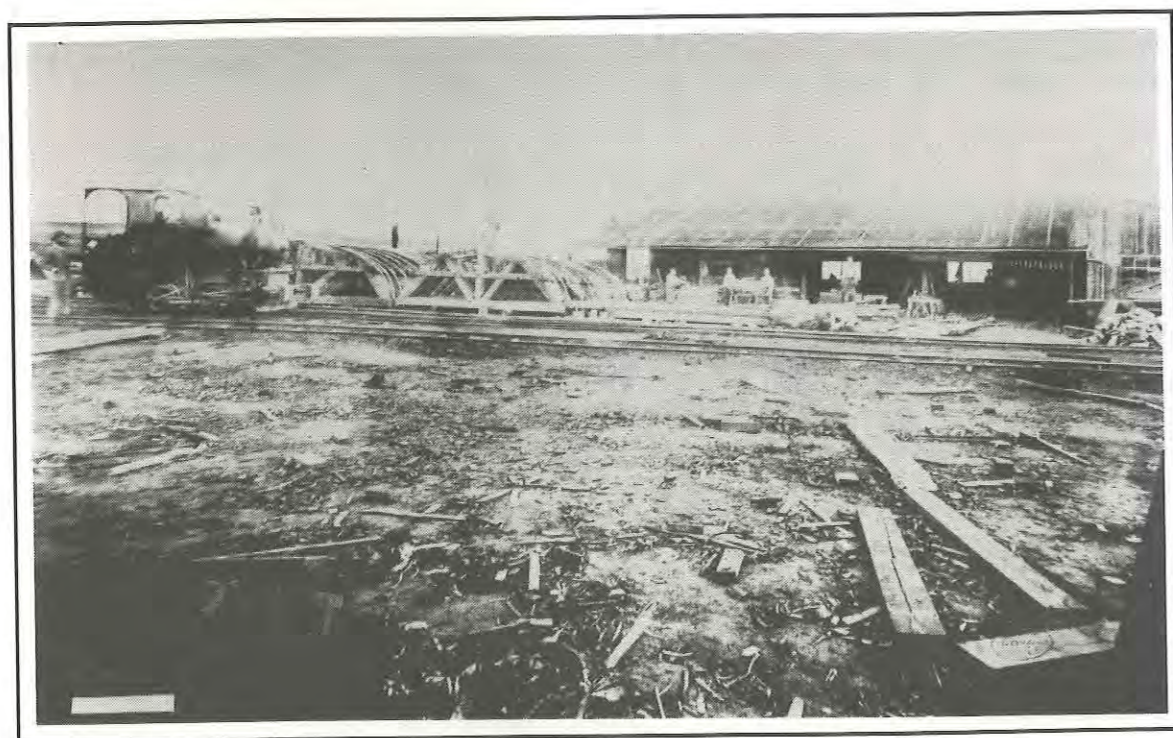


Andoy le 6 août 1890: le coffrage du coffre flanquant de tête du fort (doc. MRA).

LA CONSTRUCTION EN 1889 ET EN 1890.



Andoy le 04 avril 1890: boisage de la façade et bétonnage des voûtes des locaux d'escarpe (doc.MRA).



Naninne en 1890: la gare où sont fabriqués les cintres en bois nécessaire au coffrage des voûtes en béton (doc. MRA).

Pour protéger la voie de chemin de fer, des passages à niveaux sont prévus aux croisements des chemins. Cela a d'ailleurs laissé dans la toponymie du village le lieu dit "ô passadje à nivô" (au passage à niveau), au croisement de la rue Haibye et de la route du fort d'Andoy.

Partant d'Andoy, la route militaire et la ligne stratégique relie le fort à ceux de Dave et de Maizeret, la ligne stratégique étant elle-même reliée en gare de Naninne à la ligne de chemin de fer de Namur à Arlon.

Une fois le problème des voies d'accès au chantier résolu, il reste encore à trouver dans les environs les matières premières nécessaires à la construction de l'ouvrage. Parmi ces matières premières, les principales en volume sont l'eau, le sable, les galets, le ciment, les briques et le bois.

Pour le chantier d'Andoy, voici comment ces matières premières sont produites et/ou acheminées:

- l'approvisionnement en eau est assuré grâce à un captage réalisé en Meuse via Maizeret,
- le sable et les galets proviennent d'installations de dragage fonctionnant sur la Meuse à Samson. Ces matériaux, emmagasinés en bordure de Meuse, sont enlevés à l'aide d'un plan incliné qui les amène au fort de Maizeret. La voie stratégique assure ensuite le transport jusqu'au chantier,
- le ciment, produit par 5 usines (2 françaises et 3 belges), est acheminé par le chemin de fer jusqu'à un dépôt situé à la gare de Naninne. La voie stratégique permet ensuite le transport vers le fort,
- les briques sont fabriquées ou commandées quasiment sur place: le sous-sol de la région est riche en terre à brique,
- le bois provient essentiellement du pays, les constructeurs français ne pouvant se le procurer dans leur propre stock. A noter que les cintres en bois nécessaires au coffrage des voûtes en béton sont préfabriqués à la gare de Naninne.

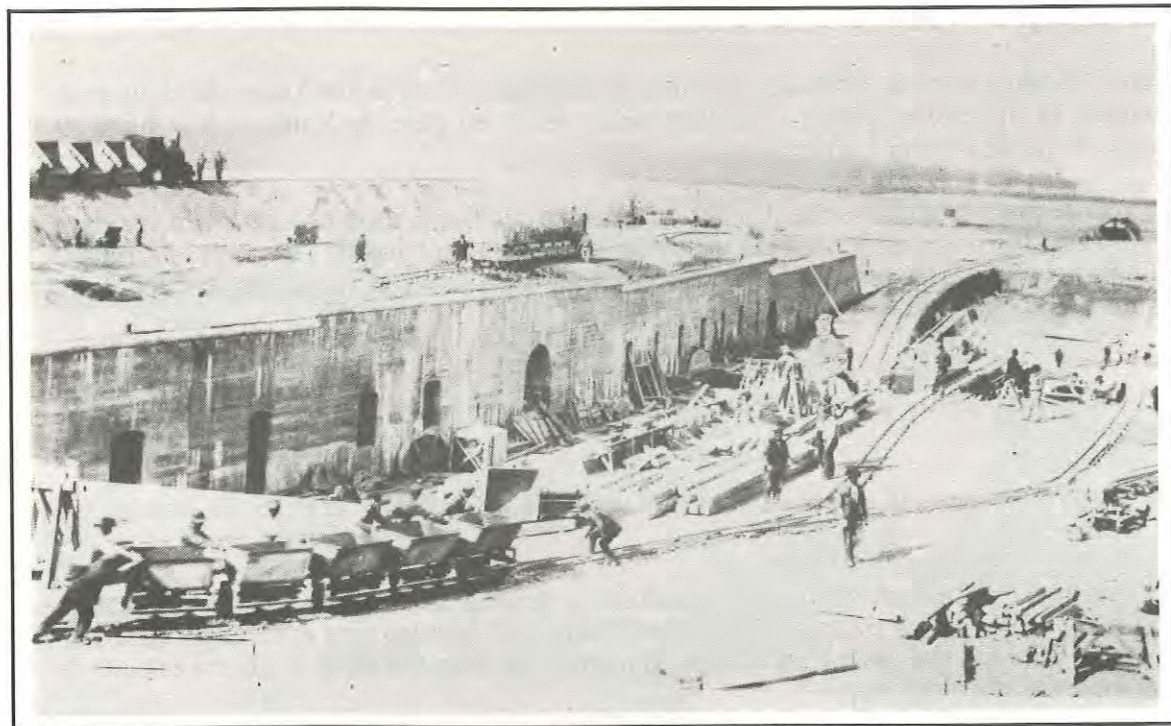
La main d'oeuvre recrutée se situe aux alentours de 500 ouvriers rémunérés au salaire journalier de 3 à 5 francs selon le type de travail effectué.

Il va sans dire qu'à Andoy, la présence d'autant de personnes pour la plupart étrangères(*) au village, n'est pas sans poser de problèmes...

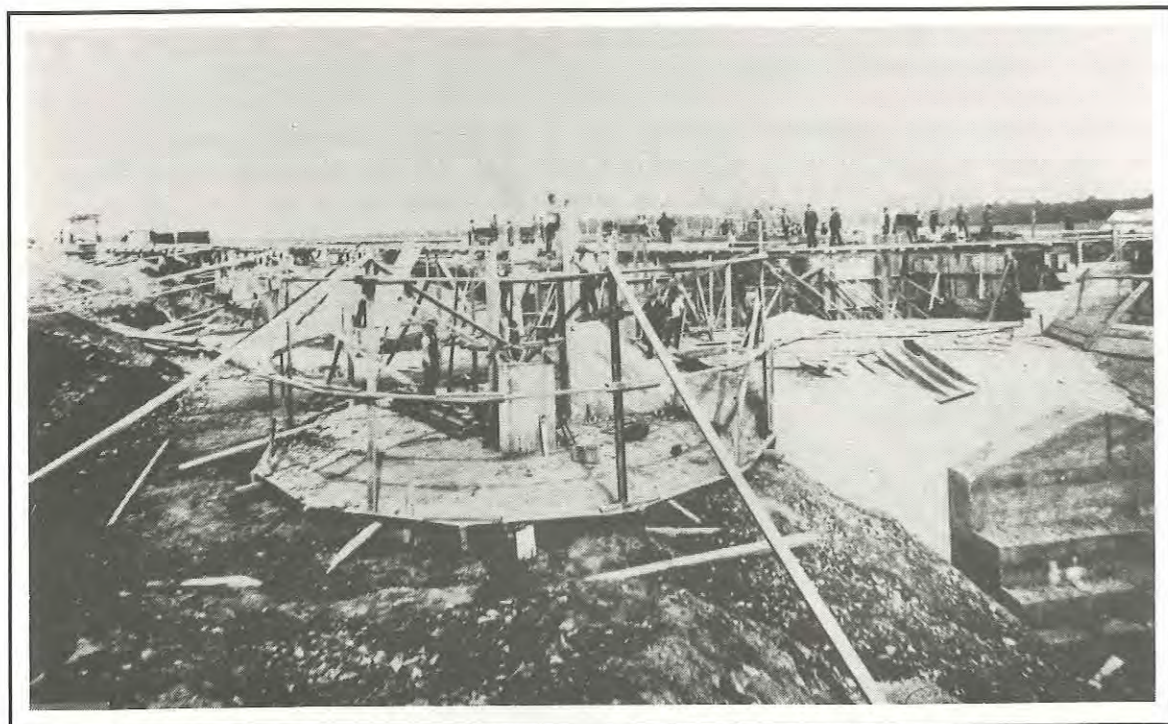
Le passage de cette main-d'oeuvre a laissé un souvenir sous la forme d'un toponyme⁽⁴⁾: "ô pomî kinô" (au pommier Quinaux), du nom de la personne qui habitait une baraque construite pour ravitailler les ouvriers du fort. Cet endroit se situe près du pont de l'autoroute sur la route de Limoy.

(*) C'est ainsi que l'une de mes "grand-tantes", Marie-Barbe Oger (née à Andoy le 3 septembre 1855) fait l'heureuse connaissance d'un ouvrier flamand travaillant au chantier du fort d'Andoy: Auguste Decombel. Ils se marient à Andoy le 13 juillet 1889.

LA CONSTRUCTION EN 1889 ET EN 1890.



Andoy le 04 avril 1890: facade des locaux de contrescarpe et terrassement des locaux d'escarpe (doc.MRA).



Andoy le 6 août 1890: le boisage et le bétonnage du massif central (doc. MRA).

Tous ces moyens réunis permettent une bonne exécution des travaux selon le cahier des charges établi.

Le calendrier suivi se schématise de la façon suivante:

1888

- construction de la voie stratégique,
- construction de la route militaire,
- installation du chantier.

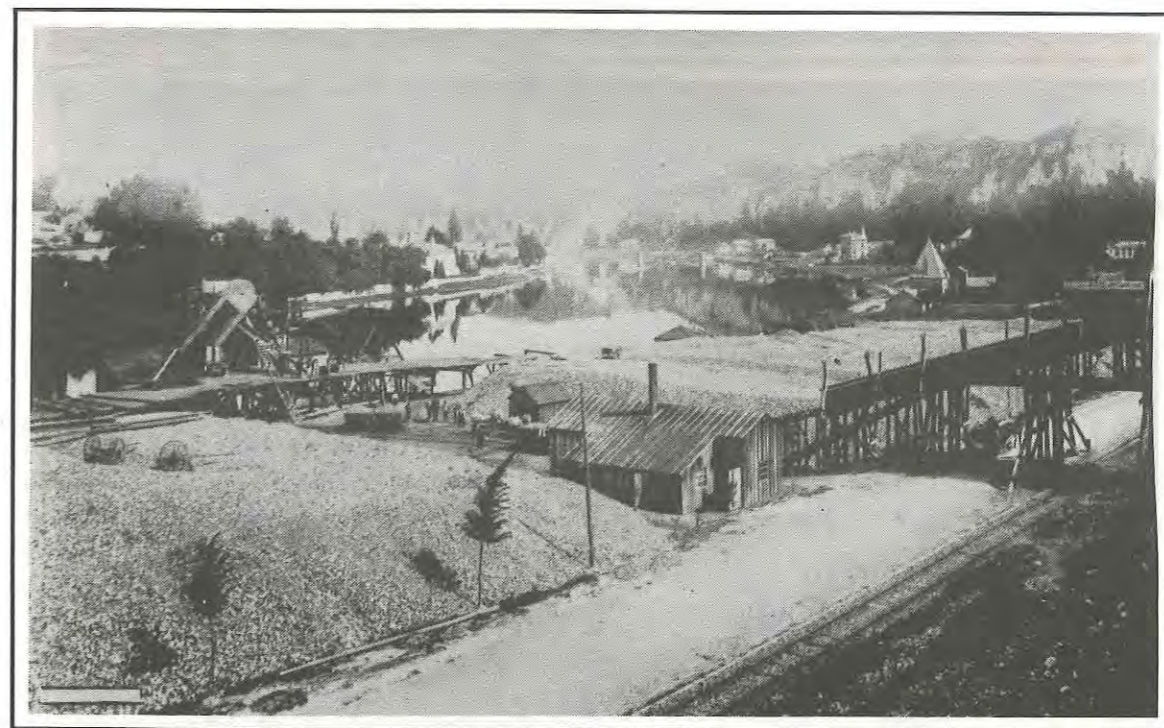
1889

- achèvement des travaux commencés en 1888,
- travaux de terrassement,
- préparation des coffrages en bois,
- exécution des installations de fabrication du béton,
- commencement du coulage des bétons.

1890 & 1891

- achèvement des terrassements,
- achèvement du coulage des bétons,
- parachèvements de l'ouvrage.

Au terme des travaux, le fort d'Andoy est remis au gouvernement belge en même temps que les autres forts de la ligne défensive de la Meuse le 29 octobre 1891.



Samson le 4 avril 1890: Plan incliné permettant l'acheminement du sable et des galets prélevés en Meuse vers Maizeret (doc.MRA).



Le corps de garde.

Vue en carte postale de l'entrée du fort d'Andoy avant la guerre 14-18. (il existe d'autres cartes postales relatives au fort datant des environs de 1910. Les soldats de la garnison s'en servaient pour écrire à leur famille. Malheureusement pour l'histoire, ces cartes trompent parfois -par simple fantaisie- la réalité des décors réels de l'époque).



Vue aérienne d'un grand fort (il s'agit ici d'une vue sur le fort de Suarlée). (doc.MRA).

RAPPEL HISTORIQUE

Les causes profondes de cette guerre sont l'antagonisme germano-slave dans les Balkans, l'expansion économique et navale de l'Allemagne et la course aux armements dans une Europe partagée entre deux blocs:

- la Triple-Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie),
- la Triple-Entente (France, Grande-Bretagne et Russie).

Malgré tous ces événements, la Belgique croit encore au respect des engagements que les puissances européennes lui ont toujours assuré pour y préserver le respect de la neutralité, l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire.

Pourtant, les quelques jours qui précèdent le début de la guerre 14-18 amènent les Belges à mesurer progressivement la précarité de ces engagements : la Belgique se trouve coincée entre deux pays (l'Allemagne et la France) sur le chemin de la guerre.

Le 28 juin 1914, l'étincelle de Sarajevo(*) est l'occasion d'une ultime crise entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. De la déclaration de guerre entre ces deux pays le 28 juillet 1914 à l'entrée en guerre d'autres pays européens, il n'y a qu'un pas à franchir. C'est ce que permet le mécanisme des mobilisations prévues par les alliances:

- 01 août 1914: l'Allemagne déclare la guerre à la Russie,
- 03 août 1914: l'Allemagne à la France,
- 04 août 1914: la Grande-Bretagne à l'Allemagne,
- 23 août 1914: le Japon à l'Allemagne, ...

En Belgique, ce cheminement des événements politiques et militaires amène le Roi Albert à décréter un rappel des classes 1910, 1911 et 1912 dès le 29 juillet et une mobilisation générale de l'armée le 31 juillet.

Le 1er août, les derniers soldats mobilisés s'empressent vers les gares pour rejoindre leur cantonnement. A ce moment, il règne à Namur une agitation intense⁽⁹⁾:

"Des milliers de militaires grouillent sur la place de la gare et se groupent autour des plantons porteurs de pancartes sur lesquelles apparaissent les numéros des unités et le millésime des classes rappelées. Ils sont ensuite dirigés vers les différents quartiers où seront complétées les unités d'active et constituées celles de réserve."

Au fort d'Andoy, la garnison est rapidement complétée avec les effectifs prévus en cas de guerre: 400 soldats s'installent. Malgré ces événements, peu de Belges croient sérieusement à une guerre. A Andoy comme ailleurs, on pense encore que tout se bornera à une simple démonstration militaire.

(*) Assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand héritier d'Autriche par un étudiant bosniaque.



L'APPEL DU ROI ALBERT Ier AU ROI D'ANGLETERRE



Me souvenant des nombreuses marques
d'amitié de Votre Majesté et de ses prédécesseurs
de l'attitude amicale de l'Angleterre
en 1870 et de la preuve de sympathie
qu'elle veut encore de nous donner,
je fais un suprême appel à l'intervention
diplomatique du Gouvernement de
Votre Majesté, pour la sauvegarde de
la neutralité de la Belgique

Albert

Les jours qui suivent prouvent le contraire :

- Le 2 août à 19 heures, l'ambassadeur d'Allemagne remet au gouvernement belge un ultimatum du Kaiser concernant la traversée du territoire belge par l'armée allemande en marche contre la France,
- le 3 août à 6 heures 50, la Belgique fait connaître son refus,
- le 4 août à 6 heures, l'Allemagne fait savoir qu'elle traversera le pays contre sa volonté. Presque au même moment, le territoire belge est violé par l'armée allemande à Gemmenich.

A 9 heures 30, la Chambre des Représentants se réunit sous la présidence du Roi Albert. Celui-ci annonce l'entrée en guerre de la Belgique.

L'ULTIMATUM ALLEMAND

Kaiserlich
Deutsche Gesandtschaft
in Belgien

Brüssel, den 2 August 1914

Très confidentiel

Der Kaiserlichen Regierung liegen
zuverlässige Nachrichten vor ueber den beab-
sichtigten Aufmarsch französischer Streitkräfte
an der Maas - Strecke Givet - Namur. Sie lassen
keinen Zweifel ueber die Absicht Frankreichs

Copie extraite de la première page de l'ultimatum remis par M. de Below, Ministre d'Allemagne, à M. Davignon, Ministre des Affaires Etrangères, le 2 août 1914 à 7 heures du soir. L'ambassadeur d'Allemagne était déjà en possession de cet ultimatum depuis le 29 juillet. Il avait reçu l'instruction de ne le remettre au gouvernement belge que le 2 août.

L'INFANTRIE OCCUPE LE VILLAGE



Avant la guerre 14 à Andoy: devant le café du midi de J.Pirmez. On reconnaît à gauche la grand-mère de Germaine Oger-Romain et à droite M.Gozin (Photo appartenant à G.Oger).



En campagne en 1914 (doc.MRA).

LA GUERRE

Dès le 4 août, le commandement de la position fortifiée de Namur reçoit le message suivant:

" La 4^{ème} DA se concentrera à Namur pour assurer provisoirement la défense de la place. Une brigade sera portée() à Huy en couverture de la concentration de l'armée dans la direction du sud-est."*

Aussitôt, le commandant de la PFN -le général Michel- organise les éléments armés dont il dispose⁽⁵⁾:

- les neuf forts,
- les troupes de forteresses composées de vieilles classes fortes d'environ 20.000 hommes,
- la 4^{ème} division d'armée (4^{ème} DA) qui compte:
 - la 8^{ème} brigade mixte: 8^{ème} + 28^{ème} de ligne + Cie de mitrailleurs des 58^{ème}, 59^{ème} et 60^{ème} batteries Aie,
 - la 10^{ème} brigade mixte: 10^{ème} + 30^{ème} de ligne + Cie de mitrailleurs des 64^{ème}, 65^{ème} et 66^{ème} batteries Aie,
 - la 13^{ème} brigade mixte: 13^{ème} + 33^{ème} de ligne + Cie de mitrailleurs des 67^{ème}, 68^{ème} et 69^{ème} batteries Aie,
 - la 15^{ème} brigade mixte(**): 1er + 4^{ème} chasseurs à pied+ Cie de mitrailleurs des 61, 62 et 63^{ème} batterie Aie,
- le 1^{er} régiment de lanciers,
- le 4^{ème} régiment d'artillerie,
- le 4^{ème} bataillon du génie,
- le 4^{ème} corps de transport,
- la 4^{ème} section de télégraphistes,

soit au total, selon des chiffres cités par le colonel Bujac⁽⁶⁾, des effectifs de 745 officiers et 38.285 soldats.

Au fort d' Andoy, le capitaine-commandant Nollet est assisté du lieutenant Tasnier, du sous-lieutenant Dartevelde et du lieutenant d'infanterie Hontoy(***) pour disposer environ 400 soldats dans les différentes composantes du fort⁽¹¹⁾: 317 soldats faisant partie du groupe d'artillerie et 82 soldats constituant le peloton d'infanterie. En outre, un aumônier rend les services religieux et 2 médecins assurent le service de santé avec quelques brancardiers.

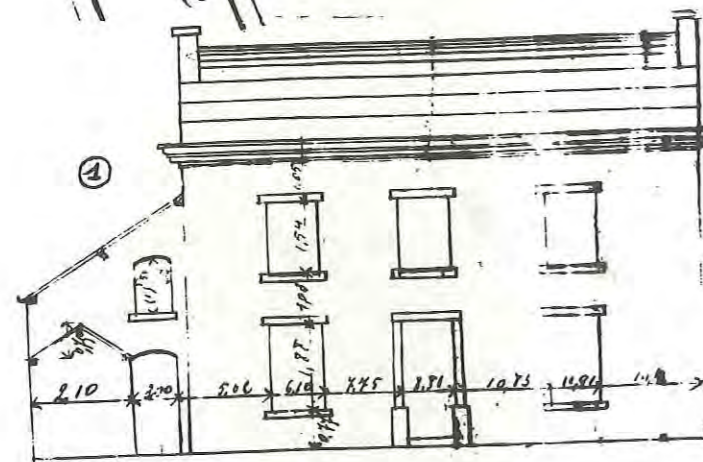
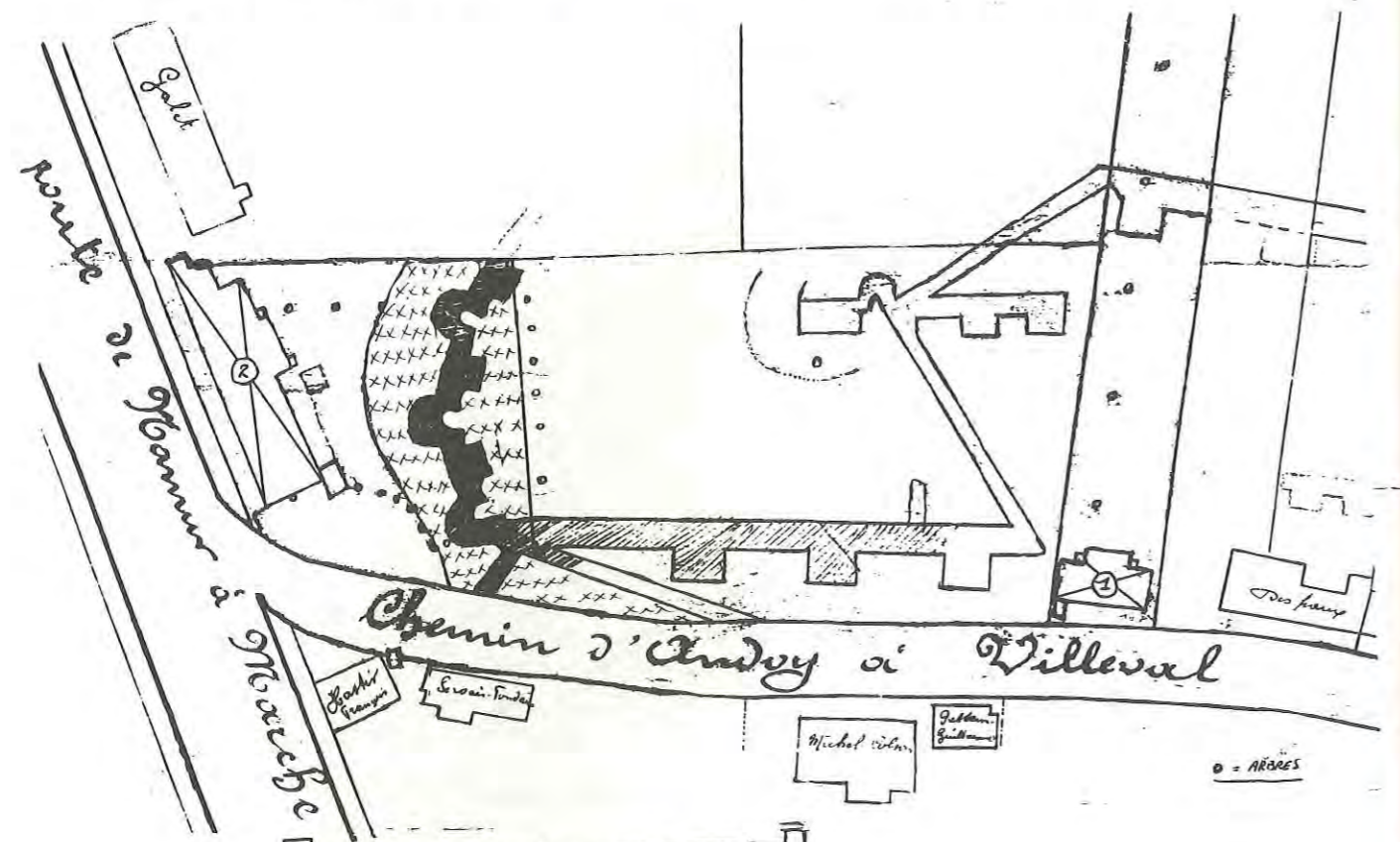
Les intervalles entre les forts sont comblés par des chasseurs à pied, des soldats du 13^{ème} de ligne et de l'artillerie de campagne.

(*) Le 4 août, la position fortifiée de Liège est déjà assaillie par des forces armées considérables. Cette position, noeud de communication de première importance pour l'envahisseur, est organisée principalement en vue de maîtriser le plus longtemps possible les lignes de chemin de fer et les routes indispensables à l'avance des troupes allemandes. C'est ce rôle qui permet notamment à la position fortifiée de Namur de se préparer aux attaques ennemies.

(**) Cette brigade, réclamée par le message du 4 août, est mise à la disposition du général Léman dès le 5 août pour la défense de Liège.

(***) Remplacé vers le 5 août par un sous-officier.

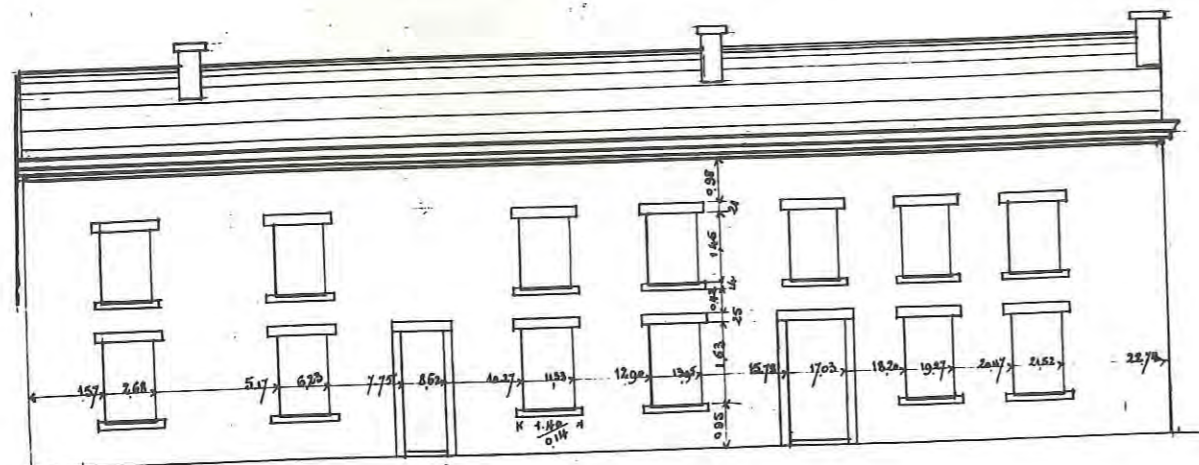
PLANS ET IMPLANTATIONS DE DEUX MAISONS INCENDIÉES A LA PERCHE LE 21 AOÛT 1914.



Construction (M. Jules
Casseroul,
Secrétaire communal
incendiée(s)
à la perche à Andoy

Le 21 Août 1914.

Facade principale. ②



Le 17 août, le dernier fort de Liège tombe (le fort de Flemalle). Plus rien ne peut arrêter la progression des cinq divisions de l'armée d'invasion allemande mise au service du général von Gallwitz pour faire tomber la PFN.

80 à 90.000 hommes se ruent vers Namur...

Dès les premières heures du 18 août, la PFN commence à être investie par des troupes ennemies. Celles-ci commencent leur déploiement le 20.

C'est à ce moment que le fort d'Andoy ouvre le feu pour la première fois sur des batteries allemandes qui s'installent près du château d'Arville à Mont-Sainte-Marie et sur les hauteurs de Wierde.

Le même jour, devant l'évolution de la situation, le commandement militaire d'Andoy ordonne la destruction de maisons se trouvant dans la direction du fort.

Voici à ce sujet un témoignage des faits recueilli le 10 janvier 1915⁽¹³⁾:

" Le 20 et 21 août, dix-huit maisons qui se trouvaient dans la zone du fort ou dans la direction du tir furent détruites à la dynamite(*); de ce nombre, les huit maisons de " La Perche", le château de M.de Pierpont et la ferme. L'autorité militaire avait informé les habitants qu'en cas de bombardement, ils devraient évacuer ces maisons et qu'elles seraient détruites afin qu'elles ne servissent pas de refuge aux Allemands et que les civils ne fussent pas exposés au danger pendant le tir"

Le 21 août, dès 11 heures, le bombardement du fort commence pour ne cesser que 72 heures plus tard.

Alors que les premiers obus tombent, la garnison se rend compte que les Allemands se gardent d'attaquer le fort de vive force comme à Liège pour laisser à leurs canons le soin de faire taire la position. Il faut dire que l'artillerie ennemie compte des pièces contre lesquelles la PFN est quasi impuissante: des mortiers de 420 mm qui tirent avec précision jusqu'à 16 kilomètres des projectiles explosifs de 930 kg et les fameuses batteries tractées autrichiennes de 305 et 308 mm(**).

Après les premières heures de bombardement du fort, les locaux de gorge et de contre-escarpe sont entamés. La boulangerie(***) et le blindage du magasin aux vivres sont détruits. La coupole de 150 mm est coincée et une coupole de 57 mm endommagée.

Au village, dans l'après-midi, le bombardement crée la panique⁽¹³⁾:

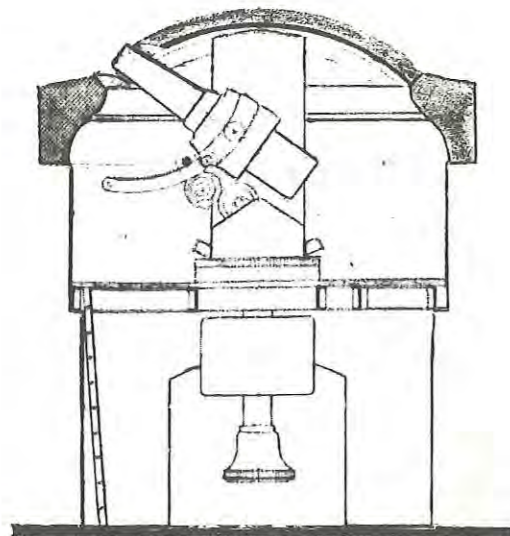
" Le village commença à se vider. Il n'y resta bientôt qu'un vieillard de 85 ans(?)****), ancien garde du château, M.Massin, qui refusa de fuir. Un groupe d'habitants, sous la conduite du curé, se dirigèrent sur Bossimé. Un capitaine des chasseurs leur fit rebrousser chemin et les dirigea sur La Perche et la route de Marche; ils s'y heurtèrent à des fils de fer barbelés que les soldats belges les aidèrent à traverser. A Erpent, on leur signifia la défense d'entrer en ville; ils s'établirent, vers 10 heures du soir, au château Marquet."

(*) Selon plusieurs témoignages locaux, la plupart de ces maisons ont(?) simplement été incendiées. Si tel a été le cas, le but principal de l'opération n'a pas été atteint.

(**) P.M.: les forts de la PFN étaient conçus pour résister aux pièces de 220 mm!

(***) Un ravitaillement en vivres assuré la nuit même apporte au fort une réserve de biscuits pour 5 jours.

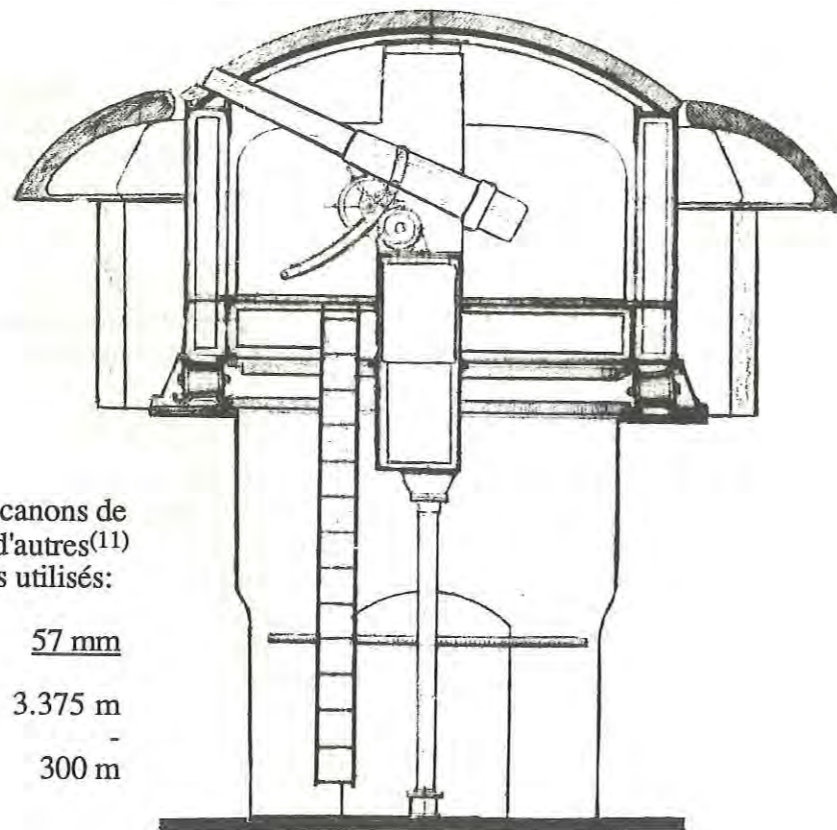
(****) Monsieur Pierre-Joseph Massin est né en 1832.



Coupes schématiques dans des coupoles du type "Gruson" ...

... pour un obusier "Krupp" de 210 mm. Ces obusiers sont capables de projeter des obus à une portée de 6.900 mètres et des shrapnels à 5.000 mètres⁽¹¹⁾.

... pour deux canons jumelés "Krupp" de 150 mm. Ces canons peuvent tirer des obus sur une distance de 8.400 mètres, des shrapnels à 6.700 mètres et des boîtes à balles à 400 mètres⁽¹¹⁾.



N.B: Dans les autres coupoles, les canons de 120 et de 57 mm peuvent tirer sur d'autres⁽¹¹⁾ distances en fonction des projectiles utilisés:

	120 mm	57 mm
obus	8.000 m	3.375 m
shrapnels	6.100 m	-
boîtes à balles	400 m	300 m

Les schémas sont extraits d'un cours de "Fortification" de l'ERM.

Concernant l'attitude(*) de Pierre Massin, Marie Thiran rapporte dans le périodique *Le Crespon* (N°3) l'anecdote suivante:

" Le vieux garde, (Pierre) Massin, a refusé de partir. Il est assis sur un banc, devant chez Despontin, à côté de l'église. Léon Thiran (le père de Marie), qui revient de Wierde le salue.

Pierre: Vèyo, Léon, is sont tortos st-évôye. C'est mi qu'est mayeûr, ...
(Vois-tu, Léon, ils sont tous partis, c'est moi qui suit le bourgmestre, ...)
Léon: Bè d'abord, vos n'avez qu'a ièsse tchaudronî ossi pace qui mi, dji m'è va ossi.
(Eh bien alors, tu n'as qu'a être chaudronnier aussi, parce que moi je m'en vais aussi.)

Pendant que le groupe d'habitants se dirige vers Bossimé sous la conduite du curé, d'autres groupes de villageois vont se réfugier dans des caves à Erpent où à Géronsart.

Le 22 août, les fameuses batteries autrichiennes du colonel Langer sont dirigées vers Andoy avec leur bouche destructrice de 305 mm: deux batteries de canons à deux pièces sont mises en action contre le fort. C'est un déluge de feu qui s'abat sur l'ouvrage ...

Un témoignage⁽¹³⁾ rapporte le tragique des instants vécus sous le feu de ces canons:

"...Les obus avaient une force destructrice extraordinaire. Le lieutenant Tasnier fut tué le 22, à 5 h30 du soir et enterré dans l'enceinte du fort; également 5 ou 6 soldats. Le fort se trouvait devant un ennemi invisible et tira peu. La garnison, voyant l'oeuvre formidable de démolition et d'écrasement opérée par le bombardement, se croyait vouée à la mort. Il y eut un moment de panique; un obus ayant créé une issue à la porte d'entrée, une partie des soldats de la garnison, voyant l'inutilité de la résistance, songèrent à mettre leur vie en sécurité; un chef subalterne leur fit renoncer à leur dessein."

Le capitaine-commandant Nollet lui même explique dans son rapport des faits de cette journée:

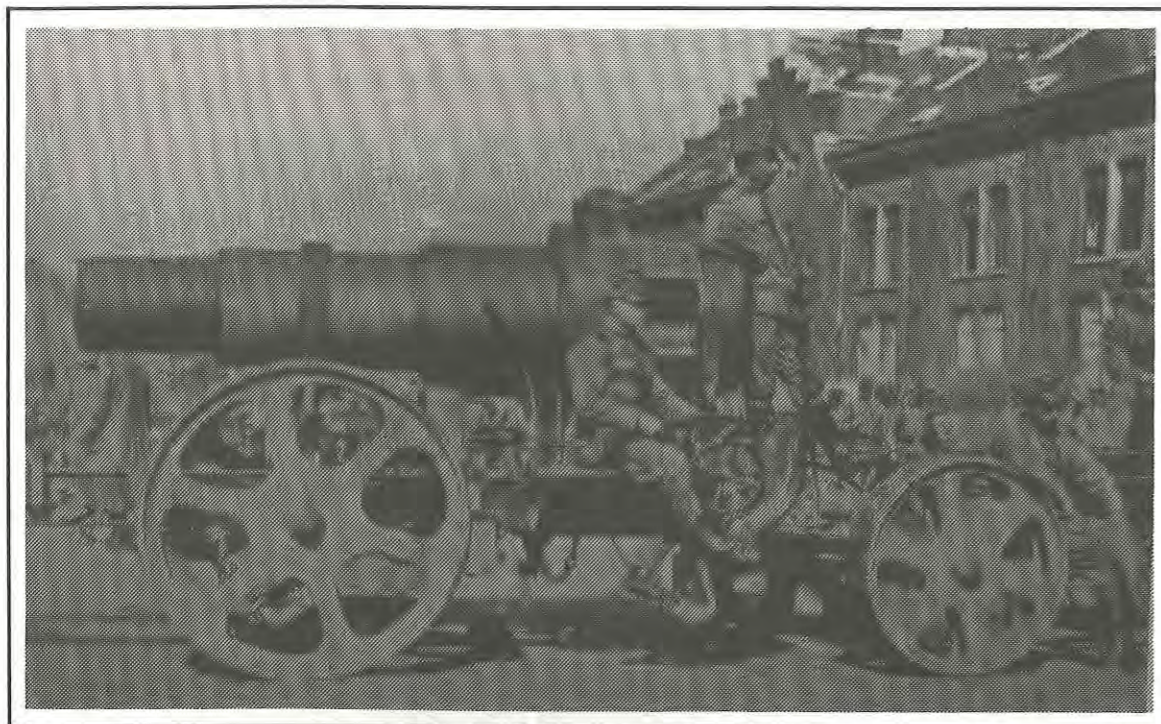
" On a l'impression que tout le fort tremble et s'enfonce. Après le choc, un silence relatif se produit et, au bout de quelques secondes, une avalanche de débris retombent sur le fort et dans les fossés avec un bruit assourdissant."

Malgré cet enfer, le fort continue à se défendre avec efficacité⁽¹³⁾:

" On assure que l'artillerie de campagne fit merveille. Le repérage se faisait du clocher d'Andoy et du haut des arbres; les batteries ennemies durent fréquemment changer de place; car à peine s'étaient-elles installées à un autre endroit, que des obus venaient les déloger. C'est ainsi que la vie de M. le bourgmestre d'Arville se trouva exposée: les Allemands le prévinrent que si les Belges parvenaient à déplacer encore leurs batteries, ils y verraient la preuve d'une communication télégraphique ou téléphonique avec l'ennemi.^(**)"

(*) M. Massin, qui souffre d'un handicap aux jambes, est trop vieux pour encore se déplacer.

(**) Les Allemands se vengent de l'efficacité du fort sur les civils de Wierde⁽¹⁴⁾. Les villageois sont malmenés et les maisons pillées. Le 23 août, c'est le drame à Mozet: Alexandre Hankart (46 ans) est fusillé dans des circonstances qui font penser à un meurtre.



Au cours de sa captivité en Autriche (40-45), Marcel Bertrand a rencontré l'un des servants de cette pièce qui fit l'attaque de Namur: il s'agit de Georg Grmeiner (assis, au centre de la photo) (doc.MRA).



Canon de 305 mm en position de tir (doc.MRA).

Le 23, les coupoles du fort qui peuvent fonctionner prennent dès le matin sous leur feu l'écluse de Marche-les-Dames où l'ennemi essaye de jeter un pont. L'après-midi, c'est notamment à la lisière du bois au nord de Mozet que les canons pointent leur tir: des Allemands s'y installent. En fin d'après-midi⁽¹³⁾:

" A 5 heures, deux uhlands arrivèrent par la route de Marche et furent tués en approchant du fort. Vers 8 heures, une patrouille allemande venant de Limoy, chercha à prendre le fort d'assaut, les coupoles fonctionnèrent encore et firent des victimes; les assaillants se retirèrent..."

Pendant ce temps, le curé d'Andoy a regagné le village avec le groupe de civils qui l'accompagnait⁽¹³⁾:

" ...des hommes étaient déjà revenus au village et soignaient le bétail. Vers 4 heures 30 du soir, on procura des habits civils à des soldats belges, accourus de Lives."

Au fort, le bombardement allemand cause de nouvelles pertes: un projectile défonce l'avant-cuirasse de la coupole de 210 mm, démolit complètement l'affût, tue le chef de coupole ainsi que six hommes. Deux autres soldats sont blessés.

Plus tard, deux autres coupoles sont également détruites. Le massif central, pilonné avec beaucoup de précision, menace de plus en plus de s'écrouler au fil des explosions d'obus. Les débris de béton qui s'écroulent par les failles de ce massif obstruent la cheminée de la salle des machines et bloquent le fonctionnement des installations électriques: le fort est plongé dans l'obscurité et la ventilation s'arrête. Un ouvrage du Ministère de la défense nationale consacré à la défense de la PFN en 1914 rapporte⁽¹¹⁾:

" Dès lors, dans cet enfer, les gaz provenant de l'explosion des projectiles commencèrent leur oeuvre, principalement dans la galerie centrale où se trouvait accumulée la majeure partie des troupes non de service, dans les coffres flanquants et dans la salle des machines, où des hommes s'étaient mis à râler dans un commencement d'asphyxie.

Environ cinquante hommes tombèrent en syncope. Un homme de la galerie centrale mourut d'asphyxie et un autre, se trouvant dans la salle des machines, devint subitement fou."

Dans la soirée, vers 21 heures, le bombardement cesse. A ce moment, les sentinelles du fort signalent la présence de l'ennemi aux abords de l'ouvrage. Rapidement, les 3 coupoles de 57 mm encore utilisables sont mises en action⁽¹¹⁾:

" ... comme des indices d'approche venaient d'être à nouveau constatés, ces coupoles entrèrent en action et balayèrent les glacis. L'ennemi, au prix de pertes élevées (), parvint toutefois au fossé, où des bottes de paille furent jetées pour en permettre le franchissement. Mais les coffres flanquants ouvrirent le feu et la tentative de l'adversaire échoua.*

Une nouvelle tentative, exécutée au cours de la nuit, avorta également. Le bombardement recommença."

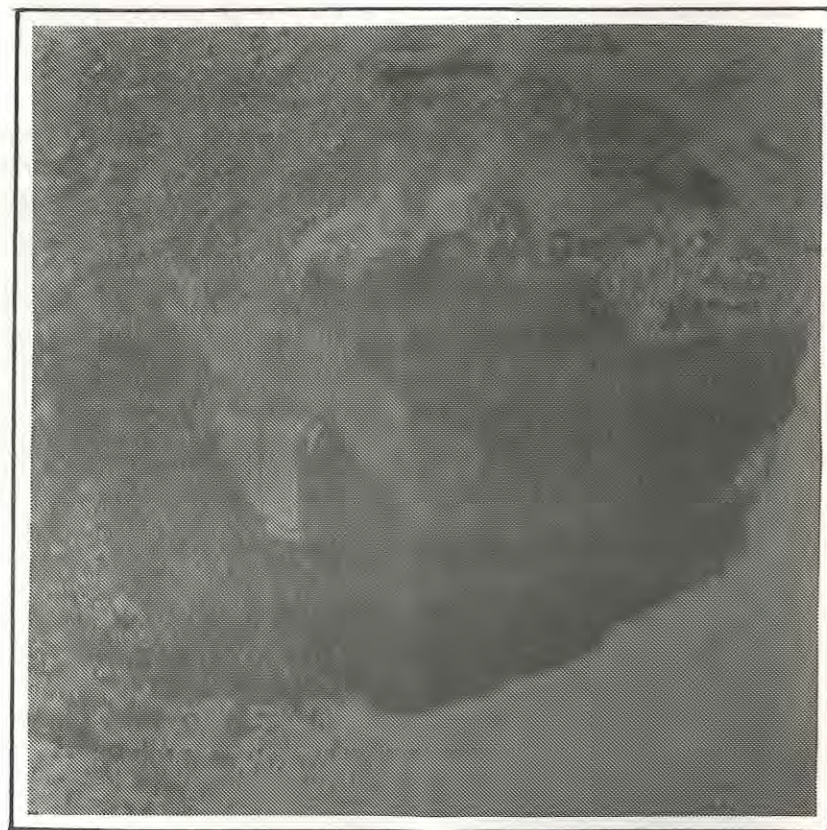
(*) Le major Buhle témoigne dans le Militär wochenblatt du 25/08/24 qu'il vit le 25/08/14 près du fort 25 tombes de soldats du 167 RI Allemand tués au cours de cet assaut.

LES DEGATS CAUSES PAR LE BOMBARDEMENT DU FORT.



Le lieutenant Louis Tasnier.

Il tombe héroïquement au milieu de ses soldats le 22 août 1914 à l'âge de 29 ans.



Au cours des journées des 22, 23 et 24 août, 450 obus de 305 mm tomberont sur Andoy. On peut constater les effets de ce puissant tir d'artillerie sur une des coupole du fort.

La journée du 24 août scelle le sort du fort⁽¹¹⁾:

" De gros blocs de béton continuaient à se détacher du massif central et tombaient dans les locaux. Il était visible que les deux parties de la voûte de la galerie centrale, située de part et d'autre de l'énorme fissure qui avait été créée le 23 août et qui augmentait de plus en plus, céderait d'un moment à l'autre."

" Vers 8 heures, une partie de la garnison, appréhendant la catastrophe définitive qui, d'un instant à l'autre pouvait se produire, sortit du fort avec ses armes, pour se battre en rase campagne.

A ce moment, la gorge du fort commençait à être attaquée par des batteries (105 mm) visant de l'intérieur de la position.

Sous l'effet de ce bombardement, le manque d'air se fit de nouveau sentir.

Le commandant Nollot, dont l'attitude héroïque en imposait à ses hommes, se tenait debout devant la porte d'entrée, au milieu des éclats d'obus, maintenant dans le devoir les 215 soldats qui lui restaient et qui s'étaient résignés à leur sort. Ce ne fut qu'à 11 heures, alors que la résistance était à bout, et après avoir fait mettre toutes les pièces hors service, qu'il décida de rendre l'ouvrage."

Le 11ème bataillon allemand du 32ème d'infanterie qui prend possession du fort à 11 heures 15 consigne dans son rapport officiel⁽¹²⁾:

" L'ouvrage était en ruine et la garnison avait horriblement souffert; le terrible feu d'artillerie qu'il avait subi l'avait rendu absolument incapable de combattre encore."

Une fois le fort rendu à l'ennemi, Andoy est complètement investi et pillé^(*). L'occupant prend le gîte chez l'habitant: 200 soldats s'installent notamment au château et 73 au presbytère.

Les rumeurs de massacres^(**) perpétrés par les Allemands au cours de leur progression gagnent la population. Dès lors, les villageois se tiennent tranquilles pendant les nombreuses perquisitions et réquisitions. En l'absence du bourgmestre, le curé et le clerc-chantre sont pris en otage. Plusieurs personnes sont régulièrement emmenées "baïonnette au canon" pour servir l'occupant.

Plus tard, les réquisitions intensives menées pour les besoins alimentaires de l'armée épuisent les meilleurs garde-manger. Les civils commencent à avoir faim. À ce moment, le village apprécie la chance d'être situé au coeur d'une région agricole et cela, même si les chevaux ont été réquisitionnés!

^(*) Le château de M.Lambert, industriel de Charleroi, est dévalisé de superbes chevaux de selle, de 14 voitures et de sa réserve de vin. Le mobilier est mis en pièces.

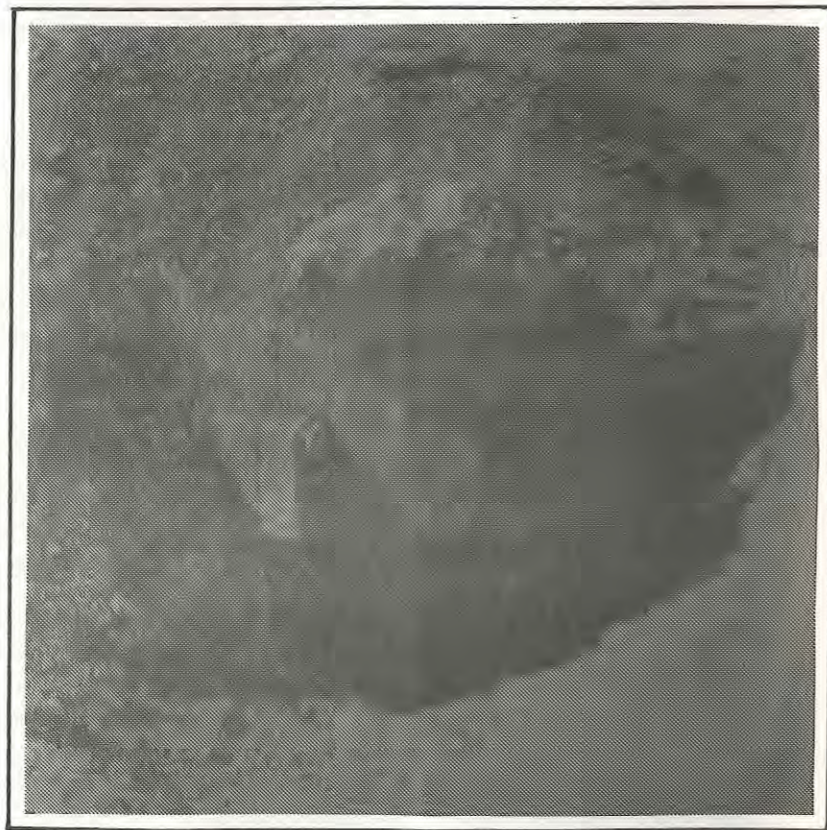
^(**) Voir à ce sujet le meurtre d'Alexandre Hankart de Wierde à Mozet.

LES DEGATS CAUSES PAR LE BOMBARDEMENT DU FORT.



Le lieutenant Louis Tasnier.

Il tombe héroïquement au milieu de ses soldats le 22 août 1914 à l'âge de 29 ans.



Au cours des journées des 22, 23 et 24 août, 450 obus de 305 mm tomberont sur Andoy. On peut constater les effets de ce puissant tir d'artillerie sur une des coupole du fort.

La journée du 24 août scelle le sort du fort⁽¹¹⁾:

" De gros blocs de béton continuaient à se détacher du massif central et tombaient dans les locaux. Il était visible que les deux parties de la voûte de la galerie centrale, située de part et d'autre de l'énorme fissure qui avait été créée le 23 août et qui augmentait de plus en plus, céderait d'un moment à l'autre."

" Vers 8 heures, une partie de la garnison, appréhendant la catastrophe définitive qui, d'un instant à l'autre pouvait se produire, sortit du fort avec ses armes, pour se battre en rase campagne.

A ce moment, la gorge du fort commençait à être attaquée par des batteries (105 mm) visant de l'intérieur de la position.

Sous l'effet de ce bombardement, le manque d'air se fit de nouveau sentir.

Le commandant Nollet, dont l'attitude héroïque en imposait à ses hommes, se tenait debout devant la porte d'entrée, au milieu des éclats d'obus, maintenant dans le devoir les 215 soldats qui lui restaient et qui s'étaient résignés à leur sort. Ce ne fut qu'à 11 heures, alors que la résistance était à bout, et après avoir fait mettre toutes les pièces hors service, qu'il décida de rendre l'ouvrage."

Le 11ème bataillon allemand du 32ème d'infanterie qui prend possession du fort à 11 heures 15 consigne dans son rapport officiel⁽¹²⁾:

" L'ouvrage était en ruine et la garnison avait horriblement souffert; le terrible feu d'artillerie qu'il avait subi l'avait rendu absolument incapable de combattre encore."

Une fois le fort rendu à l'ennemi, Andoy est complètement investi et pillé^(*). L'occupant prend le gîte chez l'habitant: 200 soldats s'installent notamment au château et 73 au presbytère.

Les rumeurs de massacres^(**) perpétrés par les Allemands au cours de leur progression gagnent la population. Dès lors, les villageois se tiennent tranquilles pendant les nombreuses perquisitions et réquisitions. En l'absence du bourgmestre, le curé et le clerc-chantre sont pris en otage. Plusieurs personnes sont régulièrement emmenées "baïonnette au canon" pour servir l'occupant.

Plus tard, les réquisitions intensives menées pour les besoins alimentaires de l'armée épuisent les meilleurs garde-manger. Les civils commencent à avoir faim. À ce moment, le village apprécie la chance d'être situé au coeur d'une région agricole et cela, même si les chevaux ont été réquisitionnés!

^(*) Le château de M.Lambert, industriel de Charleroi, est dévalisé de superbes chevaux de selle, de 14 voitures et de sa réserve de vin. Le mobilier est mis en pièces.

^(**) Voir à ce sujet le meurtre d'Alexandre Hankart de Wierde à Mozet.

UN MORTIER AUTRICHIEN DE 420 MM EN POSITION DE TIR.



LES SOLDATS ALLEMANDS OCCUPENT LE VILLAGE.



Andoy, devant chez Adolphine Pirmez. Après la chute du fort, le village est occupé par des soldats allemands. On reconnaît sur ce cliché Ernestine Pirmez assise sur le baudet (Photo de la famille Pirmez).

Dès la fin de 1914, les Allemands occupent le fort et y effectuent d'importants travaux de réparation. Ils y améliorent la ventilation et en renforcent la défense. Comme on peut le constater sur le plan concernant les maisons incendiées à la Perche les 20 et 21 août 1914, cette défense est également améliorée en divers points stratégiques du village.

Jusqu'en 1918, le fort est utilisé par les Allemands, notamment comme lieu de repos pour leurs troupes de passage ou comme camps de transit pour les prisonniers. En ce qui concerne ces derniers, certains anciens du village s'en souviennent encore avec émotion. C'est le cas de Clarisse Lebon lorsqu'elle évoque le souvenir du triste spectacle que donnait une de ces colonnes de prisonniers (russes): ils étaient épuisés, et cependant obligés de pousser à bras d'hommes de lourds chariots en bois de l'armée ennemie dans la rue des Balaives (à l'époque le chemin des Comognes).

En 1918, les offensives lancées par le maréchal Foch oblige les Allemands à battre en retraite.

Le 4 novembre, le maréchal Hindenburg décide la retraite générale des armées allemandes sur le Rhin. L'armistice est demandée le 7 et signée à Rethondes le 11, après que le Kaiser Guillaume II eût abdiqué le 9.

Sept mois plus tard, le 28 juin 1919, l'Allemagne boira le calice de la défaite jusqu'à la lie en signant le "Diktat" à Versailles.

Le 4 août 1919, le Roi récompense le fort d'Andoy par une citation à l'ordre du jour de l'armée en ces termes:

" A opposé aux attaques de l'adversaire une résistance qui s'est affirmée brillante de bout en bout. Soumise dès le 21 août 1914 à un bombardement violent qui eut tôt fait de démolir les divers locaux de l'ouvrage et de mettre hors service les coupoles de gros calibre, la garnison entière, tant fantassins qu'artilleurs sous les ordres de leur chef, le capitaine-commandant Nollet qui fut vraiment l'âme de la défense, conserva intacte ses qualités combattantes et fit payer cher à l'ennemi l'assaut qu'il tenta le 23 dans la soirée, lui infligeant les pertes les plus lourdes et l'obligeant à se retirer. Ce ne fut que le lendemain, lorsque les derniers locaux furent rendus intenable par le bombardement qui avait repris, que le fort capitula."

Dans le bilan de cette guerre, il y a beaucoup de morts à Andoy-Wierde, surtout du côté allemand.

Du côté belge, on déplore la mort de 17 soldats au fort.

Parmi les villageois, il y a aussi des soldats et des civils qui ont été tués en d'autres endroits. Chaque année, les Wierdois commémorent le souvenir de ces victimes:

- Luc SANDRARD, sous-lieutenant au 13^e de ligne, décédé à Merckem le 17/04/18,
- Joseph OGER, soldat, décédé à Ertevelde le 03/11/18,
- Alphonse OGER, soldat, décédé à Hanovre le 12/11/18,
- Alexandre HANKART, fusillé à Mozet à l'âge de 46 ans le 23/08/14,
- Auguste-Marie DEMAZY, Victor PIRSON, Henri OGER, ...

ERRATUM

Page 35: supprimer la dernière ligne et la reporter en page 71.

Extrait du Règlement sur les réquisitions militaires.

Art. 154. — Un recensement des chevaux et des véhicules hippomobiles doit avoir lieu tous les ans, dans chaque commune ou section de police, sur la déclaration obligatoire des propriétaires, et au besoin d'office, par les soins du bourgmestre.

Ne sont pas recensés :

- 1° Les chevaux appartenant au chef de l'Etat;
- 2° Les chevaux appartenant aux agents de nationalité étrangère du service diplomatique accrédité en Belgique;
- 3° Les agents du service consulaire étranger, résidant au pays qu'ils représentent;
- 4° Les chevaux de selle n'ayant pas trois ans accomplis à la date du 1er juin de l'année en cours;
- 5° Les chevaux de trait n'ayant pas deux ans accomplis à la date du 1er juin de l'année en cours;
- 6° Les chevaux entiers;
- 7° Les chevaux utilisés au fond des mines.

Art. 155. — Dans les quinze derniers jours de novembre de chaque année, les bourgmestres publient par voie d'affiches mod. 17 un avertissement adressé à tous les propriétaires, quelle que soit leur nationalité en nom particulier ou collectif, pour les informer qu'ils doivent se présenter à l'administration communale entre les 1er et 20 décembre suivant (les dimanches et jours fériés exceptés) pour faire la déclaration de tous les chevaux et véhicules hippomobiles qui sont en leur possession, sauf les exceptions prévues à l'article 154, en indiquant la catégorie (selle ou trait), l'origine (indigène, irlandaise) la robe et le nom pour les chevaux, la catégorie et le tonnage pour les véhicules.

Les affiches mod. 17 doivent être apposées en aussi grand nombre que possible à la maison communale et dans chacun des groupes d'habitations importants ou éloignés du centre de la commune.

Il est recommandé d'envoyer aux propriétaires des avis ou bulletins indiquant les différents renseignements à fournir.

Art. 157. — Un cheval ou un véhicule déjà inscrit l'année précédente dans une catégorie, doit être déclaré à nouveau, mais l'inscription faite est maintenue à moins que l'animal ou le véhicule n'ait changé de propriétaire, auquel cas l'ancienne inscription est barrée et une nouvelle inscription est faite dans la même catégorie, à la suite de celles existant déjà.

Un certificat mod. 16, portant le sceau de la commune, est délivré à tous les propriétaires au moment de la déclaration.

Ce certificat mentionne le nombre de chevaux et véhicules inscrits. Il devra être exhibé à toute demande du commandant de canton de gendarmerie (ou de son délégué) ou de la police locale.

Art. 158. — Du 21 décembre au 10 janvier la gendarmerie et la police locale s'assurent que tous les chevaux et véhicules prévus à l'article 154 ont été exactement déclarés.

Procès-verbal est dressé à charge des propriétaires qui n'ont pas fait à l'époque fixée, la déclaration de leurs chevaux ou véhicules ou qui ont fait des déclarations fausses ou inexactes. Les procès-verbaux sont transmis à l'autorité judiciaire; ils mentionnent les raisons et excuses invoquées par les intéressés.

Les registres mod. 19A et 19B, sont visés et certifiés conformes par le bourgmestre, le 10 janvier de chaque année.

Art. 160. — Les opérations de l'inscription et du classement des chevaux ont lieu dans chaque commune tous les deux ans, alternativement par moitié. Les communes d'un même canton sont visitées la même année.

Les communes qui sont visitées à ces opérations se composent d'un officier président, du commandant du canton (ou son délégué) et du secrétaire communal (ou son délégué).

Les commissions chargées d'opérer dans les petites communes peuvent être présidées par le commandant de canton.

Art. 165. — Les chevaux des propriétaires dont les écuries se trouvent sur le territoire d'une commune autre que celle où ces propriétaires sont domiciliés, doivent être inscrits sur les registres de classement des communes où leurs écuries sont installées et présentés dans cette commune à la commission d'inspection et de classement.

Art. 166. — Les voitures hippomobiles sont classées tous les ans, par les soins du commandant de canton de gendarmerie (ou

son délégué), qui fait à cette fin les visites qu'il juge utiles au domicile des propriétaires.

Le travail doit être terminé pour le 15 mars au plus tard.

Art. 178. — Les propriétaires sont tenus d'avertir l'administration communale, dans les quinze jours suivants :

1° De la vente ou de la perte de leurs animaux ou voitures portés aux registres de classement;

2° Du déplacement des animaux ou voitures désignés pour la réquisition éventuelle s'ils doivent séjourner pendant plus d'un mois à plus de 20 kilomètres de la commune où ils sont classés.

Le bourgmestre fait connaître ces mutations au commandant du canton au moyen d'un avis mod. n° 26.

Si des animaux ou voitures désignés pour la réquisition éventuelle sont vendus ou perdus, le bourgmestre indique, sur l'avis précité, les animaux ou voitures qui doivent les remplacer d'après l'ordre résultant du tirage (article 175), ce dont il prévient les propriétaires, de la manière indiquée à l'article 176.

Art. 188. — Les chevaux devront avoir la ferrure en bon état, être munis d'un hcol avec longe et porteurs d'une ration d'avoine pour la journée.

Les voitures auront les harnais de leurs attelages habituels et seront pourvues de tous leurs agrès y compris les bâches.

Art. 190. — Le propriétaire qui aura négligé d'avertir l'autorité communale de la vente ou de la perte d'un cheval ou voiture porté aux registres de classement et désigné pour être réquisitionné ou qui, d'une façon générale, n'aurait pas satisfait aux obligations à lui imposées par les présentes, sera passible des peines prévues par les articles 26 et suivants de la loi du 12 mai 1927.

Art. 195. — Les propriétaires doivent pourvoir à la surveillance et à la nourriture de leurs animaux jusqu'au moment de la remise de ceux-ci aux commissions de remonte.

Art. 203. — Pendant les époques assimilées au temps de guerre, les commissions de remonte réquisitionnent en location les chevaux et voitures nécessaires. Les propriétaires reçoivent des bons mod. 32L. Dès que la mobilisation est décrétée, ces bons mod. 32L sont remplacés par des bons de paiement mod. 32 valant de l'argent comptant, ou par des reçus mod. 11er et les commissions continuent les réquisitions, mais en propriété.

Les propriétaires d'animaux et de voitures qui acceptent les prix d'achats offerts par une commission de remonte reçoivent des bons de paiement mod. 32.

Ces bons mod. 32 sont extraits d'un carnet à souches et émis sur l'agence du Trésor la plus voisine du centre de remonte.

Art. 204. — Les bons mod. n° 32, non présentés à l'Agent du Trésor dans le mois de leur émission, ou non encaissés à la fin du troisième mois, doivent être adressés directement par les bénéficiaires au Ministère de la Défense Nationale, en vue de leur remplacement par une ordonnance de paiement qui sera transmise à l'ayant droit par l'intermédiaire du bourgmestre.

Art. 207. — Les propriétaires des animaux et des voitures réquisitionnés qui n'acceptent pas les prix offerts par les commissions de remonte, ou qui demandent à être payés d'après le mode prévu par la loi du 12 mai 1927, reçoivent des reçus mod. n° 11ter.

Ces reçus mentionnent notamment le nom du propriétaire, le numéro occupé au registre de classement par les animaux et les voitures, ainsi que le prix d'estimation de la commission et la somme réclamée par le propriétaire.

Ces reçus sont extraits d'un registre à souches. On bâtonne, sans les détacher de la souche, ceux qui, pour vice de forme ou toute autre cause, ne pourraient servir.

Il n'y a qu'une série de numéro pour chaque commission de remonte.

Art. 211. — Une indemnité de 30 francs par jour et par cheval est allouée aux propriétaires des chevaux réquisitionnés qui n'ont pas été acceptés par les commissions de remonte.

Cette indemnité est due à partir du jour du départ des chevaux de la commune où ils sont inscrits, jusqu'à celui inclus de leur retour dans la dite commune.

Toutefois cette indemnité n'est pas due pour les animaux présentés par les marchands de chevaux, les grands loueurs de voitures, etc., visés à l'article 153.

LA BELGIQUE REORGANISE SA DEFENSE

Dès la fin de la guerre, le problème des moyens de défense du territoire de la Belgique est remis à l'étude. Le résultat de cette étude et, notamment, des travaux de la "commission des fortifications" (*), conduit au maintien et au renforcement du système défensif mis en place par le général Brialmont. Ce système, basé sur le principe des régions fortifiées, y est justifié car, d'une part, il est le plus économique et, d'autre part, il "se plie beaucoup mieux à la souplesse des plans d'opérations, que le système du champ de bataille continu à la frontière".

Dans les années 1935-1936, une section de l'Etat-Major de l'Armée belge rédige une synthèse relative à l'organisation défensive de la Belgique⁽¹⁷⁾. Cette synthèse rappelle les conclusions de la commission des fortifications estimant que:

"Vu l'exiguïté de notre territoire, le système défensif devait être porté aussi près de la frontière que possible, afin de soustraire la plus grande partie du pays aux dévastations de l'ennemi, et d'éviter la perte d'une partie importante de nos ressources; elle conclut ensuite, que l'organisation défensive devait être établie en profondeur, et comporter deux lignes de régions fortifiées respectivement sur la Meuse et sur l'Escaut.

Ces deux fleuves constituent les seuls obstacles importants à des opérations militaires à travers le Pays, non seulement pour l'ennemi, mais aussi pour nous-mêmes. Il importe donc d'y établir une défense permanente, tant dans le but de contrarier ou d'arrêter l'avance de l'adversaire, que d'assurer notre liberté de manoeuvre sur toute l'étendue du territoire.

Par ailleurs, les lignes d'eau des provinces de Limbourg et d'Anvers, ainsi que les couverts des Ardennes, peuvent également être d'un secours appréciable pour la défense du pays.

Enfin, la création d'un réduit national ayant des communications assurées avec l'extérieur, à l'abri duquel l'armée puisse se refaire, et éventuellement attendre de l'intervention de troupes alliées, fut reconnu indispensable ...".

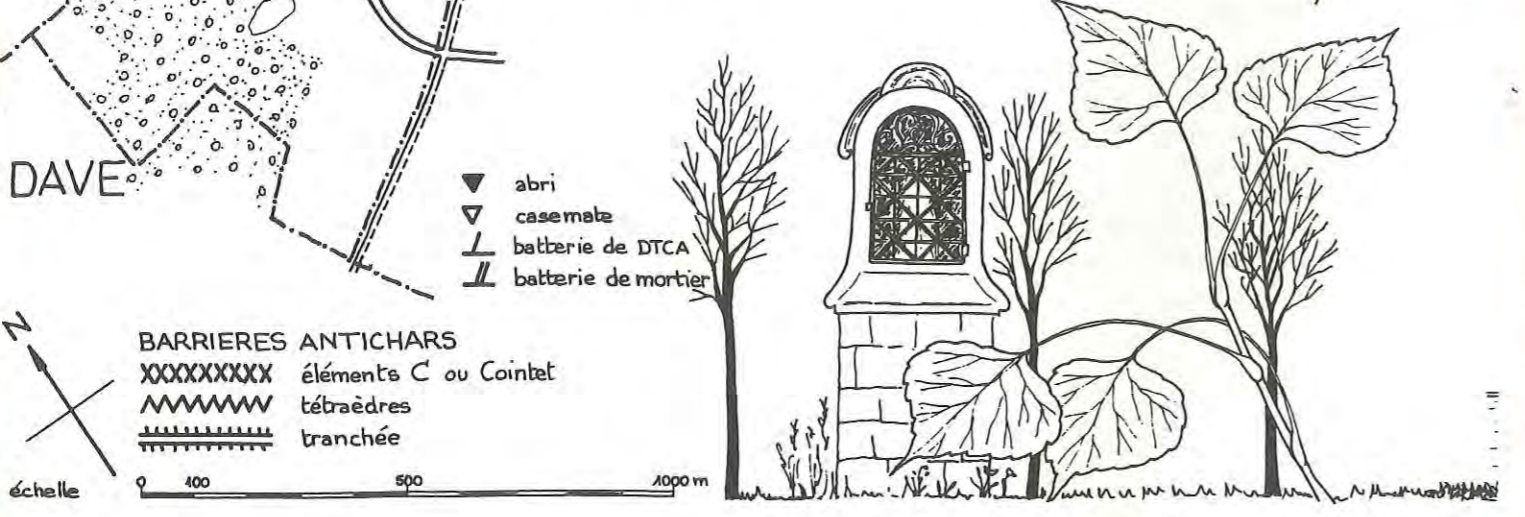
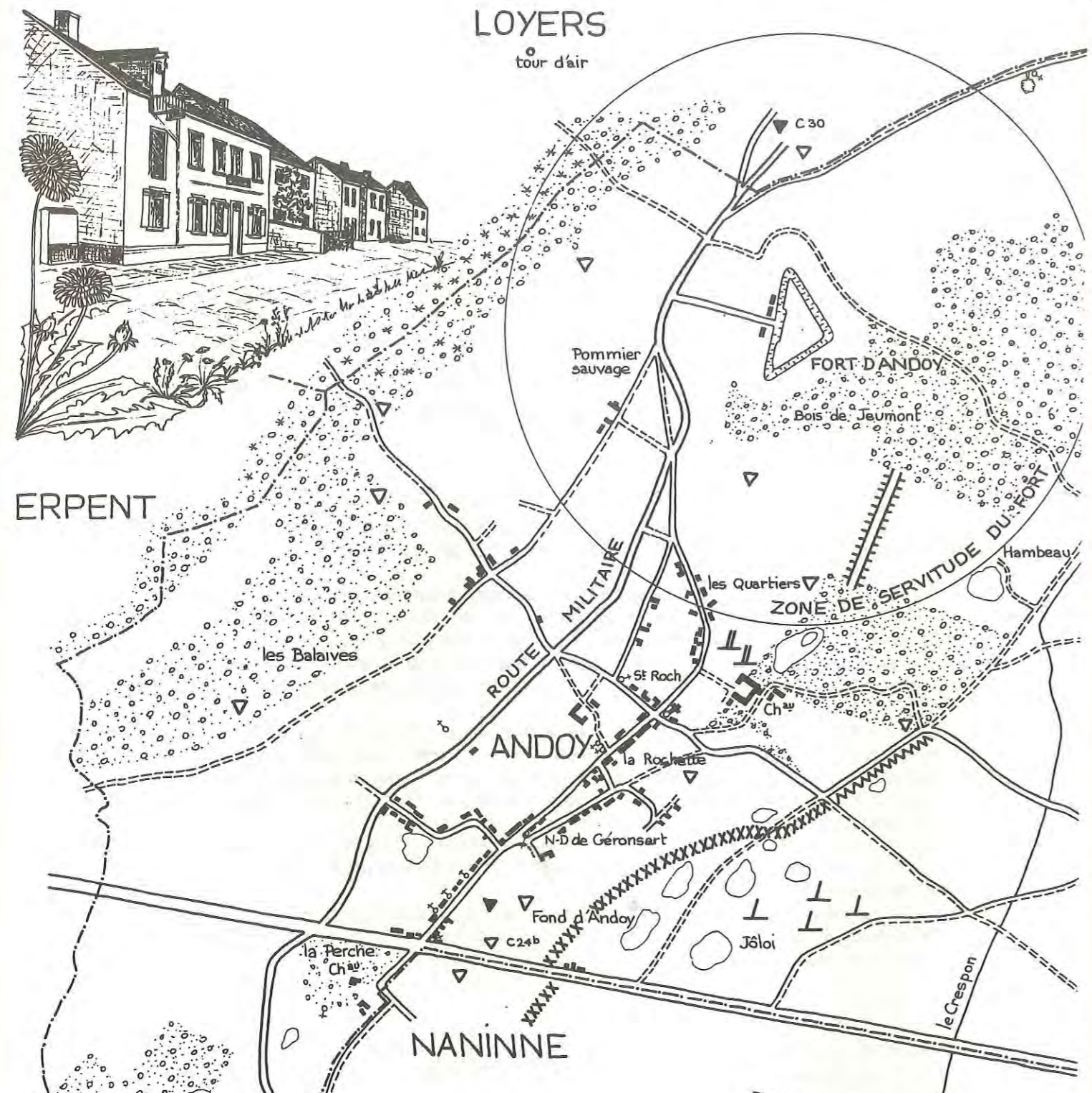
Le résultat de toutes les études et travaux effectués à propos de la défense du territoire belge amène les autorités à en prévoir l'organisation suivant un schéma stratégique reposant sur:

- une défense permanente de la frontière Est (comprenant la position fortifiée de Liège),
- la position fortifiée de Namur,
- la position fortifiée d'Anvers,
- un réduit national,
- une tête de pont à Gand,
- la préparation d'une organisation semi-permanente entre Namur et Anvers,
- la préparation d'inondations et de destructions.

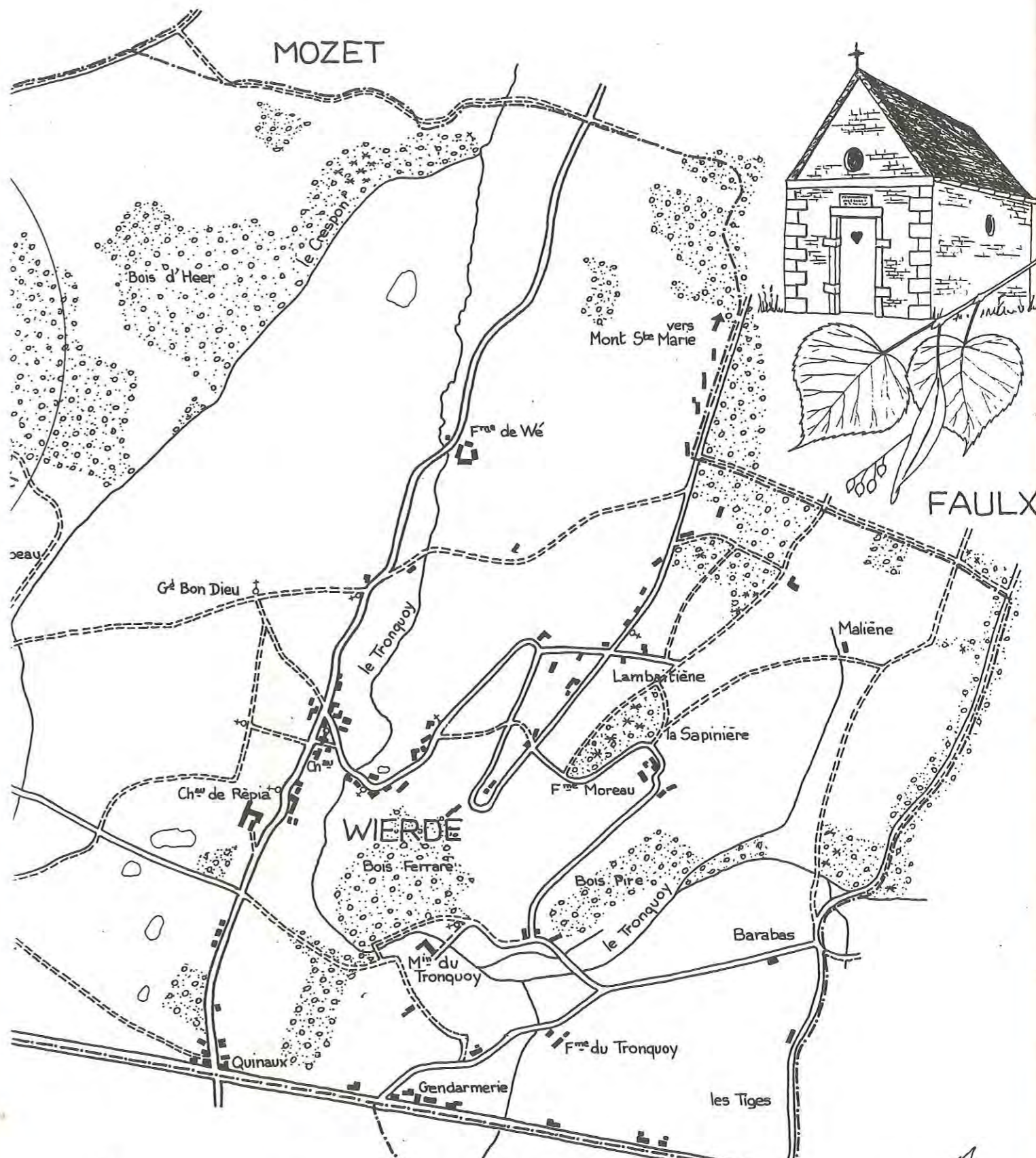
(*) Instaurée en 1930.

LOYERS

tour d'air



MOZET



Dans la structure défensive retenue pour défendre notre territoire, la position fortifiée de Namur a un rôle et des moyens clairement prévus⁽¹⁷⁾:

- 1°) couvrir la mobilisation et la concentration de l'armée en campagne, en arrêtant les irruptions lointaines ayant pour objectif les noeuds routiers et ferroviaires importants de Namur;
- 2°) former tête de pont offensive, permettant à l'armée de déboucher et de manoeuvrer en toute sécurité au Sud de la ligne Meuse-Sambre;
- 3°) former tête de pont de retraite, en cas d'échec éventuel subi au Sud de cette ligne;
- 4°) constituer pivot de manoeuvre, comme appui d'aile droite de la position Meuse-Aval, ou d'aile gauche de l'une des positions Meuse-Amont ou Sambre; enfin, comme appui d'aile droite de la position Namur-Anvers.

Etant donné l'éloignement de cette position à la frontière, et son importance relativement moindre que celle de Liège au point de vue stratégique, les organisations permanentes ont été poussées moins loin qu'à Liège.

Elles ne comportent que: a) - sept forts réarmés de l'ancienne place de Namur;
b) - des abris d'intervalle;
c) - des abris contre l'irruption;
d) - un réseau téléphonique enterré.

Pour la PFN, les 7 forts désignés^(*) pour être restaurés et renforcés sont :

- Andoy..... pour protéger la route de Marche à Namur,
- Dave..... pour protéger la ligne de chemin de fer de Namur à Luxembourg et agir par ses feux d'obusier dans la vallée de la Meuse en amont de Namur,
- Maizeret..... pour protéger la Meuse en aval de Namur et agir par ses feux dans la vallée du Samson, ainsi qu'en avant de la position Meuse-aval et de la 1ère ligne de la position Namur-Anvers,
- Malonne..... pour flanquer la vallée de la Sambre,
- Marchevelette..... pour appuyer la position de la Meuse-aval et de la 1ère ligne de la position Namur-Anvers,
- Saint-Héribert..... pour appuyer l'aile de la position de la Meuse-amont,
- Suarlée..... pour appuyer la position de la Sambre et flanquer la 2ème ligne de la position Namur-Anvers.

Sur le plan de l'armement, il est prévu de doter chacun des forts:

- d'une coupole de 2 canons à longue portée de 75 mm (105 mm à Maizeret),
- de 3 ou 4 coupoles d'obusiers de 75 mm,
- de 2 coupoles armées soit de mitrailleuses, soit de lance-grenades,
- de mitrailleuses flanquant les fossés.

^(*) Les 2 autres forts (Cognelée et Emines) serviront de dépôts à munitions.

A Andoy, ce nouvel armement est réparti dans l'ancien édifice comme suit:

- les 2 emplacements réservés en 1914 aux coupoles à canons de 210 mm ont été comblés,
- l'ancienne coupole à canons de 150 mm est devenue une coupole pour 2 canons jumelés de 75 mm à grande portée,
- les 2 coupoles à canons de 120 mm deviennent l'une une coupole pour mitrailleuses et l'autre une coupole pour 2 lance-grenades,
- le phare devient un observatoire,
- les coupoles à canons de 57 mm deviennent des coupoles à obusiers de 75 mm,
- les emplacements prévus dans les coffres pour des canons de 57 mm sont maintenant réservés pour accueillir des mitrailleuses.

En ce qui concerne les nouveaux travaux^(*) de renforcement et de modernisation du fort, des chantiers sont déjà ouverts dès le début des années trente.

Pour les opérations de renforcement, les travaux consistent essentiellement à mieux protéger les parties intérieures de l'ouvrage, notamment le poste de commandement et de tir et les galeries principales. Pour ces dernières, une épaisse couche de béton est coulée entre les anciennes voûtes et de nouveaux plafonds en tôle ondulée. En d'autres endroits, lorsque cela est possible et nécessaire, l'ancien béton cuirassé est remplacé par du béton armé.

Quant à la modernisation, elle porte principalement sur la protection des liaisons téléphoniques, l'installation d'une nouvelle centrale électrique et l'amélioration de la ventilation des composantes intérieures du fort.

En ce qui concerne la ventilation, une puissante aération mécanique est assurée pour faire circuler de l'air frais vers les divers locaux et galeries du fort. L'air frais qui est ainsi véhiculé est prélevé à un kilomètre à vol d'oiseau au nord de l'ouvrage, grâce à une tour construite à cet usage sur les hauteurs de la Meuse: la tour de Bossimé^(**). A cet endroit, l'air est aspiré à une hauteur d'environ 14 mètres du sol par des ouvertures situées à la base de la tête de la tour. En cas d'attaque par gaz présentant le risque d'être aspiré par ces ouvertures, il est prévu de les verrouiller et de prélever l'air quelques mètres encore plus haut, au sommet de la construction, grâce à un manchon télescopique. Pour protéger le site, la tête de la tour a été pourvue d'embrasures pouvant accueillir des fusils-mitrailleurs et des goulottes lance-grenades. En outre, le pied de l'édifice est renforcé par un abri relié par un souterrain^(***) au fort.

^(*) En 1914, les Allemands ont déjà effectué divers travaux de réparations et de renforcements.

^(**) On distingue encore cette tour à la lisière du bois à Bossimé, sur le côté gauche de l'autoroute A4 (E411), dans la direction de Bruxelles vers Luxembourg.

^(***) Ce souterrain existe toujours. Il s'ouvre à l'abri sur un débouché qui sert de passage pour la relève de la garnison du fort (les soldats devant assurer la relève du fort sont cantonnés dans des baraquements situés près du château Marquet, sur la route de Liège à Erpent-Val. Régulièrement, la garnison de service, qui est cantonnée dans des baraquements construits à l'entrée du fort, est relayée par les effectifs en repos au château Marquet).

Direction
des travaux fortificatifs.
de Hamuz.
Fort d'Andoy
Travaux de renforcement
spéciaux.

Fig: 104 Coupe
50-50 de la fig: 117
éch: 1/50

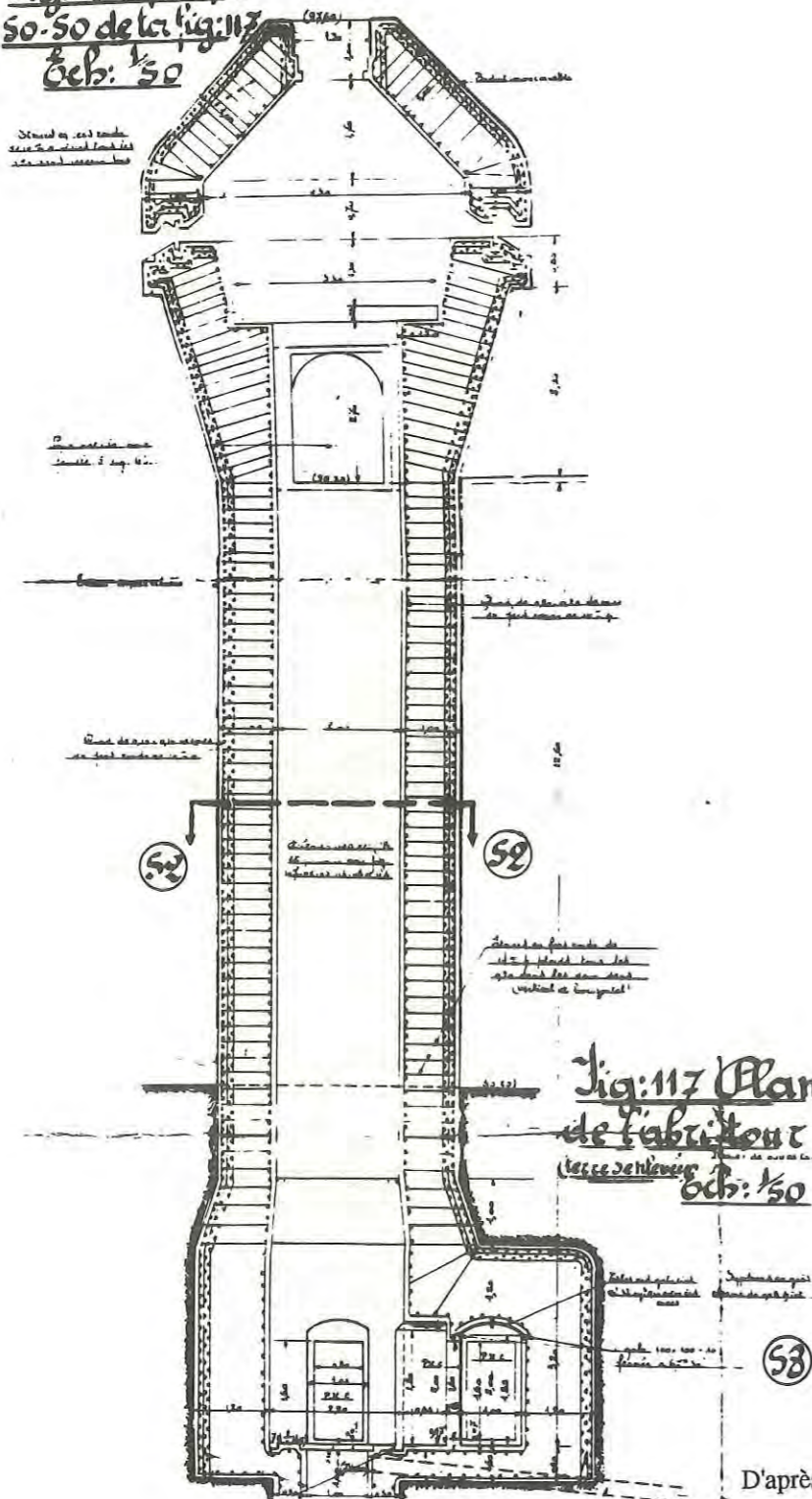


Fig: 117 Plan
de l'abri-tour
éch: 1/50

D'après un plan appartenant à Ph. Pirlot.

PLAN DE CONSTRUCTION
DE LA TOUR DE BOSSIME

Afin de compléter la protection de la PFN, il est encore prévu de couvrir les espaces entre les sept forts par une ligne d'abris d'intervalle pour mitrailleuses.

C'est ainsi que l'Etat-Major de l'armée envisage divers abris de ce type en liaison avec le fort d'Andoy et ceux de Dave et de Maizeret⁽¹⁷⁾:

- intervalle Maizeret-Andoy: - en 1er échelon: 10 abris, dont 2 avec cloche pour guetteur et F.M. et 1 avec cloche pour guetteur,
- en doublement du 1er échelon: 2 abris,
- en 2ème échelon: 3 abris.

- intervalle Andoy-Dave: - en 1er échelon: 9 abris, dont 2 avec cloche pour guetteur et 1 avec cloche pour guetteur et F.M.,
- en doublement du 1er échelon: 1 abri,
- en 2ème échelon: 3 abris.

Par ailleurs, et complémentirement, des abris de défense contre l'irruption sont également prévus. Parmi les sept ouvrages de ce type envisagés pour l'ensemble de la PFN (dont cinq avec cloche pour guetteur), deux^(*) sont situés de part et d'autre de la route de Marche.

Ces abris sont armés de canons.

Pour rendre tout ce dispositif efficace à Andoy, le capitaine-commandant Pinchard^(**) fait installer des relais extérieurs d'observation en divers endroits:

- à Mont-Sainte-Marie,
- au lieu dit "La Sapinière"
- au lieu dit "Le Gros Chêne",
- à Limoy,
- à la "Cloche 30",
- à l'"Abri 24B", qui est aussi armé d'un canon de 47 mm. et d'une mitrailleuse avec pour mission principale de contrer les irrptions par la route de Marche,
- à la tour de Bossimé,
- dans le clocher de l'église de Courrière
- dans le clocher de l'église de Mailen.

Enfin, pour compléter la protection de la PFN, on prévoit encore l'installation d'une ceinture d'éléments devant empêcher le passage de blindés dans la position.

C'est ainsi qu'entre le fort d'Andoy et ceux de Dave et de Maizeret:

- on creuse de profonds fossés anti-chars, notamment près de la sablière du Hambeau,
- on installe des obstacles constitués de gros tétraèdres posés sur des bandes de terrain,
- on dresse dans les "fonds d'Andoy" des barrières métalliques de 3 mètres de hauteur constituées d'éléments de 5 mètres de large (pesant 1.300 kgrs.) reliés entre eux par des cables métalliques. Chacun des éléments de ces monstres de fer repose sur des galets^(***) pour permettre son déplacement.

En principe, un char qui foncerait dans cet obstacle serait coincé par les éléments qui pivoteraient autour de lui: ce sont les barrières anti-chars.

(*) Le rôle de ces abris est encore très bien mis en évidence par la position que l'un d'entre-eux occupe encore aujourd'hui sur la route de Marche à la Perche (côté Naninne).

(**) Le capitaine-commandant Pinchard commande le fort d'Andoy jusqu'à la fin de l'année 1939.

(***) Certains habitants des environs d'Andoy ont récupérés les lourds galets pour les reconvertir ...en rouleaux de jardin.

LES SOLDATS DU FORT PENDANT LA MOBILISATION



A Limoy, les soldats trompent leur ennui ...



... et s'amuse avec peu de choses (Photos appartenant à Clémence Tamsyn).

Pendant que la plupart de ces aménagements se réalisent, le rôle défensif du fort s'organise et le site d'Andoy s'anime au fil des ans:

- 1932: l'état-major de l'armée constitue le Régiment de Forteresse de Namur (RFN) réparti dans les 7 forts restaurés. Cela amène au mois de juin 1932 une garnison de 180 soldats au fort d'Andoy;
- 1937: de grandes manoeuvres militaires sont organisées sur le thème de l'attaque de la PFN;
- 1938: construction de baraquements de cantonnement à divers endroits du village (outre les soldats du fort, il y a aussi ceux de l'infanterie et de l'artillerie de campagne à loger dans le village), visite du Roi Léopold III;
- 1939: lorsque sonne l'heure de la mobilisation générale, les effectifs du fort sont doublés, visite de la Reine Elisabeth.

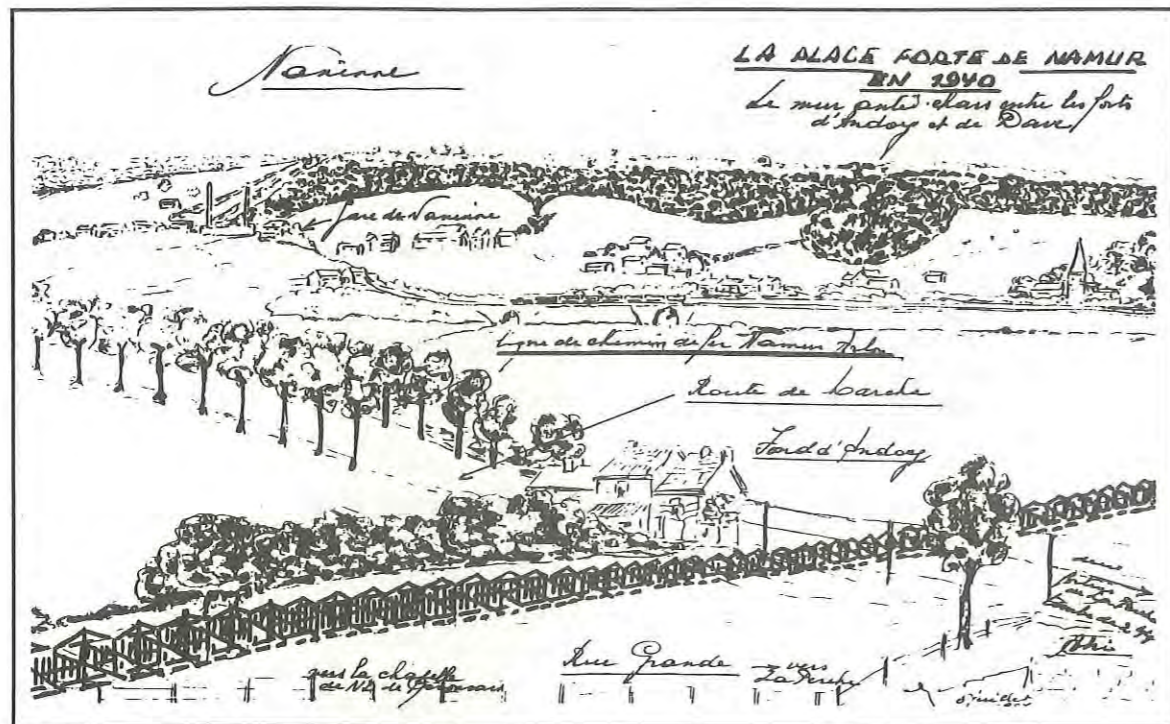
En mai 1940, le système défensif de la PFN est prêt et doit pouvoir jouer un rôle important dans la défense de la Belgique en cas de conflit venant de l'est.

Vient l'aube du 10 mai 1940...

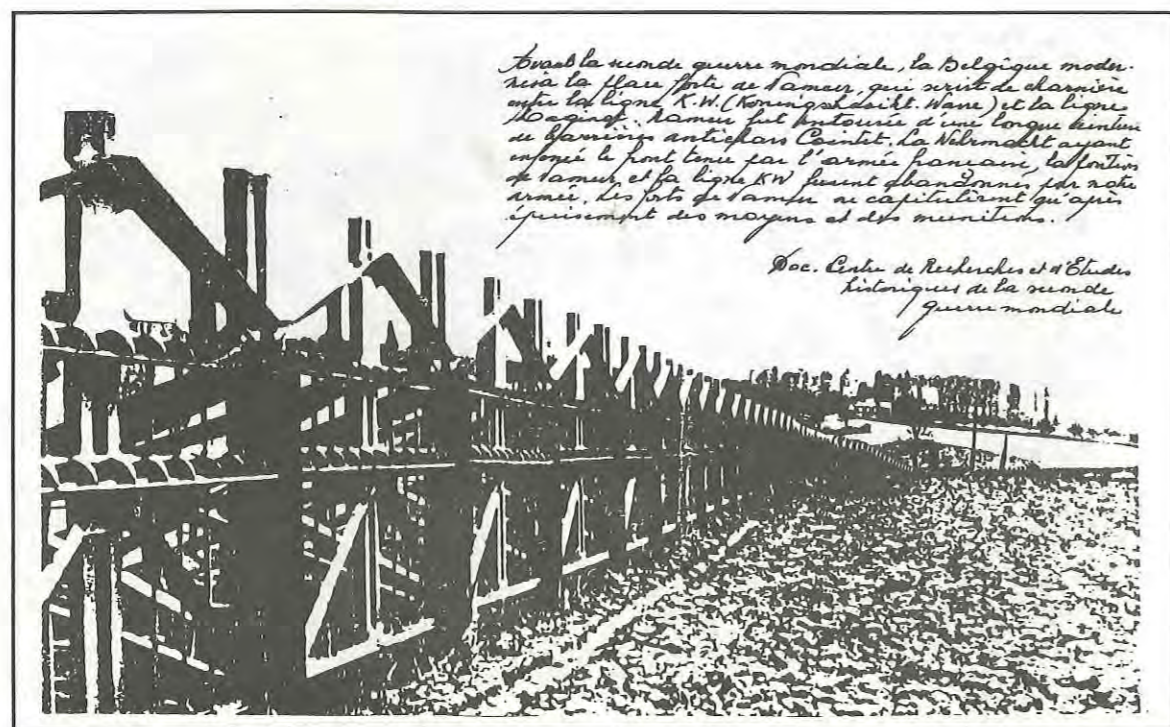
VISITE DE LA REINE ELISABETH A ANDOY



Deux enfants du village offrent des fleurs à la Reine: Aimée SERVAIS (gauche) et Renée OGER (droite). D'après une photo appartenant à Albert Delvaux.



Dans la campagne de Wierde (d'après un dessin réalisé par Georges Feron).



La barrière anti-chars constituée d'éléments Cointet (les éléments C). Ce type d'éléments se trouvaient au village dans les "fonds d'Andoy" (doc.MRA annoté par Georges Feron).

RAPPEL HISTORIQUE

Le 30 janvier 1933, Adolf Hitler accède démocratiquement à la chancellerie allemande. Après la mort du maréchal Hindenburg le 2 août 1934, Hitler cumule la présidence du Reich et de la Chancellerie avec le titre de " Reichführer ".

Le führer, par son désir de domination, va alors tisser la toile de fond de la deuxième guerre mondiale en dressant toutes les forces allemandes à la préparation de ce conflit. De la doctrine nationale-socialiste (fondée sur la supériorité de la race allemande) prônée par Hitler dans son ouvrage "Mein kampf" à l'affranchissement du IIIème Reich des conséquences du "Diktat" de Versailles, il n'y a qu'un pas à faire. Les hostilités préparées par Hitler vont permettre de franchir ce pas décisif.

C'est ainsi que, fort de la confiance du peuple allemand et des alliances conclues avec l'Italie (Mussolini) et l'Espagne (Franco), le führer commande à ses armées la réoccupation de la Rhénanie le 7 mars 1936.

Plus tard, il annexe les pays de langue allemande :

- Autriche (13/03/38),
- Sudètes (30/09/38),
- Bohême et Moravie (15/03/39).

Le 23 août 1939, Hitler signe avec Staline un pacte de non-agression qui leur permet d'éviter une guerre.

Sur le front Est, il n'y a plus que la Pologne pour gêner le führer dans son désir d'expansion. L'affaire du "Corridor de Dantzig" lui sert de prétexte pour envahir ce pays le 1 septembre 1939.

Vainqueur le même mois, Hitler peut prendre l'initiative à l'ouest...

PENDANT LA DROLE DE GUERRE, LES SOLDATS SE FAMILIARISENT AVEC LES HABITANTS DU VILLAGE.



Devant chez Clémentine Servais: (actuellement 131, rue des Balaives) les soldats du service de repérage pour l'artillerie. On reconnaît sur cette photo (de gauche à droite) : Clémence et Denise Tamsyn, Clémentine Servais.



Devant chez Maria Hastir: (actuellement rue de Nanvoie) des soldats du fort viennent rendre visite à leur "marraine de guerre" (Photos appartenant à Clémence Tamsyn).

LA DROLE DE GUERRE

Alors que le dessein de l'Allemagne est clair, la Belgique maintient une prudente neutralité vis-à-vis de tout ce qui se passe en Europe.

En 1939, l'affaire de Dantzig déclenche de sérieuses rumeurs de guerre en France et en Grande-Bretagne. Des raisons de sécurité incitent alors le Roi Léopold III à décréter la mobilisation générale de l'armée.

Le 10 janvier 1940, un incident survenu à Mechelen-sur-Meuse permet au service secret belge de prendre connaissance de documents confidentiels saisis sur un officier allemand: ces documents font état de plans d'invasion à l'ouest! De nouvelles mesures de sécurité sont alors prises pour augmenter le potentiel de défense belge. Celles-ci sont encore renforcées au moment de l'invasion allemande en Norvège et au Danemark.

Avec le temps, les diverses alertes à la guerre répétées depuis septembre 1938(*) engendrent une certaine lassitude. Les responsables belges pensent que la grande offensive ne se produira jamais.

A Andoy, depuis la mobilisation, le fort est à effectif complet sous les ordres du capitaine-commandant Pinchart. Ce dernier(**) fait régulièrement occuper l'ouvrage et organise des exercices.

Dans le même temps, dans les intervalles entre le fort d'Andoy et ceux de Dave et de Maizeret, l'infanterie des 13ème et 21ème de ligne et l'artillerie s'exercent et coordonnent leurs activités.

Cette mobilisation entraîne l'occupation de tous les lieux de cantonnement dans Andoy-Wierde: c'est le temps où les soldats se mêlent aux loisirs du village et où certains vont jusqu'à trouver le temps d'en courtiser les filles.

Dans cette drôle de guerre, les plus convaincus des intentions belliqueuses de l'Allemagne s'endorment: le 9 mai 1940, les congés sont rétablis.

Les bénéficiaires de permissions quittent rapidement le village pour rentrer chez eux ...

(*) Dans la PFN, ce sont ces alertes qui amènent dès 1938 les soldats en situation de Pied de Paix Renforcé (PPR) par le rappel des classes et l'occupation du cantonnement.

(**) Appelé à d'autres fonctions fin 1939, le capitaine-commandant Pinchart sera remplacé par le capitaine Degehet.



En tenue avec le fameux "bonnet à floche".



En tenue de combat.

On reconnaît Jules Bette sur la photo du haut (assis au centre) et sur la photo du bas (le troisième soldat debout à partir de la droite). Pendant la mobilisation, il fait la connaissance d'une jeune fille du village, Clémence Tamsyn. Il l'épouse après son retour de captivité, en 1946 (Photos appartenant à l'auteur).

A l'aube du 10 mai 1940, des unités parachutistes allemandes d'élite constituées par le général Student descendent silencieusement sur Liège encore endormie. Rapidement, ces unités font sauter le verrou de la cité ardente que constitue le fort réputé imprenable d'Eben-Emael(*) et prennent intacts deux ponts stratégiquement importants sur le canal Albert(**). Les "panzerdivisionen" envahissent la Belgique qui se réveille dans une vérité à laquelle cette fois tout le monde doit se résoudre: c'est la guerre.

Au fort d'Andoy, une alerte a sonné dès 1 heure 15 le matin par un communiqué que l'état-major du régiment de forteresse de Namur (RFN) fait parvenir via le commandement du I/RFN:

"Alerte générale. Tout les organes seront occupés et les militaires en congé seront rappelés."

Aussitôt, le capitaine Degehet et ses officiers, les lieutenants DeGraeve, Delahaut, Pietteur et les sous-lieutenants Deguee et Hougardy, organisent la défense du fort.

A 1 heure 51, ordre est donné par le I/RFN de fermer toutes les brèches dans les barrières antichars sauf celle de la route de Marche. Sur nouvel ordre reçu 5 minutes plus tard, la brèche de la route de Marche doit être fermée.

A 2 heures 23, le I/RFN donne ordre de préparer les alvéoles pour mines antichars et 7 minutes plus tard, de maintenir ouverte la brèche dans les éléments Cointet (la barrière antichars) de la route de Marche.

A 3 heures 15, les postes de guêt sont installés et en liaison téléphonique avec le fort.

Jusque là, tout le monde -y compris le capitaine Degehet- pense à un exercice d'alerte ...

Vers 5 heures 20(***) , on entend dans le ciel d'Andoy le vrombissement d'une multitude d'avions se dirigeant vers l'ouest. Le commandant Pinchart -commandant le I/RFN- en visite au fort, attribue ce passage d'avions à une attaque aérienne massive sur la France et l'Angleterre.

A ce moment, le capitaine Degehet témoigne dans son rapport sur la campagne de 1940 au fort d'Andoy⁽¹⁶⁾:

"Force m'est à présent de croire à la guerre pour nous."

Bientôt, la TSF donne des renseignements précis sur les premiers faits de guerre en Belgique.

(*) Le fort d'Eben-Emael se rend au début de l'après-midi du 11 mai.

(**) Les ponts de Vroenhoven et de Veldwezelt qui sont pris au début de l'après-midi.

(***) C'est précisément l'heure (heure allemande, soit 1 heure de plus que chez nous: cette remarque est valable à chaque fois que l'heure est précisée par les Allemands) où les parachutistes du général Student atterissent sur le fort d'Eben-Emael et où la Wehrmacht viole notre frontière.



Le Ct. FINCHART Ct. le I/R.F.N., venant de Lizeret, passe au fort, il paraît très pessimiste, pour moi qui ne croit pas à la guerre. Je suis occupé à parler avec lui sur le seuil du pavillon lui rendant compte des ordres donnés et exécutés quand on le demande au téléphone. A l'issue de cette communication téléphonique il me confie qu'il s'agirait d'une attaque massive aérienne sur le Fra et sur l'Angleterre et qu'il rentre à son P.C. d'urgence car on vient de lui signaler des atterrissages de parachutistes dans le bois de Fernellemont.

Force m'est à présent de croire à la guerre pour nous.

Extrait du rapport de la campagne de 1940 - fort d'Andoy - par le capitaine Degehét.

Devant la gravité de la situation, le commandant du fort rassemble la garnison dans le fossé pour communiquer les nouvelles: violation du territoire, bombardements à Jemelle et à la gare d'Evere,...

Il termine son allocution par ces mots:

" ... je place en vous toute ma confiance pour que la défense du fort soit plus brillante et plus efficace encore qu'en août 1914. Andoy se défendra et fera payer cher à l'ennemi cette honteuse agression. "

Les avions dans le ciel se font toujours entendre. Ils paraissent très proches, mais on ne les aperçoit pas.

Vers 11 heures 30, des mitrailleuses anti-avions du fort crépitent pour la première fois vers un ennemi invisible.

Par après, ce sont des alertes aux saboteurs et aux parachutistes(*) qui retiennent l'attention.

Pendant ce temps, dans les intervalles entre les forts, les troupes d'infanterie de la 8ème division s'affairent aux missions qui leur sont assignées. A Andoy, ce rôle est dévolu aux 13ème de ligne et au 21ème de ligne.

A Andoy-Wierde, le bourgmestre Jean de Moreau d'Andoy et le garde-champêtre Désiré Degueldre font savoir que les jeunes hommes du village doivent immédiatement se diriger vers la France.

Rapidement, Albert Delvaux, Louis Herman, Joseph Lelaboureur, Fernand Cuvelier, Gilbert Wustemberg, Omer Tamsyn, plus tard Robert Hastir et Jean Paulus se rendent à la gare de Namur pour rejoindre la frontière à Erquelinnes.

Partant de Erquelinnes, les 6 premiers nommés partent vers le sud de la France. Ils y séjourneront en Haute Garonne, à Rieumes.

Le samedi 11 mai, le fort tire à nouveau sur l'aviation ennemie.

Au cantonnement de repos, le château Marquet et les baraquements sont mitraillés par des avions qui passent en rase-mottes. Heureusement, il n'y a pas de victimes.

Le soir, comme prévu tous les trois jours en temps de guerre, les soldats en repos sont appelés à relever la garnison au fort. Ils empruntent alors leur chemin habituel conduisant à la tour de Bossimé, vers l'endroit où se situe l'entrée du souterrain menant au fort.

Après une courte marche, le groupe dans lequel se trouve le soldat F.Metten arrive dans l'obscurité au pied de la tour. Comme il est défendu de faire de la lumière pour éviter de se faire repérer par l'ennemi (pas même faire craquer une allumette!), les hommes éprouvent des difficultés à trouver l'entrée du souterrain. En cherchant nerveusement celle-ci, certains soldats s'embarlificotent dans les barbelés défendant l'endroit. A ce moment, comme pour se jouer de la nervosité ambiante, une violente explosion(**) retentit dans la nuit silencieuse... Inutile de vous dire que l'entrée salutaire conduisant sous l'enceinte protectrice du fort fut vite trouvée.

Au village, cette journée du samedi marque le début de l'exode pour la population civile. Par petits groupes, les premiers villageois quittent leurs maisons en sauvant leurs biens les plus précieux.

(*) La "parachutite" est une maladie qui gagne tous les Etats-majors. Elle est provoquée par des affiches ministérielles invitant la population à se méfier des parachutistes ennemis. C'est en connaissance de cause que l'aviation allemande (la Luftwaffe) s'amuse à contaminer le pays du virus de la maladie en semant des parachutes à mannequins un peu partout.

(**) Cette explosion est liée à la destruction du pont de Namèche.

LES CIVILS DE LA COMMUNE DE WIERDE DOIVENT EVACUER. PENDANT LEUR ABSENCE. LEURS BIENS SUBISSENT QUELQUES DOMMAGES...

Arrêté royal du 6 février 1919

Art. 2. — Cette carte est obligatoire et est exigible à toute réquisition de la police. Elle doit être présentée à chaque changement de demeure dans la commune, ainsi qu'à l'occasion de toute déclaration, de demande de certificats et lorsqu'il s'agit d'établir son identité.

Art. 3. — Cette carte doit être renouvelée en cas de mariage et chaque fois que l'intéressé change de résidence. C'est-à-dire transfère sa demeure d'une commune dans une autre.

Les cartes détériorées par l'usage doivent être remplacées; il en est de même des personnes dont la physionomie ne répond plus à la photographie.

Art. 4. — Les personnes non munies de leur carte d'identité et d'inscription aux registres de la population et celles qui, ayant changé de résidence, auront négligé de la renouveler, sont passibles, conformément à l'article 6 de la loi du 2 juin 1856, d'une amende qui ne peut excéder 25 francs.

Koninklijk besluit van 6 Februari 1919

A t. 2. — Deze kaart is verplichtend en moet op elke vraag van de politie vertoond worden. Zij moet aangewezen worden bij elke woonplaatsverandering in de gemeente en ook bij alle verkaringen, vraagstukken en certificaten, en wanneer men zijn eenzelveigheid moet vaststellen.

Art. 3. — Deze kaart moet vernieuwd worden in geval van huwelijk en telkens, als belanghebbende van verblijf verandert, dat is zijne woonst van een te meer te naar een andere overtrengt.

De door het gebruik beschadigde kaarten moeten vervangen worden; evenzoo de kaarten van de personen wier wezen niet meer met het portret overeenstemt.

Art. 4. — De personen die niet voorzien zijn van hunne kaart van eenzelveigheid en inschrijving in de bevolkingsregisters en zij die, veranderd hebbende van verblijf, zulien vernieuwd hebben deze te vernieuwen kunnen, overeenkomstig artikel 6 van de wet van 2 Juni 1856, gestraft worden met een boete welke de 25 frank niet mag te boven gaan.

ROYAUME DE BELGIQUE
KONINKRIJK BELGIË



COMMUNE :
GEMEENTE :
WIERDE

Carte d'identité
et d'inscription
aux registres de population

Kaart van eenzelveigheid
en inschrijving
in de bevolkingsregisters

EVACUE OBLIGATOIRE
WIERDE - 1912

pour l'introduction des demandes de constatation et d'évaluation des dommages de guerre. (Arrêté du 15 mars 1941.)



AGRICULTURE (1)

BETAIL, COLTES SUR PIED, PRODUITS DE FERME, PROVISIONS AGRICOLES,
MACHINES ET OUTILLAGE AGRICOLES. (2)

II. SINISTRE.

a) Date du sinistre a) *15 mai 1940*

	Nombre à la date du sinistre	Nombre de têtes perdues	Valeur moyenne à la date du sinistre (3)	Produit de la vente des animaux sinistrés	Montant du dommage réel
III. BETAIL.					
a) Chevaux . . .					
b) Bêtes à cornes.	3	1	1300	-	1300
c) Porcs	2	2	1400	-	1400
d) Moutons et chèvres	45	6	90		90
e) Divers <i>lapins</i>	4	1	60		60
					2850
		TOTAL			

D'après des archives personnelles de l'auteur.

Le dimanche 12 mai, on fête la Pentecôte. Comme le dit F.Metten⁽⁸⁾:

" ... anniversaire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Maintenant c'est une autre descente qui s'opère. On voit des parachutistes partout. Il est vrai que la tournure des événements au fort d'Eben-Emael n'est pas pour nous faire sourire."

Cette journée est mise à profit pour assurer les derniers préparatifs de guerre: les baraquements du temps de paix situés près du fort sont brûlés et on fait sauter les ouvrages à détruire des environs (pont d'Ausse, ...).

Entretemps, les derniers villageois évacuent vers la France dans une cohue indescrivable. Quelques irréductibles restent toutefois au pays. C'est le cas de Mélanie Cuvelier qui dit:

"Dji d'meure avou m' gate!" (*) (Je reste avec ma chèvre!)

A la fin de cette journée de Pentecôte, les militaires belges se retrouvent bien seuls dans le village. Ils y réquisitionnent des vivres dont les vaches et les cochons. Ces animaux sont rassemblés à proximité de la rampe d'accès du fort.

Le lundi 13 mai, les signes d'approche de l'armée allemande se précisent.

Au fort, c'est la première journée de tir pour les coupoles et les obusiers. Dans l'après-midi, F.Metten raconte⁽⁸⁾:

" ... le commandant fait effectuer des tirs dans le bois de Mozet et dans le bois de Jeumont, où des éclaireurs allemands ont été aperçus par l'infanterie. Les Allemands s'approchant dangereusement, nos guetteurs et nos observateurs avancés devront rentrer au fort. A Assesse, des travailleurs allemands creusent des abris et des emplacements pour leur artillerie. Le fort leur envoie une série de pruneaux pour les aider. Ils sont aussitôt dispersés et cherchent un autre endroit."

En fin de journée, profitant de l'obscurité de la nuit, le commandant fait rentrer ses observateurs les plus éloignés. Ils rentrent un peu avant minuit, venant des postes de Trieu-Courrière (du clocher de l'église où, avant de partir, ils mettent le feu au nez et à la barbe des Allemands), de Mont-Sainte-Marie et de la Sapinière.

Le mardi 14 mai, des véhicules armés ennemis sont repérés par les observateurs du fort:

- 2 autos blindées sont à l'arrêt au pont d'Ausse,
- des chars camouflés venant de Wierde se dirigent vers Quinaux
- 2 chars camouflés se dirigent vers la chapelle Lambaitienne,
- 3 colonnes de 20 chars accompagnés de fantassins sont entre la ferme Moreau et la ferme du Tronquoy à Wierde.

Les coupoles du fort entrent en action contre tous ces objectifs et y causent beaucoup de dégâts. En outre, deux observatoires ennemis signalés dans des maisons à Quinaux et à Naninne sont détruits.

(*) La chèvre de Mélanie devait mettre bas!

PROCLAMATION

Chers concitoyens.

Il est possible que l'armée allemande occupe prochainement la Ville de Namur.

Je recommande à tous de se tenir à l'intérieur des habitations, de fermer les fenêtres et les portes et de s'abstenir de toute injure, provocation, menace et attitude hostile quelconque à l'égard des troupes allemandes.

Il y va de votre vie à tous.

Je compte sur le sang-froid, le calme, la correction et la dignité de la population pour éviter le moindre acte de malveillance de nature à compromettre la sécurité et la vie des habitants comme l'existence même de la Ville de Namur.

Le Bourgmestre, L. HUART.

Dès le 14 mai, l'Etat-major de l'armée belge prévoit une attaque allemande en vue d'investir(*) la ville de Namur pour le jeudi 16.

Le bourgmestre Huart fait alors préparer la proclamation ci-dessus afin d'éviter tout incident entre la population civile restée en ville et l'armée allemande. Il est cependant fort probable que la diffusion de cette proclamation n'ait pas eu lieu: les premiers soldats allemands sont déjà au centre de Namur le 15 mai ...

Alors que la ville est occupée, l'action des forts continue à causer des dégâts dans les rangs ennemis circulant aux alentours de la ville.

En effet, plusieurs routes importantes des environs conduisent vers la France. Elles sont empruntées par divers convois ennemis qui sont pris à partie sous le feu des canons des forts de la PFN. L'Etat-major allemand présent à Namur tente alors de convaincre le bourgmestre Huart d'intervenir, sous menace de bombarder la ville, pour faire cesser les tirs des forts. Celui-ci refuse catégoriquement cette intervention. Cette attitude vaut au courageux(**) bourgmestre une première altercation avec les allemands.

(*) La ville est déjà bombardée depuis le 12 mai.

(**) Le baron Huart (et son Collège) est le seul parmi les neuf bourgmestres des chefs-lieu de provinces à être resté à son poste dans sa ville.

Le mercredi 15 mai, très tôt le matin, la relève du fort est assurée par la garnison de réserve cantonnée au château Marquet.

A 9 heures 15, le commandant Pinchart du I/RFN appelle le capitaine Degehet au téléphone pour lui communiquer un dernier ordre:

" J'évacue mon PC, l'infanterie a reçu l'ordre de retraite."

" Les forts sont isolés, résistance à outrance, mon cher Degehet, tu sais ce que cela veut dire n'est-ce pas, je sais que l'on peut compter sur toi " (*)

Aussitôt, le capitaine Degehet fait le tour du fort pour communiquer cette nouvelle en concluant:

" Ca ira mieux ainsi, plus besoin de permission pour tirer, nous sommes maîtres!"

Suite à cette nouvelle, le commandant Denis(**) rapporte(15):

" C'est un coup dur pour le moral des hommes! Ils ne comprennent pas ... Ils savent que les forts sont des points d'appui d'infanterie, et voilà qu'elle évacue ses positions, juste au bon moment. Le capitaine Degehet, qui a ressenti la gravité de la situation, sent le poids des responsabilités s'appesantir sur ses épaules."

Vers 11 heures(***) , les soldats de réserve du château Marquet quittent leur cantonnement d'Erpent-Val.

Comme tous leurs compagnons d'armes, ils se replient vers le nord du pays.

Dans la journée, les coupoles interviennent plusieurs fois, notamment sur Bossimé où la tour de prise d'air est attaquée par des canons de 37 mm.

Le jeudi 16 mai, à 2 heures 50, un observateur attentif du fort signale une présence ennemie sur le glacis: des soldats camouflés s'avancent en rampant derrière des touffes d'herbes vers le coffre de tête.

Aussitôt, avec l'appui des forts de Dave et de Maizeret, cette tentative de(16) "coup de main" (****) allemand est réduite à néant.

Dans l'après-midi, les coupoles fonctionnent en direction du pont d'Ausse et du carrefour de Quinaux.

Plus tard, un canon grande portée(GP) tire avec efficacité sur le clocher de l'église de Boninne où un observateur ennemi s'est installé.

(*) Les Allemands ont réussi une percée décisive à Sedan. Dès lors, pour éviter l'encerclement des troupes belges, britanniques et françaises engagées sur notre territoire, le général Billotte décide l'abandon de la ligne Anvers - Namur et, le 16 mai, le repli sur l'Escaut.

C'est à la suite de cette décision que les 7 forts de la PFN, complètement isolés dans les lignes ennemies, reçoivent la mission de retarder le plus longtemps possible l'avance des Allemands.

(**) A l'époque maréchal des logis à l'abri 24B.

(***) Peu de temps après, les Allemands pénètrent dans Namur.

(****) En principe, les Allemands ne se préoccupent pas encore du fort. Est-ce une reconnaissance?

LE FIGARO

Le Gaulois

50 C^{ms}

14, BOND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS (8^e)
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 98-31 A 98-38
PARTIR DE 2 H. DU MATIN : ELYS. 26-07 A 08

L'ŒUVRE PAR CEUX QUI BLÂME PAR CEUX QUI NE VONT PAS EN DEHORS, ADVALENT LES MÉCANIQUES
DE NE PASSE PAS ARIÈRE DE TOIT - DE FAIRE L'ŒUVRE OBLIGÉ DES ÉLÉMENTS
DEPART-CHAMPAIS

DIMANCHE 19 MAI 1940
N° 140 115^e Année

EN PAGE 2 :

EN PAGE 3 :

EN PAGE 4 :

EN PAGE 5 :

EN PAGE 6 :

EN PAGE 7 :

EN PAGE 8 :

EN PAGE 9 :

EN PAGE 10 :

EN PAGE 11 :

EN PAGE 12 :

EN PAGE 13 :

EN PAGE 14 :

EN PAGE 15 :

EN PAGE 16 :

EN PAGE 17 :

EN PAGE 18 :

EN PAGE 19 :

EN PAGE 20 :

EN PAGE 21 :

EN PAGE 22 :

EN PAGE 23 :

EN PAGE 24 :

EN PAGE 25 :

EN PAGE 26 :

EN PAGE 27 :

EN PAGE 28 :

EN PAGE 29 :

EN PAGE 30 :

EN PAGE 31 :

EN PAGE 32 :

EN PAGE 33 :

EN PAGE 34 :

EN PAGE 35 :

EN PAGE 36 :

EN PAGE 37 :

EN PAGE 38 :

EN PAGE 39 :

EN PAGE 40 :

EN PAGE 41 :

EN PAGE 42 :

EN PAGE 43 :

EN PAGE 44 :

EN PAGE 45 :

EN PAGE 46 :

EN PAGE 47 :

EN PAGE 48 :

EN PAGE 49 :

EN PAGE 50 :

EN PAGE 51 :

EN PAGE 52 :

EN PAGE 53 :

EN PAGE 54 :

EN PAGE 55 :

EN PAGE 56 :

EN PAGE 57 :

EN PAGE 58 :

EN PAGE 59 :

EN PAGE 60 :

EN PAGE 61 :

EN PAGE 62 :

EN PAGE 63 :

EN PAGE 64 :

EN PAGE 65 :

EN PAGE 66 :

EN PAGE 67 :

EN PAGE 68 :

EN PAGE 69 :

EN PAGE 70 :

EN PAGE 71 :

EN PAGE 72 :

EN PAGE 73 :

EN PAGE 74 :

EN PAGE 75 :

EN PAGE 76 :

EN PAGE 77 :

EN PAGE 78 :

EN PAGE 79 :

EN PAGE 80 :

LES FORTS DE NAMUR ET DE LIEGE RESISTENT TOUJOURS

*Malgré son repli à l'ouest de Bruxelles
l'armée belge
est pratiquement intacte*

Londres, 18 mai. — Aujourd'hui, à midi, on déclarait dans les milieux autorisés londoniens que les forts de Liège et de Namur résistent toujours.

Dans l'ensemble, on souligne d'ailleurs que l'armée belge est pratiquement intacte et qu'en résistant pied à pied à l'ennemi, elle a empêché que les mouvements enveloppants des Allemands aient eu pour résultat l'isolement d'une fraction importante quelconque de ses forces.

Les attaques allemandes dans la province d'Anvers ont été repoussées

annonce le communiqué belge

Quelque part en Belgique, 18 mai. — Voici le texte du communiqué officiel belge du 18 mai, à midi :

Les opérations dont il a été fait mention dans le précédent communiqué se sont poursuivies normalement. Les troupes belges ont mis en échec des tentatives ennemies en plusieurs points du front. Dans la province d'Anvers notamment, elles ont repoussé des attaques allemandes, en infligeant à l'assaillant des pertes importantes.

Le roi Léopold a adressé un message aux défenseurs de Namur

Quelque part en Belgique, 18 mai. — Le roi Léopold a adressé le message suivant au commandant des forts de la place de Namur :

Commandant de forts, officiers, sous-officiers et soldats du fort de la position fortifiée de Namur : Résistez jusqu'au bout pour la patrie. Je suis fier de vous.

Un message du peuple belge aux défenseurs du fort de Namur

Ostende, 18 mai. — La radio belge, qui émet sur la longueur d'onde de Lille-P. T. T., a diffusé, à 17 heures, le message suivant du peuple belge aux défenseurs des forts de Namur :

« Par la voix de l'I. N. B., la population belge tout entière exprime sa profonde admiration aux héroïques défenseurs des forts de Namur qui résistent à outrance aux assauts de l'ennemi. Par leur exemple et par leur sacrifice, ils incarnent les plus belles vertus de notre race. Qu'ils acceptent le témoignage de notre profonde gratitude pour l'aide particulièrement généreuse et efficace qu'ils apportent à la défense de notre chère patrie. » — (Havas.)

A Namur, le journal Vers l'Avenir ne paraît plus depuis le 13 mai. On peut toutefois prendre des nouvelles de chez nous en France.

Le vendredi 17 mai, la journée commence par de nouveaux tirs de harcèlement sur Quinaux et sur un important rassemblement au pont du bois d'Ausse. Vers 17 heures, le capitaine Degehet fait brancher des micros sur son appareil de TSF. Il veut faire entendre à toute la garnison un appel du Roi :

*" J'appelle les forts de Namur! J'appelle les forts de Namur!
Commandants de fort, officiers, sous-officiers et soldats de la position fortifiée
de Namur: résistez jusqu'au bout pour la Patrie.
Je suis fier de vous! "*

Cet appel est suivi d'un message du peuple belge aux défenseurs des forts de Namur :

*" Par la voix de l'INR, la population belge toute entière exprime sa profonde
admiration aux héroïques défenseurs des forts de Namur qui résistent à outrance
aux assauts de l'ennemi.
Par leur exemple et par leur sacrifice, ils incarnent les plus belles vertus de notre
race. Qu'ils acceptent le témoignage de notre profonde gratitude pour l'aide
particulièrement généreuse et efficace qu'ils apportent à la défense de notre chère
patrie. "*

Ces témoignages ont l'effet d'un stimulant énergique sur le moral des hommes et l'enthousiasme règne dans tous les coeurs.

Le samedi 18 mai, dès la première heure, les coupoles se soulèvent et les canons tirent sur le château de Sorinne, le pont du bois d'Ausse, Quinaux et la route de Marche.

A 9 heures, une voiture occupée par deux Allemands passe sur la route de Marche. Elle est aussitôt détruite.

Dans la journée, Marchovelette appelle au secours. Les canons GP d'Andoy interviennent en vain: l'état du fort ne permet plus aucune résistance! Vers 20 heures, le premier fort de la PFN tombe.

Du côté allemand⁽¹⁸⁾, la 211^e division^(*) reçoit en début d'après-midi un ordre de la 4^e Armée^(**) de prendre en charge sa protection face aux forts sud de Namur. A cette fin, la 211^e division doit relever la 267^e déjà engagée dans cette région. Outre cette relève, la 211^e reçoit l'instruction de mettre tout en oeuvre " pour s'emparer aussitôt que possible des ouvrages du front Sud-Ouest de Namur. " (rive gauche de la Meuse)^(***).

(*) Il s'agit d'une division de réserve de la 4^e Armée (groupe d'Armée "A"). Elle est constituée d'éléments frais venant de suivre une période d'instruction intensive de 6 mois. Cette division, dont les jeunes soldats attendent impatiemment leur baptême du feu, suit la 4^e Armée qui a traversé la Meuse et se dirige vers les Flandres.

Elle a franchi la frontière belge les 12 et 13 mai. Elle s'installe le 18 mai dans des cantonnements de marche dans la région de Houx-Thynes-Emptinne-Hamois-Assesse.

(**) Commandée par le général Von Kluge et dépendant du groupe d'Armée "A" du général A. Von Runstedt.

(***) Les forts de Malonne et de Saint-Héribert. Ce dernier gêne particulièrement la progression de plusieurs unités motorisées SS⁽¹⁸⁾ "sur la route Annevoie - Bioul dont l'importance est exceptionnelle."

Le dimanche 19 mai, dès le matin, le fort d'Andoy tire à nouveau vers le pont du bois d'Ausse, le carrefour de Quinaux et la route de Marche.

Sur le coup de midi, la coupole GP sert "l'apéritif" à l'ennemi se trouvant au château de Sorinne.

En fin de journée, 2 soldats allemands passent en side-car sur la chaussée de Marche. Ils sont pris sous le feu d'une mitrailleuse de l'un des abris protégeant la route.

A 19 heures 15, des civils(*) d'Andoy qui avaient évacué le village dans les premiers jours de guerre arrivent à La Perche: ils demandent à des soldats du fort de pouvoir regagner leurs maisons. On leur donne aussitôt l'ordre de s'éloigner du champ de tir du fort. Ils trouvent alors le gîte à Jambes.

Du côté de la 211ème division allemande, malgré les difficultés posées par la destruction des ponts de la Meuse, les mouvements se déroulent suivant les ordres reçus la veille.

Vers midi, certains éléments sont encore au sud du fleuve. Parmi ceux-ci, il y a le groupement de marche Krieger (IR306). Il ne s'est pas encore mis en marche et se trouve toujours dans ses cantonnements dans la région de Skeuvre (Hamois) au sud-est de Namur. En outre, l'unité de chasseurs de chars (Pz.Jäg.Abt 211), qui a été mise aux ordres du III/IR306, reste sur la rive droite de la Meuse. Elle y assure une protection face aux forts de Dave, d'Andoy et de Maizeret.

Vers 11 heures, l'Etat-major de la Division, qui s'est entretemps installé au château de Neffe (entre Bioul et Saint-Gérard), reçoit l'ordre de la 4ème Armée(18)" *d'investir au plus près la position de Namur sur son front sud, de part et d'autre de la Meuse avec effort principal à l'ouest de la Meuse.*"

Il n'est donc plus question de s'emparer des forts!

Pendant que la 211ème Division engage les 317ème et 365ème régiments d'infanterie (IR317 et IR365) avec le Pi.Btl.211 (unité de génie de combat) sur la rive gauche de la Meuse face aux forts de Saint-Héribert et de Malonne, un ordre écrit est adressé à 16 heures 30 au groupement de marche Krieger (IR 306) afin de constituer avec l'unité de chasseurs de chars (Pz.Jäg.Abt 211) le groupement de combat Krieger pour effectuer l'investissement des trois forts sud-est de Namur: les forts d'Andoy, Dave et de Maizeret. Le régiment composé de I/306, II/306 et III/306 se met en place sur la ligne Gesves-Sorinne-Courrière-Lustin. Un peloton de la 13ème compagnie/IR 306, un peloton de la 1ère compagnie de l'unité de chasseurs de chars (Pz.Jäg.Abt.211) et une section du peloton de génie de combat du régiment (Pi.Btl.211) sont mis aux ordres de chacun des bataillons.

Durant la nuit, des reconnaissances sont déjà poussées jusqu'à proximité des forts...

A 22 heures, la Division communique un ordre d'investissement étroit des forts pour le lendemain.

Au cours de cette journée, le commandant de la 211ème division rencontre le commandant du I/Flak Rgt.19(**) en mission de reconnaissance. A cette occasion, le général Renner lui demande si sa Division peut compter sur un appui terrestre(***) d'artillerie pour une attaque éventuelle des forts...

Par hasard, il se fait qu'une unité de Flak est disponible avec 3 batteries de 88 mm et 2 batteries de 20 mm. C'est donc une chance pour la 211ème si elle peut compter sur cette unité dont les canons ont une efficacité remarquable contre les coupoles blindées des forts(****).

(*) Ces civils, dont la famille Famerée, ont été dépassés dans leur exode vers la France par des colonnes ennemies. De retour au pays, ils se demandent pourquoi le fort tire encore aussi loin derrière les premières lignes ennemies?

(**) Il a pour mission d'assurer la protection antiaérienne des passages sur la Meuse près de Namur.

(***) La Flak (D.C.A.) utilise des canons antiaériens! (dont le plus connu est le fameux canon de 88).

(****) Cette efficacité tient à la force de pénétration considérable de leurs projectiles.

Le général Renner ne manque pas de profiter de cette aubaine.

En dépit de l'ordre du 19, qui ne prévoit que l'investissement étroit des ouvrages, le commandant de la 211ème décide d'attaquer les cinq derniers(*) forts de la PFN.

Dans l'esprit de Renner, en s'emparant de ces forts, il réalisera non seulement la mission de protection qui lui est dévolue, mais encore celle d'ouvrir à l'armée un axe de ravitaillement important passant par Namur.

Le lundi 20 mai, la journée est relativement calme à Andoy: quelques tirs en direction du pont du bois d'Ausse et du chemin de fer à Sart-Bernard pour y disperser des travailleurs ennemis.

Le calme de cette journée est mis à profit pour faire l'inventaire des munitions et des vivres. On constate que le stock de munitions décroît de façon inquiétante tandis que dans les vivres, il n'y a plus de pain! Heureusement, il reste de la viande: au début des hostilités les soldats ont réquisitionné des cochons et des vaches dans le village.

Du côté de la 211ème, le commandant a déjà programmé l'attaque du fort de Saint-Héribert pour le 21 et ensuite celui de Malonne.

Dans la soirée, il communique au groupement de combat Krieger l'ordre de se préparer à s'emparer dans la journée du 22 des forts de Maizeret, Dave et Andoy. Des détachements de reconnaissance sont envoyés dans la nuit et s'approchent déjà des forts.

Le mardi 21 mai, les forts de Saint-Héribert et de Malonne appellent au secours. Les coupoles GP d'Andoy entrent en action, mais ne peuvent sauver ces 2 forts des violents assauts qu'ils subissent. Dès lors, il ne reste plus que 3 forts pour tenir le secteur Meuse-Meuse: Andoy, Dave et Maizeret.

Chez l'ennemi, les 2ème, 3ème et 5ème batteries du Flak.Rgt.19 sont mises aux ordres du groupement de combat Krieger. A ce moment, ce groupement dispose des éléments suivants pour attaquer les trois derniers ouvrages:

- le IR 306, composé des bataillons I/306, II/306 et III/306,
- la Pz.Jäg.Abt.211 (unité de chasseurs de chars),
- une partie du Pi.Btl.211 (unité de génie de combat),
- la totalité du Ier Bataillon/Flak.Rgt.19 avec les trois batteries de 88 mm Flak.18 et les 4ème et 5ème batteries de 20 mm Flak.30,
- le Schw.Artl.Gruppe (groupement d'artillerie lourde) resté à l'ouest de la Meuse.

Pour prendre les derniers forts, les Allemands vont tenir compte des leçons acquises lors de la prise des forts de Saint-Héribert et de Malonne. Ils ont en effet remarqué qu'en cas d'attaque d'un fort, les canons GP des autres forts lui portent secours en dressant autour de l'ouvrage menacé une véritable barrière de feu. Avec cette technique, toute approche des ouvrages est impossible.

Aussi, le commandement arrête une stratégie qui suppose qu'en mettant un fort hors de combat, on affaiblira la capacité de résistance des autres.

Partant de cette idée, il lui reste à faire le choix d'une première victime. Ce choix n'est pas difficile: les reconnaissances effectuées aux alentours des ouvrages rapportent une situation confuse à Maizeret et trop difficile sur le terrain à Dave ...

C'est donc à Andoy que le terrain est le plus propice pour la première attaque.

La prise du fort est programmée pour le 22.

Le groupement de combat Krieger reçoit l'ordre de préparer l'attaque du fort de Maizeret, de neutraliser le fort de Dave par des tirs du groupement d'artillerie lourde (Schw.Artl.Gruppe) et, à minuit, ...d'attaquer le fort d'Andoy le 22 dès le lever du jour.

(*) Le fort de Suarlée s'est rendu le 19.

Le mercredi 22 mai, aux premières heures, on entend le bruit d'un important charroi motorisé qui se rapproche. Ce charroi vient de Sart-Bernard, Courrière, Faulx-les-Tombes et Mozet: c'est le groupement de combat Krieger qui se prépare à l'assaut des derniers forts du secteur Meuse-Meuse de la PFN.

Pour la prise du fort d'Andoy, c'est le 1er bataillon du 306ème régiment d'infanterie (I/IR306) qui est désigné. Il est en cela épaulé par le 1er peloton des chasseurs de chars (Pz.Jäg.Abt.211) et d'une section d'assaut du bataillon des pionniers (Pi.Btl.211).

Le plan d'attaque prévoit la destruction des coupoles blindées du fort en tir direct avec les batteries engagées. Pour réaliser ce plan, et, afin de garantir l'effet de surprise, les batteries se mettent en place dans l'obscurité.

A l'aube, les batteries occupent diverses positions choisies en fonction des reconnaissances et des possibilités d'approche:

- la 2ème batterie/Flak-Rgt.19 (88 mm) n'est pas parvenue à trouver une position pour tirer par coups directs: elle est située à 3 kms(*) de l'ouvrage près du château d'Arville,
- la 5ème batterie/Flak-Rgt.19 (20 mm) qui s'est approchée par le sud à pour mission d'attaquer les fortifications de campagne encore occupées au sud-ouest ainsi que les fentes d'observation du fort,
- la 1ère batterie/Flak-Rgt.19 (88 mm) est en position au sud-est de Sart-Bernard pour battre le fort en tir indirect.

Pendant que ces batteries se mettent en position, le I/IR306 ne trouve pas de conditions de terrain favorable: il se trouve à 1.500 mètres au sud-est du fort sur l'alignement général Mozet (ouest) - Wierde.

Après une nuit sombre et froide, le brouillard se lève à 5 heures 50 sur Andoy...

C'est le moment choisi par les allemands pour ouvrir le feu. Leurs canons tirent de manière précise et la riposte est difficile(16):

" Les premiers coups sont à peine partis que des projectiles martèlent avec une rare précision les fenêtres de visée de la coupole observatoire et les cloches de guetteurs qui par bonheur sont vides, sauf celle du guetteur SIII qui sous le bombardement sent la cloche chavirer..."

Appelés au secours, les forts de Dave et de Maizeret parviennent à calmer la situation: ils dressent une véritable "cloche de feu" autour du fort avec leurs canons GP et rendent impossible l'approche ennemie. Grâce à cette technique de protection et, sous le feu meurtrier des coupoles d'Andoy, une première tentative d'assaut du I/IR306 est ainsi neutralisée vers 8 heures.

Pendant ce temps, un observateur d'Andoy aperçoit une colonne allemande se dirigeant vers Mont-Sainte-Marie. La coupole GP est aussitôt mise en action. Une salve de 75 mm fait mouche sur la 2ème batterie/Flak.Rgt.19 et met une pièce hors de combat. Du fort, on aperçoit des flammes pendant plus d'une heure.

Le commandement de la division allemande(**) se rend alors compte que l'action de son artillerie sera inefficace aussi longtemps qu'elle ne parviendra pas à se rapprocher du fort. Avec les tirs incessants des forts de Dave et Maizeret, cette approche est impossible en plein jour. A 12 heures 15, il fait donc cesser les tirs et reporte l'attaque pour le 23. L'infanterie se retranche et se met à couvert.

(*) Selon le général Renner, pour être d'une totale efficacité en tir direct, ces batteries doivent se trouver à une distance de 800 à 1.000 mètres de leur objectif.

(**) Situé à proximité du PC du groupement de combat Krieger dans une ferme située à la lisière ouest de Sart-Bernard, un endroit d'où la vue sur le fort d'Andoy est dégagée.

Le commandant Degehert relate les heures "chaudes" de cette journée dans son rapport(16):

" Le fort n'est plus soumis qu'au feu des 37mm sur lesquels tire Dave. Nous tentons à nouveau d'intervenir avec une coupole d'obusiers, celle du S I plus défilée des coups des 37 mm semble-t-il, mais il faut également éclipser aussitôt car comme les autres elle est aussitôt attaquée avec précision par de nouveaux 37 mm. Heureusement l'observatoire de C30 a de bonnes vues dans le bois de Jeumont vers le S II du fort et ses observatoires nous permettent de corriger les tirs de Dave avec beaucoup de bonheur ainsi que de placer nos tirs de grenades de la coupole lance-grenades au bon moment. Ces tirs deviennent rapidement un jeu de massacre malgré les déplacements fréquents des pièces de 37 mm et des assaillants. Les observateurs de C30 sont d'un enthousiasme exubérant tant nos tirs portent bien, ils nous renseignent les moindres déplacements des assaillants. Bientôt les 37 mm se taisent, je remercie Dave pour son aide efficace et avec nos coupoles nous continuons alors impunément la destruction du matériel, des munitions et des assaillants qui se cachent encore dans le bois derrière des tas de fagots. L'enthousiasme des hommes est au maximum. Toutes ces opérations durent depuis l'aube naissante jusqu'à vers 14 heures 30, quand apparaissent dans le bois de Jeumont des drapeaux blancs suivis d'hommes portant des civières; je fais alors suspendre les tirs que nous entreprenions à ce moment dans le parc du château d'Andoy où l'on soupçonnait que l'ennemi s'était réfugié. Toutefois, la coupole de Mi. tire encore sur des hommes qui se faufilent vers le bois de Mozet. Les promenades de civières sous la protection du drapeau blanc dureront tout le reste de la journée ce qui nous fit augurer des pertes sévères pour l'ennemi. ()"*

Le jeudi 23 mai, dans l'obscurité des premières heures, les guetteurs du fort perçoivent le bruit d'un charroi en mouvement comme la nuit précédente.

Ils ne savent pas que depuis la veille, le commandant de la division allemande a donné l'ordre d'une attaque décisive simultanée sur les forts d'Andoy et de Maizeret(**).

Dans la nuit sombre et brumeuse, les Allemands préparent leur nouvelle attaque.

Pour éviter de faire trop de bruit, les lourdes pièces de la flak sont parfois poussées à bras d'homme sur des chemins difficiles jusqu'à portée de tir du fort d'Andoy.

A l'aube, l'artillerie ennemie est prête à combattre les coupoles blindées de l'ouvrage à partir de différentes positions bien choisies:

- la 1ère batterie/Flak.Rgt.19 (88 mm) se trouve sur l'alignement de la Lambaitienne à Mont-Sainte-Marie,
- la 2ème batterie/Flak.Rgt.19 (88 mm) a gagné la même position,
- la 3ème batterie/Flak.Rgt.19 (88 mm) se trouve près de Mozet,
- les trois quarts de la 4ème batterie/Flak.Rgt.19 (20 mm) se trouvent juste au sud-ouest du fort,
- le quart restant de la 4ème batterie reste à la disposition du commandant de l'unité dans les environs de Mozet,
- la 5ème batterie/Flak.Rgt.19 (20 mm) occupe la même position que les trois quarts de la 4ème batterie.

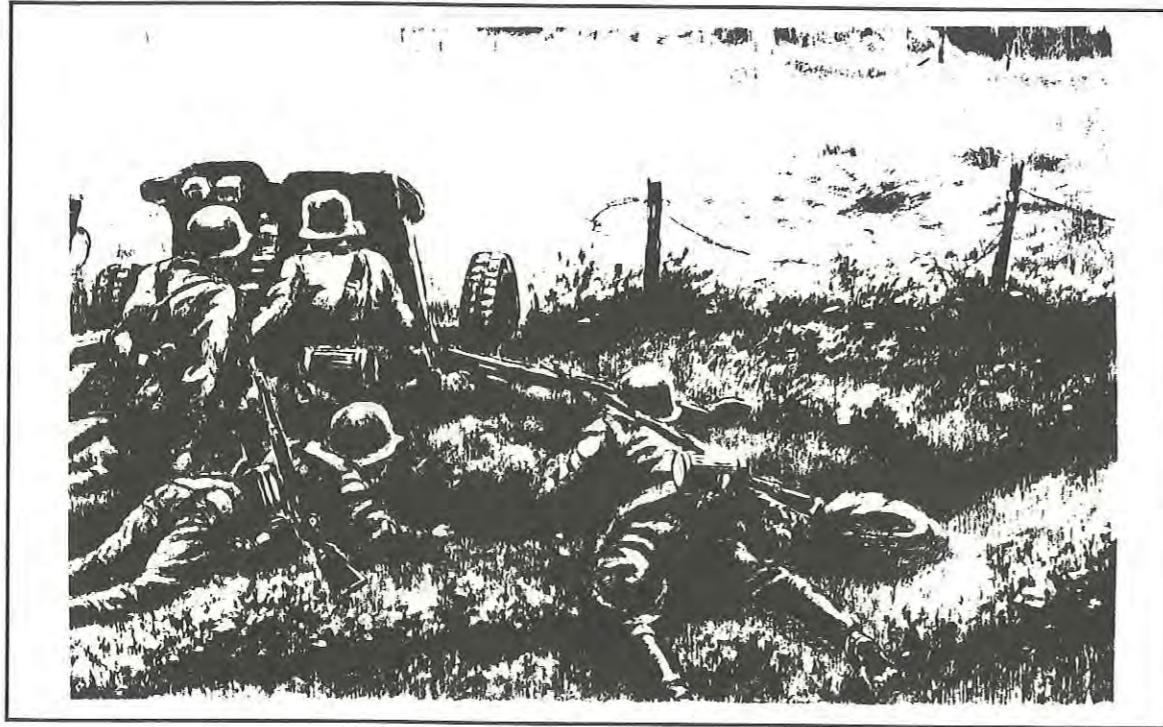
Par ailleurs, de gros groupes d'assaut se sont constitués et se tiennent prêt à intervenir à proximité du fort.

(*) Officieusement, selon le capitaine Degehert(16) (d'après un colonel allemand(?)), 176 soldats allemands auraient perdu la vie à Andoy dans cette journée et, il y aurait eu un train de blessés.

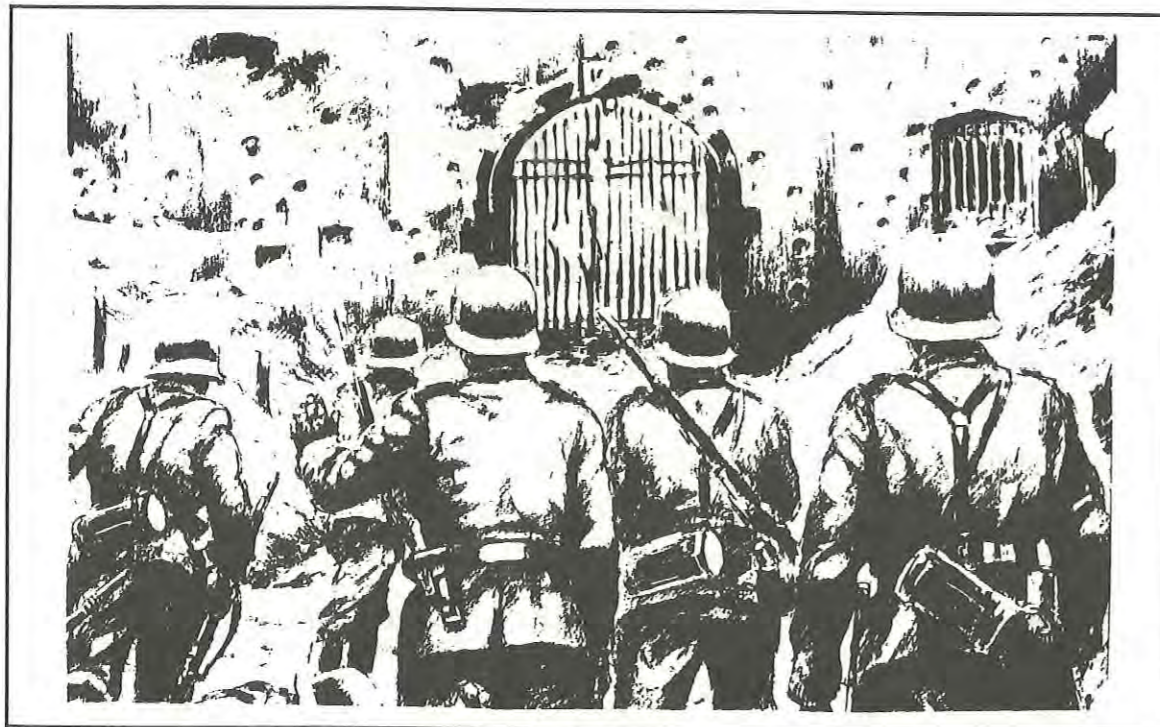
Selon le général Renner: "le feu ennemi ne cause pas beaucoup de dégâts".

(**) L'attaque sur le fort de Dave est prévue pour le 24.

LES ALLEMANDS PRENNENT LE FORT.



Les canons allemands de 88 mm placés à portée de tir direct sur le fort auront rapidement raison des coupoles blindées (extrait d'un dessin conservé au musée royal de l'armée concernant le bombardement de la tour de prise d'air du fort de Bonnelles).



Le 23 mai à 17 heures 30, le fort se rend aux allemands. Les soldats du I/IR306 s'avancent prudemment vers le fort pour en prendre possession (extrait d'un dessin du MRA relatif à la prise du fort d'Eben-Emael).

A 8 heures 30, le brouillard se lève sur Andoy.

A 8 heures 40, les canons ouvrent leur feu meurtrier sur le fort.

Aussitôt, Dave et Maizeret apportent leur secours. Maizeret doit cependant rapidement cesser ses tirs protecteurs: l'ennemi est aussi à sa porte!

La coupole GP d'Andoy lui apporte un peu de secours, mais les munitions manquent... Plusieurs salves bien ajustées tombent malgré tout sur la position de réserve Flak 364 située au sud-est du fort de Maizeret. Une pièce est mise hors de combat par coup au but. Des vies humaines sont perdues...

A Andoy, des tirs de barrage précis sont effectués par Dave sur la position occupée par la 5ème batterie/Flak.Rgt 19 et sur les groupes d'assaut du I/IR306.

Malgré cela, les canons ennemis font des dégâts au fort. Des blocs de béton tombent sur les coupoles et les coïncent. C'est avec beaucoup de difficultés qu'on parvient encore à les faire fonctionner.

Malgré cela, le fort se défend courageusement avec l'énergie du désespoir⁽¹⁶⁾:

" ... de temps à autre, je fais soulever une ou deux coupoles qui, à toute vitesse, tirent quelques boîtes à balles et quelques O.E. en direction des 3,7 mais chaque fois elles sont coïncées. Le mouvement de soulèvement est trop lent et permet aux 3,7 de pointer sur elles et les coups arrivent sur nos coupoles avant qu'elles aient elles-mêmes tiré le 1er coup. Sous les bombardements des batteries ennemies nos coupoles oscillent dangereusement tant ces bombardements sont intenses et à obus perforants; (2 manteaux cuirassés déjà sont bosselés) et l'éclipse des coupoles ne peut s'opérer qu'après de multiples tentatives de décoïncage."

Pendant ce temps, deux observatoires extérieurs au fort continuent de transmettre des informations:

- C30 (cloche 30) sur la route de Loyers à Limoy,
- 24B sur la route de Marche près des fosses à terre plastique.

Comme les informations transmises par C30 ne peuvent plus être utilisées, le capitaine Degehet décide de faire rentrer les observateurs de ce poste au fort. Pour en protéger le retour, les canons du fort tirent à outrance sur l'ennemi.

Malheureusement, pendant cette opération, un obus allemand tombe sur la coupole I. Sous le choc, les boulons se cisailent et sont violemment projetés. L'un des éclats métalliques frappe le sous-lieutenant Degué qui tombe grièvement blessé.

Un peu plus tard, le soldat Dahin subit le même sort à la coupole IV.

Malgré tout, l'opération de "récupération" des 7 observateurs C30 réussit: ils rentrent indemnes au fort avec ... 5 prisonniers allemands.

Entretemps, l'ennemi concentre son attaque et les tirs précis du 1er bataillon/Flak.Rgt 19 font maintenant mouche sur les coupoles blindées.

Dans son rapport, le général Renner relate⁽¹⁸⁾:

" Vers 10 heures 50, les coupoles cessèrent de tirer vers le Sud et vers le Sud-ouest et elles ne tirèrent plus que de temps à autre vers le Nord-est tout en étant d'ailleurs prises immédiatement sous le feu. Seules quelques coupoles de mitrailleuses, qu'il n'était pas possible de prendre à partie, tiraient encore vers le Sud et vers le Sud-est."

A 10 heures 55, sur ordre du groupement de combat Krieger, les tirs de la Flak furent suspendus pour permettre aux groupes d'assaut qui s'étaient approchés au plus près du fort, de pénétrer dans l'ouvrage."

LA LETTRE ADRESSEE PAR LE GENERAL RENNER LE 23 MAI 1940 AU CAPITAINE DEJEHET

...ET LA REPOSE DE CE DERNIER.



Le 23.5.40.

Monsieur le Commandant du Fort d'Andoy.

Les Forts St. Héribert et Malonne se sont rendu le 21.5.40.,

Namur est occupée par des troupes allemandes et vous êtes cerné. La plus grande partie de la Belgique est dans nos mains. De résister encore est inutile. Vous, mon Commandant, et vos soldats ont faits leur devoir.

Je vous somme de vous rendre dans une demie heure, autrement le combat sera prolongé et vous porterez les conséquences.

Renner

Le commandant général
des troupes d'occupation de Namur.

Si dans une heure je n'ai pas arboré le drapeau blanc c'est que je continue la lutte. Je disais ce délai pour me permettre de réunir mon Conseil de défense

SOURCE: Archives de la Wehrmacht

Dejehet

Les groupes d'assaut du 1er bataillon/IR306 qui avancent vers le fort d'Andoy sont arrêtés dans leur progression par les tirs d'artillerie bien ajustés du fort de Dave. Ils sont repoussés par des tirs de mitrailleuses nourris venant du fort lui-même. Une des coupoles de ce dernier se rend particulièrement insupportable, en lançant de tous les côtés et en succession rapide des mines à ailettes de la taille d'une grenade à main à manche.

Un peloton de l'unité Pz.Jäger parvient dans un élan impétueux à traîner ses pièces à travers les taillis déchiquetés situés sur le glacis Sud-est du fort jusqu'au dessus du mur de contrescarpe. De là, il répond coup pour coup et à bout portant aux tirs des coupoles blindées.

Un des groupes d'assaut parvient jusqu'à l'entrée du fort. Des barrages de mines et des obstacles en barbelés interdisent l'accès. Les défenseurs de l'entrée du fort le prennent à partie par des tirs intenses de mitrailleuses. Le barrage d'artillerie tiré avec grande précision par le fort de Dave devant l'entrée du fort d'Andoy oblige le groupe d'assaut à battre en retraite..."

" A 14 heures 30, les groupes d'assaut du 1er bataillon/IR306 repartirent à l'assaut du fort d'Andoy. Cependant, la garnison était vigilante et déterminée à tenir. Elle repousse à nouveau l'attaque par des tirs de mitrailleuses et de lance-grenades.

A 15 heures, la Division donna l'ordre de tirer encore une fois 100 coups en tir ponctuel sur le fort."

Le bombardement du fort ne fait alors qu'augmenter et rend les coupoles inoccupables. Un troisième soldat est blessé dans les mêmes circonstances que le sous-lieutenant Degué et que le soldat Dahin.

A 16 heures 30, le commandant de la division allemande prend la décision de sommer le fort à se rendre. Il envoie un officier avec deux soldats en armes au fort avec la sommation signée. Ces parlementaires se présentent à 16 heures 50 avec un drapeau blanc à la poterne d'entrée du fort. Le sous-lieutenant Hougardy les y accueille avec deux soldats en armes. L'officier allemand, qui parle parfaitement le français, remet la sommation au sous-lieutenant à l'intention du capitaine Degehet⁽¹⁶⁾:

" ... il me fait savoir la chute de Malonne, Saint-Héribert et Maizeret, me félicite pour la défense du fort, et me somme de le rendre avant une demi-heure faute de quoi nous serons soumis à un bombardement intense par avions avec des bombes du plus fort tonnage."

Suite à cette sommation, le commandant du fort commente⁽¹⁶⁾:

" Je réunis le conseil de défense: lt. Delahaut, s/lt. Hougardy, lt. médecin Génicot qui unanimement votent pour la reddition du fort, je donne alors comme réponse au parlementaire que si dans une heure je n'ai pas arboré le drapeau blanc c'est que je continue la lutte."

Le conseil de défense examine alors l'état du fort: les canons de la coupole lance-grenades (LG) et un seul canon de la coupole GP peuvent encore tirer. Les autres coupoles sont détruites ou inoccupables. Dans ces conditions, il n'y a plus qu'à se rendre.

A 17 heures 30, après destruction des armements, des munitions, des machines et des documents confidentiels, le commandant envoie le lieutenant Degraeve arborer le drapeau blanc^(*). Peu après, les servants de l'abri 24B imitent le fort.

^(*) Le général Renner témoigne dans son rapport: " le commandant n'avait pas pu se résoudre à arborer le drapeau blanc, aussi longtemps qu'il se trouvait à l'intérieur du fort."



D'après un projet émis par l'administration communale de Wierde.

La mort dans l'âme, le capitaine Degehet dit à ses hommes⁽¹⁶⁾:

" C'est en songeant à vos femmes et à vos enfants et au massacre inutile qui résulterait d'une prolongation de la résistance de quelques heures que je me vois contraint de décider la reddition de notre fort."

En réponse à la décision du commandant, les hommes s'écrient tous: " vive notre capitaine."

A la sortie du fort, une compagnie ennemie rend les honneurs à la courageuse garnison. D'après le général Renner, les soldats du fort ont le moral fortement ébranlé. Il faut dire que ces hommes ont combattu dans des conditions particulièrement traumatisantes sur le plan psychologique. Ils étaient complètement isolés et "abandonnés" au milieu des lignes allemandes. Ils se savaient perdus et cependant obligés de combattre dans des conditions matérielles difficiles et inférieures aux moyens de leur adversaire. Pendant l'attaque, ils ont été soumis à un tir ininterrompu. Lorsque les Allemands pénètrent dans le fort, c'est pour constater que l'atmosphère dans laquelle la garnison se trouvait est presque irrespirable: il y a des fumées dues à la combustion de la poudre, de la poussière de chaux et de mortier qui s'est détachée des murs sous les impacts.

Le capitaine Degehet est emmené au P.C. allemand de Sart-Bernard. Il y est félicité pour la brillante défense du fort et est autorisé à conserver ses armes. Il est conduit ensuite à Assesse où il rejoint ses hommes prisonniers.

La garnison est alors dirigée vers l'Allemagne pour un "voyage" de 5 ans dans les oflags et les stalags ...

Après la reddition du fort, les civils peuvent revenir au village: c'est avec émotion que beaucoup retrouvent leur habitation intacte. Il faut toutefois déplorer la disparition de nombreux biens.

La vie reprend à Andoy-Wierde, ... malgré l'occupation allemande.

ON LES A EUS !

La libération de la Belgique sonne le glas de l'infâme régime nazi qui a ensanglanté l'Europe

Que tous les Belges, animés d'une même allégresse jurent de rester unis et fraternels
pour refaire la Patrie plus forte et plus prospère

Namur est libérée des Américains à Namur
L'entrée des Américains à Namur
VIVE LA BELGIQUE!
VIVE LE ROI!
Bienvenue à l'Armée Américaine
Une proclamation du général Eisenhower

LA KERMESSE D'AOUT 45 EST ORGANISEE EN COMMEMORANT LES MORTS



La kermesse d'août 1945 à Andoy: dépôt de fleurs au monument aux morts par les élèves de l'école communale sous la conduite de l'institutrice mademoiselle Maria DELVAUX.
On reconnaît dans l'assemblée Joseph LELABOUREUR en tenue de bagnard: il fut prisonnier politique pendant la guerre.

Le 6 septembre 1944, vers 10 heures 30, des habitants du village aperçoivent des soldats américains sur la route de Marche. Ces soldats viennent de Namur et se dirigent en colonne blindée vers les Ardennes.

Le vent de la libération gagne rapidement Wierde. Les villageois explosent de joie au nez et à la barbe des Allemands et courent imprudemment(*) vers leurs libérateurs.

Comme une présence ennemie est encore signalée dans le village, quelques engins blindés américains se détournent de leur course et délogent les derniers Allemands.

Dans Andoy-Wierde libéré, c'est la liesse populaire.

Une kermesse est organisée pour rappeler ces moments d'intense émotion. Cette fête est aussi l'occasion de commémorer le souvenir des villageois qui ont perdu la vie dans cette guerre:

- Abbé Guillaume de Moreau, aumônier, décédé à Meulebeek le 25/05/40,
- Georges Bodson, 1er maréchal des logis-chef, décédé à Tournai le 17/05/40,
- Albert Deschamps, soldat, décédé à Melsele le 19/05/40,
- Jean de Moreau d'Andoy, bourgmestre, prisonnier politique décédé au camp de concentration de Buchenwald le 05/12/44,
- Maximilien de Reul, décédé à Anvers en 1941,
- Mesdames J.Andre et A.Theise, les enfants R.Mohimont et M.T.Theise, monsieur Octave Demazy.

Au bilan de cette guerre dans le village, il y a encore le sous-lieutenant Degué qui a été blessé au fort. Il ne survit pas à ses blessures et meurt en captivité à Remagen.

Du côté allemand, d'après divers témoignages et les déclarations faites par des militaires ennemis au capitaine Degehet, il y aurait eu beaucoup de soldats tués sous le feu des canons du fort:

- 2 soldats sur la route de Marche le 18 mai,
- 2 soldats au carrefour de la Perche le 19 mai,
- 6 soldats près du château d'Arville le 22 mai (les servants d'une pièce d'artillerie de la 2ème batterie Flak.Rgt 19),
- 80 soldats dans une ferme à Sart-Bernard (d'après un sous-officier Allemand (?))(**),
- 176 soldats, s/officiers et officiers dans le bois de Jeumont le 22 mai (d'après un colonel Allemand(?)). Ce jour là, suivant le même témoignage, il y a aussi un train entier de blessés(**),
- les soldats tués et blessés lors des assauts d'infanterie du 23 mai,
- les servants de la pièce d'artillerie de l'unité de réserve Flak 364 située au sud-est du fort de Maizeret.

Le 12 mai 1945, le fort d'Andoy est cité à l'ordre du jour de l'armée:

" A opposé une belle résistance aux attaques de l'adversaire. A succombé le 23 mai 1940, après que les coupoles et observatoires furent minés ou rendus intenable par le tir ennemi."

(*) Les civils accourent de partout vers les Américains alors que ceux-ci sont encore aux prises avec des Allemands. C'est un miracle s'il n'y a pas de blessés. On le doit probablement au fait que, se sachant battus, les Allemands n'ont réagi que timidement. Il reste cependant quelques farouches ennemis, notamment à la Perche où un jeune Allemand ne prétend pas se rendre: les Américains ne lui pardonnent pas.

(**) Pour l'ensemble de la prise des 5 forts de la PFN, le général Renner recense officiellement les pertes suivantes dans son rapport:

- à la 211ème division: - 1 officier et 16 sous-officiers et hommes de troupe tués,
- 6 officiers et 107 sous-officiers et hommes de troupe blessés;
- au Flak.Rgt.: - 8 sous-officiers et hommes de troupe tués,
- 2 officiers et 35 sous-officiers et hommes de troupe blessés.

LA KERMESSE D'AOUT 1945 AU VILLAGE



Le char de la victoire.

Des jeunes filles du village commémorent la victoire en présentant un char décoré pour la circonstance.

On peut reconnaître successivement à l'avant-plan, à gauche: Rachel Despontin, Aimée Servais et Laure Andre; à droite: Clémence Tamsyn, Claire Oger et Yvonne Dispaux. La reine située au centre est représentée par Marie-Thérèse Dispaux.

La jeune fille amenant les chevaux est Emma Hermant..



Arthur Guillaume conduit un char dans lequel on reconnaît notamment: Nelly Bertrand, Renée Oger, Nelly Borsu, Simone Gillard, Clara Massin, ... Dans le groupe d'hommes qui suivent: Emile Vincent, Alphonse Legrand, Léon Lebon, ...(photos appartenant à Aimée Servais)

ET MAINTENANT ...

Après la libération, des militaires surveillent le fort jusqu'en 1946.

Plus tard, la conception défensive du général Brialmont étant définitivement abandonnée, le fort d'Andoy est vendu.

Aujourd'hui, comme souvenir, il ne reste que des ruines dans une propriété privée et une amicale des "anciens du fort d'Andoy".

Chaque année, les membres de cette amicale se réunissent à Andoy et se souviennent ...

" COUPOLE PRETE ... TIREZ! FEU! "

SOUVENIR DE L'UNE DES JOURNEES DES ANCIENS DU FORT D'ANDROY



L'Allemagne vaincue

Toutes les forces allemandes ont capitulé inconditionnellement

INAUGURATION DE NOUVELLES PLAQUES COMMEMORATIVES AU MONUMENT AU MORTS



Tout le village est présent pour commémorer cet événement.

On reconnaît sur cette photo (de gauche à droite):

- au 1er rang, derrière Joseph BERTRAND, le bourgmestre BORSU, Georges LAMBOTTE et Emile VINCENT;
- derrière le bourgmestre: Armand DESCHAMPS, Alphonse MONMART, M.LAMBERT, ?, Marcel GUILLAUME, Albert PINEUX, Joseph GUILLAUME, Arthur THIRY;
- pour les anciens du village, on reconnaît encore pêle-mêle dans l'assemblée: Victor HASTIR, Joseph GRACES, Robert SIMON, Joseph BRIAC, Marcel BERTRAND, Joseph MORELLE, Jules MASSIN, le baron Edmond de MOREAU, Robert SERVAIS, Georges GÉNERET, Irma THIRY, Joseph MATERNE, ...

RENVOIS BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 La prise des forts sud de la PFN en 1940 - Bulletin n° 6 de janvier 1968 (d'après une traduction du rapport du général Renner sur les opérations de la 211ème Division pour la conquête des forts sud de Namur du 18/05 au 24/05/40).
- 2 C.FAQUE : Henri-Alexis Brialmont - Les forts de la Meuse 1887-1891. Les amis de la citadelle - 1987.
- 3 Colonel A.GANY : Construction des forts de la Meuse de l'époque Brialmont . Bulletin du centre liégeois d'histoire et d'archéologie militaire - Tome III - Fascicule 3 de 07-09/86.
- 4 B.BEGUIN : Monographie d'Andoy.
- 5 A.SALMON & J.BAUDHUIN : Namur en 1914 et en 1918.
- 6 BUJAC : Namur, la bataille, la retraite (août 1914) - 1924.
- 7 D.DESSY : Namur militaire, la citadelle, les forts - 1976.
- 8 F.METTEN : La défense et la reddition du fort d'Andoy en mai 1940-Vers l'avenir de juin 46.
- 9 PH.JACQUET & F.JACQUET-LADRIER : La vie à Namur au temps du Roi Albert. Crédit communal de Belgique -1984
- 10 JOURDAIN-VAN STALLE : Géographie historique de la Belgique - BXL - 1896.
- 11 MIN.DEF.NATIONALE -Section histoire- : Défense de la PFN en 1914 ICM-1930.
- 12 Relation officielle des faits : LÜTTICH - NAMUR.
- 13 L'action du fort d'Andoy et les incidents survenus au village. Rapport de notes recueillies le 10 janvier 1915.
- 14 Rapport de l'abbé DAMUS de Wierde au sujet du meurtre d'un civil - Avril 1916.
- 15 Commandant DENIS : Aux défenseurs du fort d'Andoy .
- 16 Capitaine DEJEHET : Rapport de la campagne 1940 - Fort d'ANDROY.
- 17 Colonel A.GANY : Un document exceptionnel relatif à l'organisation défensive de la Belgique avant 1940 - Bulletin du centre liégeois d'histoire et d'archéologie militaire - Tome II - Fascicule 6 de juin 1984.
- 18 Général RENNER: Rapport de combat sur les opérations de la 211ème Division pour la conquête des forts sud de Namur du 18/05 au 24/05/40. D'après une traduction réalisée par le colonel e.r. HENRY.

TABLE DES MATIERES

Préface page 5
La construction du fort page 7
La guerre 1914 - 1918 page 21
L'entre-deux-guerres page 37
La guerre 1940 - 1945 page 47
Et maintenant page 73
Renvois bibliographiques page 75

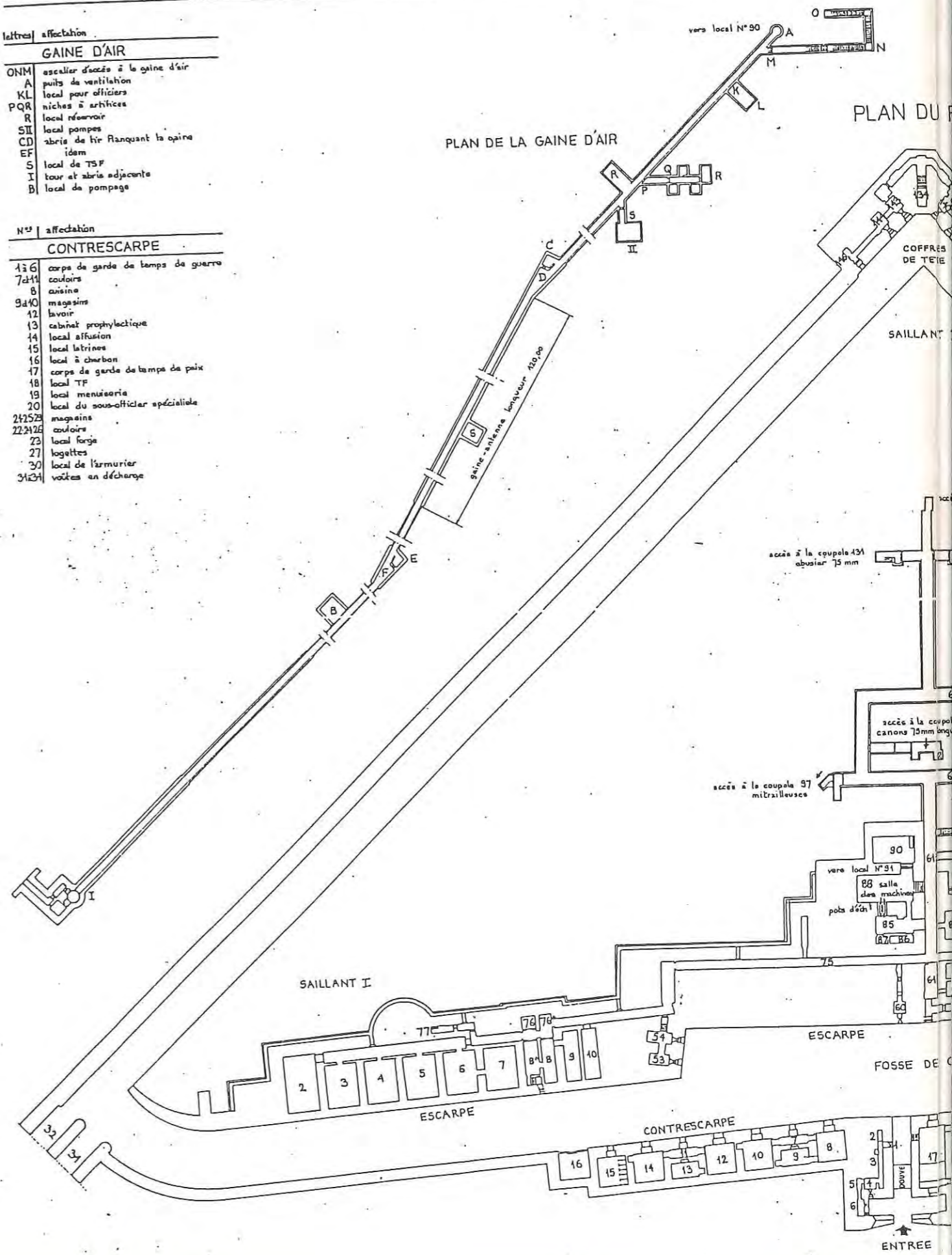


LE FORT D'ANDROY EN 1940

ECHELLE 0 5 10 15 20 30 m.

lettres	affectation
GAINÉ D'AIR	
ONM	escalier d'accès à la gaine d'air
A	puits de ventilation
KL	local pour officiers
PQR	niches à artificiers
R	local réservoir
SII	local pompes
CD	abris de tir flancant la gaine
EF	idem
S	local de TSP
I	tour et abris adjacents
B	local de pompage

N°	affectation
CONTRESCARPE	
1 à 6	corps de garde de temps de guerre
7 à 11	couloirs
8	aisine
9 à 10	magasins
12	lavoir
13	cabinet prophylactique
14	local aifusion
15	local latrines
16	local à charbon
17	corps de garde de temps de paix
18	local TP
19	local menuiserie
20	local du sous-officier spécialiste
21 à 22	magasins
23 à 24	couloirs
23	local forge
27	logettes
30	local de l'armurier
31 à 34	voûtes en décharge



LE FORT D'ANDROY EN 1940

ECHELLE 0 5 10 15 20 30 m.

lettres	affectation
GAINÉ D'AIR	
ONM	escalier d'accès à la gaine d'air
A	puits de ventilation
KL	local pour officiers
PQR	niches à artifices
R	local réservoir
SII	local pompes
CD	abris de tir flanquant la gaine
EF	idem
S	local de TSP
I	tour et abris adjacents
B	local de pompage

N°	affectation
CONTRESCARPE	
1 à 6	corps de garde de temps de guerre
7 à 11	couloirs
8	cuisines
9 à 10	magasins
12	lavoir
13	cabinet prophylactique
14	local effusion
15	local latrines
16	local à charbon
17	corps de garde de temps de paix
18	local TF
19	local menuiserie
20	local du sous-officier spécialiste
21 à 23	magasins
22 à 24	couloirs
23	local forge
27	logettes
30	local de l'armurier
31 à 34	voûtes en décharge

N°	affectation
DEBOUCHE D'INFANTERIE	
136	accès au débouché et à la coupole
135	débouché d'infanterie
137	coupole d'observation
COFFRES DE TETE	
134	poterne d'accès
138-146	latrines
139-140	locaux de tir rez-de-chaussée
143-144	idem
147-148	locaux de tir étage
152-153	idem

N°	affectation
MASSIF CENTRAL	
91	local réservoirs
97-98	coupoles
101	salle de rassemblement
102-103	accès aux coupoles 97 et 98
112	poterne
114	accès à la coupole 115
115	coupole de 75 G.P.
121	poterne
120-131	coupoles de 75
132-133	accès aux coupoles 130 et 131
134	poterne d'accès aux coffres de tête

N°	affectation
ESCARPE	
217	locaux "JOWA"
77	accès à la coupole obusier saillant I
84	salle d'opération
9	local pour blessés
76	magasin
10	local pour gazés
8-75	infirmerie
53-54	locaux de tir flanquant le fossé de gorge
60	local de défense de la poterne d'entrée
75	poterne de gauche
64	poterne axiale
62	local-lavoir
62A	local désinfection
74	poterne de droite
66	local surplombant citerne
68-69	locaux de tir flanquant le fossé de gorge
137-73A	réservoirs de mazout
73	magasin
13	locaux-latrines
72	accès à la coupole obusier saillant II
15, 20, 70	locaux désaffectés
82, 84	bureaux de tir
85	local forge
86	magasin
87	local-accumulateurs
88	salle des machines
90	local ventilateur

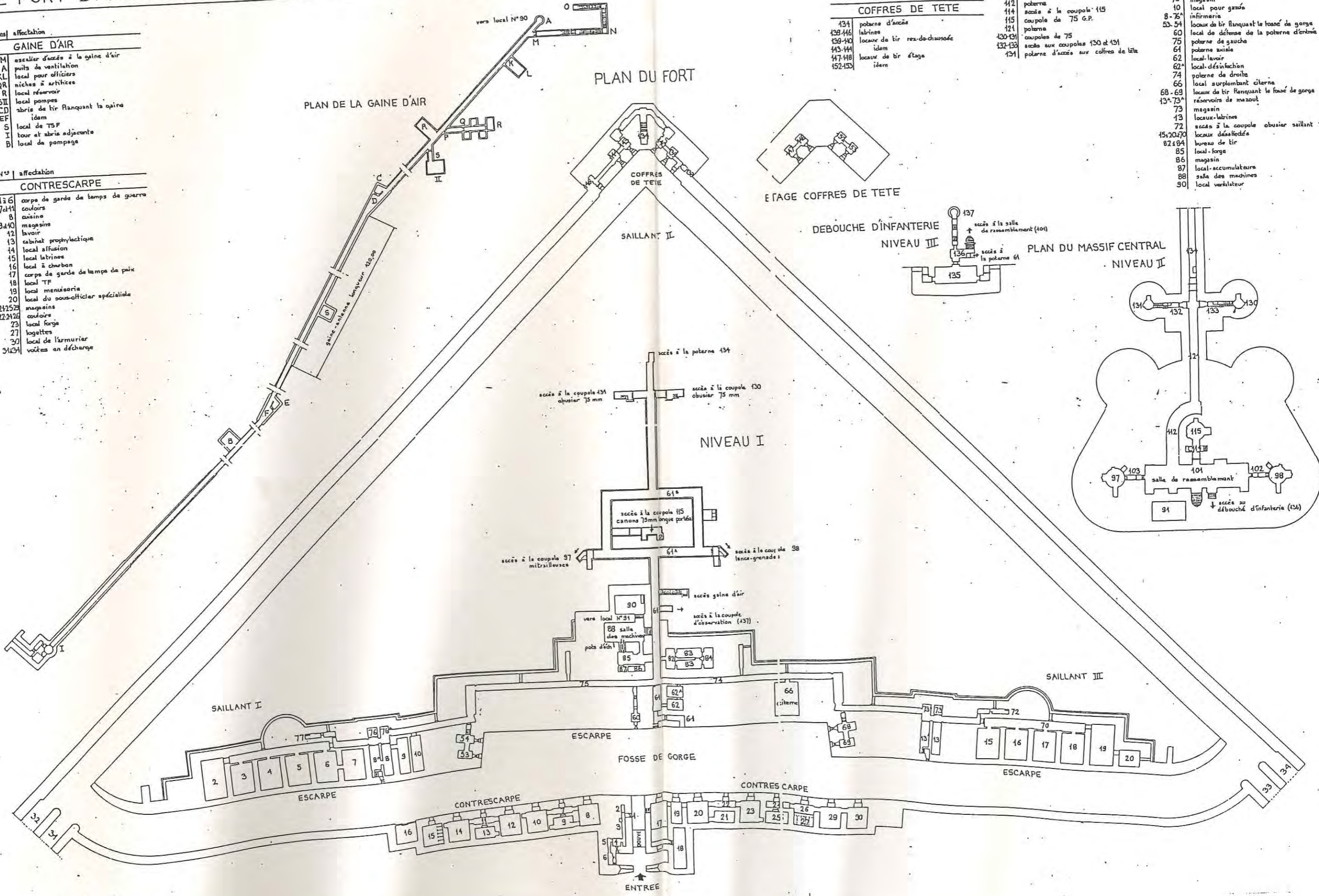
PLAN DE LA GAINÉ D'AIR

PLAN DU FORT

ÉTAGE COFFRES DE TÊTE

DEBOUCHE D'INFANTERIE NIVEAU III

PLAN DU MASSIF CENTRAL NIVEAU II



ENTREE